

Le Courrier des incroyables

Conseils de Révision

Actualités de novembre 2004

<SPÉCIALE SAUCISSON DE LYON>

oooOOO§§§OOOooo

"Israel may have the right to put others on trial, but certainly no one has the right to put the Jewish people and the State of Israel on trial."
-- Israeli Prime Minister Ariel Sharon, 25 March, 2001 quoted in BBC News Online

Gollnisch sur un petit air de Faurisson

"C'est l'intérêt de l'état d'Israël de nier le débat sur l'existence des chambres à gaz" Proche-Orient.infomerdo.

SOMMAIRE

L'AFFAIRE ZÜNDEL

Expulsion vers l'Allemagne: le révisionniste Zündel perd une nouvelle manche
Trois mauvaises nouvelles

Le 20 octobre 2004, par Paul Fromm

Un juge accusé de "se fourvoyer" dans l'affaire Zündel, Par Kirk Makin

LES GRANDES PANURGIES LYONNAISES

La foirade du rapport Rouso et L'AFFAIRE GOLLNISCH ou Le Chiffon rouge chez Guignol

Négationnisme: Lyon-III pas facho mais complaisant, Par Olivier Bertrand et Emmanuel Davidenkoff

S...RAIL

Rapport Rouso: le président de Lyon III regrette l'absence de contradictoire

Rapport Rouso: Nous voulons des répercussions concrètes! (Les énervés de Lyon)

Négationnisme: Henry Rouso dédouane Lyon-III par L'ahuri des poubelles alias cercle marc-bloch

Négationnisme: Rouso-Lyon III, un rapport qui ne passe pas, par l'ahuri des poubelles

Dix-sept ans après son leader, le numéro 2 du FN met en doute leur existence.

Chambres à gaz: Gollnisch fait son Le Pen, par Christophe Forcari

CONFERENCE DE PRESSE DE BRUNO GOLLNISCH

Le président de l'université Lyon III demande la suspension de Gollnisch

Gaubert (LICRA) dénonce le silence de la classe politique

Perben envisage des suites pénales,
Les propos de Gollnisch jettent le trouble au FN
Négationnisme: le prof Gollnisch forcé de sécher à Lyon-III, par Olivier Bertrand
Une lettre de Bruno Gollnisch
Les déclarations de Bruno Gollnischs sont implicitement, mais sans ambiguïté, négationnistes.

© Gilles Karmasyn

LA NEGATION DU GENOCIDE JUIF

Henry Rousso

"le négationnisme est au cœur de l'idéologie d'extrême-droite dont sont imprégnés nombre de cadres frontistes"

Jean-Yves Camus et Marc Knobel

Claude Courouve en 2003 et 2004 par Robert Faurisson

LA PLUME ET LA MATRAQUE

[Iliescu Admits Romania's Role in the Holocaust](#)

By Radu Marinas

DISPARITIONS

EN CAS DE BESOIN

DE MIEUX EN MIEUX

Pourquoi faire?

Milton Konvitz (1946)

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

AUTEURS INCONNUS

QUAND LES ANTIFA SE BOUFFENT LE NEZ AVEC LE LOBBY

[Horse chestnut tree diseased](#)

LE DIX-SEPTIÈME DE LIGNE, le procès de Muchel Dakar

PUBLICATIONS

-----oooOOO§§§OOOooo-----

L'AFFAIRE ZÜNDEL

Expulsion vers l'Allemagne: le révisionniste Zündel perd une nouvelle manche

jeudi 30 septembre 2004, 20h32

OTTAWA, 30 sept (AFP) - Le révisionniste d'origine allemande Ernst Zündel a perdu jeudi une nouvelle manche judiciaire pour lutter contre son expulsion vers l'Allemagne, avec le refus par la Cour suprême du Canada d'examiner son cas. Ernst Zündel avait demandé à la plus haute instance du pays de forcer le gouvernement canadien à rendre publics les documents sur lesquels il se fonde pour affirmer qu'il représente "un risque pour la sécurité nationale" du Canada.

Ces documents avaient été transmis à la Cour fédérale du Canada, qui doit décider si son expulsion vers l'Allemagne est justifiée.

M. Zündel, **considéré par l'association juive B'nai Brith** comme l'un des plus importants éditeurs mondiaux de matériel antisémite et néo-nazi, est détenu au Canada depuis le 19 février 2003, après avoir été refoulé des Etats-Unis. Il avait demandé l'asile politique au Canada pour échapper à la justice allemande qui le recherche pour incitation à la haine contre les juifs.

Avant de passer aux Etats-Unis, Ernst Zündel vivait au Canada avec un statut d'immigrant obtenu en 1958. Il avait cependant fui ce pays en 2001 après que son site internet eut été déclaré

"illégal" par un tribunal administratif canadien des droits de l'Homme, au motif qu'il véhiculait de la "propagande haineuse".

< <http://fr.news.yahoo.com/040930/1/42sxb.html> >

Trois mauvaises nouvelles

- Le 22 septembre, le juge Pierre Blais a annoncé qu'il n'acceptait toujours pas de libérer E. Zündel sous caution et que la détention de ce dernier serait prolongée de six mois;
- Le 23 septembre, alors que l'avocat de Zündel, M^e Peter Lindsay, avait, invoquant de solides motifs, demandé, le 14 septembre, au juge Pierre Blais de se récuser, la réponse a été, une fois de plus, "Non";
- Le 30 septembre, alors que Zündel avait demandé à la Cour suprême du Canada, la plus haute instance du pays, de forcer le gouvernement canadien à rendre publics les documents sur lesquels il se fonde pour affirmer qu'il constitue "une menace pour la sécurité nationale du Canada", cette Cour a fait savoir qu'elle refusait d'examiner son cas. Rappelons que Zündel et son avocat ne parviennent toujours pas à savoir ce qui est reproché au prévenu, quels sont les témoignages portés contre lui, quels documents ont pu être utilisés à charge, etc. A chacune de leurs questions il leur est dit que la réponse pourrait mettre en péril la sécurité nationale du Canada. M^e Lindsay a remis récemment au juge une liste de questions destinées à l'acculer à répondre afin qu'il puisse défendre son client en sachant de quoi il retourne: le juge lui a répondu que ces questions seraient examinées à huis clos, c'est-à-dire, comme d'habitude, hors la présence de Zündel et de son avocat!

Pour justifier la prolongation de l'incarcération de Zündel, le juge Blais estime que rien n'a changé depuis sa décision du 21 janvier 2004 où il avait prononcé: "Me fondant sur les renseignements qui m'ont été fournis à huis clos, je suis arrivé à la conclusion que M. Zündel constitue effectivement une menace pour la sécurité du Canada et devra pour l'instant rester en prison. (...)"

Cette fois, le 30 septembre, il précise: "J'avais indiqué, à l'époque (21 janvier), qu'il existait des motifs raisonnables de penser que M. Zündel constituait un danger pour la sécurité nationale ou pour la sécurité des personnes. Je m'étais fondé, à l'époque, sur le fait que même si M. Zündel ne s'était pour ainsi dire pas engagé personnellement dans des actions de violence graves, son prestige au sein du Mouvement suprémaciste d'extrême droite était tel que les adhérents pourraient être amenés à commettre de telles actions en conformité avec son idéologie. Le gouvernement considérait que, en tant que dirigeant et idéologue, M. Zündel pouvait s'attendre à ce que de graves violences résultent de son influence."

Puis le juge ajoute: "En étudiant de près les preuves qui m'ont été fournies depuis cette décision du 21 janvier 2004, je n'hésite pas à conclure que M. Zündel n'a pas su apporter la preuve qu'il n'existait pas de motifs raisonnables de penser qu'il constitue un danger pour la sécurité nationale ou pour la sécurité des personnes." Autrement dit, au lieu d'apporter la preuve que Zündel constitue un danger pour la sécurité nationale, le juge lui demande, à lui, Zündel, d'apporter la preuve qu'il n'est pas un danger! Sa femme, Ingrid, écrit: "C'est ainsi qu'on enlève une victime, qu'on l'emprisonne, qu'on la traite avec brutalité du matin au soir" (toujours pas de stylo, la lumière 24h sur 24, 10 minutes de promenade presque chaque matin dans une petite cour goudronnée, fouille à corps, même après certains coups de fil qui ont lieu en présence de trois gardiens, etc.), "qu'on le calomnie sans pitié, qu'on le traîne dans la boue dans les grands médias, et jamais il ne lui est donné la possibilité de fournir son point de vue." Le CSIS, agence à l'origine du "certificat de sécurité nationale" déposé contre Zündel et dont le juge lui-même est un ancien dirigeant, savait qu'une bombe avait été envoyée à son domicile et n'a rien fait pour l'empêcher. Quand Zündel et son avocat tentent de démontrer au juge l'hostilité de longue date du CSIS le juge répond: "Ce procès n'est pas celui du CSIS. (...) Je crois que nous perdons notre temps."

Il n'est pas inutile de rappeler que le ministre de la justice canadien, M. Irwin Cotler, est un militant sioniste et ancien dirigeant du Congrès juif canadien.

Le 20 octobre 2004 par Paul Fromm

TORONTO. The heavy rouge, false eyelashes and the flaming orange fright wig can no longer hide the truth. The Canadian government's case against Ernst Zündel was shown in its full ugliness today, like an old whore stripped of her wig and rouge to reveal the wrinkled, grey, pox-riddled hag underneath. As Justice Department attorney Donald MacIntosh delivered his final summation, it became clear that the Canadian government considers those who question the Holocaust terrorists. As

in any Third World despotism, in the New World Order Canada, dissent is deemed a threat to national security. Somehow Mr. Zündel, a lifelong pacifist, who has never been charged or convicted of any crime in Canada, was associated with 9/11 terrorists and Osama bin Laden.

Railing against the "pernicious evil of hate propaganda," Mr. MacIntosh. Referring to the two federal ministers -- Immigration Minister Denis Coderre and Solicitor-General Wayne Easter -- who signed the original CSIS national security certificate, Mr. MacIntosh said: "The ministers have a bona fide belief that Mr. Zündel's distribution of material to Germany, Austria and 40 other countries is a major concern."

Mr. MacIntosh referred to a question asked of CSIS spokesman Dave Stewart in testimony this spring. "Did the illegality of Mr. Zündel's material in Germany and Austria have an effect on his inadmissibility," Mr. Stewart was asked. "Correct," he answered.

Mr. MacIntosh quoted extensively from the Supreme Court Decision in the early 1990s about the Keegstra "hate" propaganda case, where the Court ruled Canada's notorious "hate law", Section 319 constitutional. "The harm caused by hate propaganda constitutes a serious threat to group relations in Canada. Canada's international human rights obligations should inform our interpretation of law," he explained. "Canada has a duty to do something about" such literature.

Hunched like a grey headed Starling, flipping through tomes of legal authorities, and reading passages, his nose not six inches from the text, Mr. MacIntosh charged: "Mr. Zündel seeks to destroy the multicultural fabric of society. We're concerned that certain people Mr. Zündel has connections with have violent, racist tendencies."

The government clearly argued that Canada's obligations to the New World Order must supersede free speech in Canada. "The Ministers have a reasonable belief that Mr. Zündel's material incites violence," Mr. MacIntosh explained.

However, the national security certificate did not say that Mr. Zündel was a threat to Canada's security because of controversial or unpopular views or because, as he said from the witness stand, 'I'm a pain in the ass to the Canadian establishment.' On the contrary, Mr. Zündel was accused of being a terrorist. The CSIS Act gives a clear definition of threat to national security. These are sedition (supporting the violent overthrow of the government), espionage, sabotage, foreign directed activities, and advocating or practising serious acts of violence against persons or property to promote one's political or religious views. The balding, 65-year old publisher, pale after 20 months in solitary confinement would seem to fit none of these definitions.

Mr. MacIntosh reminded Judge Blais: "The role of the designated judge is not to determine the correctness of the certificate, but only its reasonableness." He pointed out that the standard the Crown must reach is very low. "The standard is 'reasonable grounds' which is even less than 'balance of probabilities.' 'Reasonable grounds' means a bona fide belief of a serious possibility based on credible evidence."

He then referred Mr. Justice Blais to a decision of the Supreme Court of Canada in the Suresh case: "Danger to the security of Canada should be given a fair, large and liberal interpretation if a person poses a threat, direct or indirect, to the security of Canada."

In his submission, Mr. MacIntosh tried to assail the powerful evidence of former Defence counsel Douglas H. Christie. "Mr. Christie brought forth the 'old-and-out-of-touch' defence," he charged referring to the opinions of Ewald Althans and Terry Long about Mr. Zündel.

With his arms waving and his voice rising and twanging, Donald MacIntosh demanded: "What would happen if Dennis Mahon, who is banned from Canada, snuck into Canada and testified that Mr. Zündel is 'old and out of touch'? What if a young al-Qaeda member said Osama bin Laden was 'old and out of touch,' it would make it a travesty of justice!"

As the hearings started in Courtroom 410, lead Defence counsel Peter Lindsay rose to announce the results of a hearing before Mr. Justice Marshall Rothstein in the Federal Court of Appeals in Ottawa, October 14. The judge set November 23 for a special one day hearing in Ottawa appealing against Mr. Justice Blais's latest and third refusal to recuse himself for the reasonable perception of bias in the Zündel case. The Crown's counter motion to strike the appeal will be heard at the same time. The Zündel legal team won a stay in all but name, as Mr. Justice Rothstein gave a clear direction that Mr. Justice Blais should give both parties seven days' notice before he issues his judgement so that, if the judgement is announced before the appeal is heard, the Defence "may return to this judge on very short notice to continue this stay motion."

Judge Blais agreed to be guided by Mr. Justice Rothstein's direction. "It's a reasonable option. There's no way I'll be able to render a decision by November 23," he said.

The day started with yet another negative decision for the Zündel team. Mr. Lindsay reminded the judge of his statement, September 17: "Mr. Lindsay will start this oral representations on October 19." Crown attorney MacIntosh insisted that he should lead off as his written submission was in first.

In asking the judge to honour his earlier promise, Mr. Lindsay pointed out: "The Crown has many tactical advantages. There are the secret hearings, some even over lunch. The Crown will also have the opportunity for secret submissions in this case. Letting Mr. Zündel go first would be a tiny effort to redress the balance."

The judge announced a half hour recess to consider the motion. During the break, Peter Lindsay whispered to me: "Watch, Blais will screw us again on this procedure."

As predicted, the former CSIS boss returned and reversed his earlier judgement: "The party bringing the matter before the Court goes first. What I said on page 6046 [of the transcript] was a mistake. So, we will go with the usual way of doing things. The Crown will go first." --

Refus d'examen

Sans fournir la moindre raison, la Cour suprême du Canada vient de rendre aujourd'hui même, 21 octobre, sa décision: elle REFUSE tout simplement d'examiner la constitutionnalité de la loi sur les "certificats de sécurité". Cette loi, comme on le sait, confie le sort du prévenu à un juge et un seul, dont la décision est irrévocable, et qui tient avec le parquet des séances à huis clos auxquelles n'assistent ni le prévenu ni son avocat et dont le contenu ne peut donc pas être réfuté par ces derniers puisqu'ils l'ignorent.

Notre commentaire: la justice de droit romain est en voie de perdition dans nos pays d'Europe. mais la justice de type anglo-saxon, qui tend à s'imposer comme modèle universelle, est la pire merde intellectuelle que l'on puisse trouver. Accoler à ce système d'autorités arbitraires le terme de justice est une insulte au bon sens, à la vérité et à l'équité. On ne sait ce qui répugne le plus: l'abolition du droit qui s'impose aux Etats-Unis avec la Patriot Act, ou les hypocrisies secrètes des Canadiens et des Australiens.

Un juge accusé de "se fourvoyer" dans l'affaire Zündel

Selon les affirmations des avocats du négationniste, le juge Blais est coupable de se livrer à une "justice à huis clos"

Par **Kirk Makin**

Jeudi 21 octobre 2004. — Les avocats du négationniste Ernst Zündel accusent le juge de la cour fédérale de mener un procès en déportation truffé d'erreurs qui "déprécie et dégrade" le système judiciaire. Avec des arguments cinglants qui les ont amenés sur un terrain que peu d'avocats ont emprunté à ce jour, les avocats de la défense, Peter Lindsay et Chi-Kun Shi, ont accusé le juge Pierre Blais de se lancer sans retenue dans l'application de la loi canadienne antiterroriste reposant sur le secret. Le gouvernement fédéral avait invoqué la procédure judiciaire relative au certificat de sécurité dans l'espoir de faire déporter M. Zündel parce qu'il aurait été une menace pour la sécurité nationale.

D'après les avocats, quand ils disent que la manière qu'a le juge Blais d'approcher cette affaire de sécurité nationale est "erronée et non maîtrisée", c'est parce que M. Zündel - qu'ils dépeignent comme un homme pacifique et au casier judiciaire vierge - s'est trouvé plongé dans une épreuve de 18 mois d'isolement cellulaire face à l'arbitraire de la justice. Pour eux, le juge Blais semble incapable "de comprendre la plus simple des conclusions" et ce procès, colossalement injuste, a, en enfreignant les droits de M. Zündel à un procès équitable, jeté le discrédit sur le système judiciaire. Les preuves, dans les procès concernant les certificats de sécurité, sont fournies au juge à huis clos et ne sont pas communiquées à la défense. "Peut-être tout le monde s'en moque-t-il, parce qu'il ne s'agit ici que du célèbre et honni M. Zündel", écrivent M^{es} Lindsay et Shi dans leurs conclusions écrites. "Mais il ne s'agit pas seulement de Ernst Zündel. La manière dont la cour semble conduire cette affaire déprécie et dégrade tous ceux qui participent à cette partie de notre système de justice - et notre système de justice lui-même. M. Zündel est donc à la merci d'une procédure exercée à huis clos et du juge qui la mène.

"Une justice à huis clos, telle qu'elle a été dispensée au cours de ce procès, n'est absolument pas la justice. M. Zündel demande instamment à ce tribunal d'ouvrir les yeux sur les erreurs qu'il a commises et qu'il veuille bien modifier la manière dont il examine cette affaire, afin de montrer plus d'équité et de justice." Ces attaques de la part des avocats de la défense représentent le point culminant des frustrations grandissantes subies par eux au cours des différentes audiences. M^e Lindsay et le juge Blais se sont accrochés à plusieurs reprises dans les derniers mois, la plupart du temps au sujet du droit de M^e Lindsay à appeler des témoins à la barre ou à contre-interroger des témoins.

A deux reprises la défense a tenté d'obtenir la récusation du juge Blais, ancien avocat général. Appel a été interjeté contre ses refus et cet appel sera entendu le mois prochain devant la Cour fédérale d'appel. M^e Lindsay a fait valoir hier que le procès était une perversion de ce qui est visé par la législation sur les certificats de sécurité, à savoir chasser les vrais terroristes susceptibles de causer des ravages dans le pays. M^e Lindsay a affirmé qu'en dépit des séances à huis clos les avocats du gouvernement n'avaient pas pu produire la moindre preuve lors des séances publiques. Et pendant ce temps-là, entre quatre murs, dit-il, ils ont inévitablement débité un mélange de rumeurs et d'accusations non fondées qu'il est impossible de récuser. "Le procès public est inexistant", a insisté M^e Lindsay. "Il n'a pas apporté de preuves. Il n'y a qu'une quantité d'insinuations et de prétendues implications de M. Zündel qui aurait poussé des gens à commettre des actes de violence ou du terrorisme - sans jamais en apporter la moindre preuve"... "Ce n'est pas seulement un cas de culpabilité par association", a-t-il continué. Cela va bien au-delà. "Il s'agit de culpabilité par contact. Je regrette de le dire mais le maccarthysme, à côté, ce n'est rien."

M^e Lindsay a déclaré que le juge Blais avait eu des preuves nombreuses et convaincantes de ce que, loin de pousser de jeunes fortes têtes de l'extrême droite à user de la violence, son client avait dénoncé la violence et condamné ceux qui s'y livraient. M. Zündel, a-t-il dit, a organisé sa vie à démontrer de façon pacifique que l'Holocauste a été exagéré et qu'il a entraîné la diffamation injuste du peuple allemand. Cette question mise à part, a ajouté M^e Lindsay, son client a vécu une vie irréprochable au Canada pendant 42 ans, sans jamais produire le moindre opuscule ou la moindre lettre d'information préconisant la violence. "A en croire le parquet, M. Zündel se serait apparemment réveillé un matin de 1990 et serait devenu un terroriste", a dit M^e Lindsay. "Vous avez devant vous ce grand pourvoyeur de littérature qui distribue son matériel partout dans le monde, et pourtant on n'arrive pas à trouver une seule ligne où il préconiserait la violence."

L'avocat a fait remarquer l'ironie du sort qui fait de Zündel un violent alors qu'il n'a cessé d'être lui-même victime de violences. La maison de son client a été saccagée à plusieurs reprises, et, pour finir, incendiée. M. Zündel a aussi été agressé à l'extérieur du tribunal et a reçu un grand nombre de menaces de mort et de courriers piégés, a ajouté M^e Lindsay.

Globe and Mail (Canada) du 21 octobre 2004

< <http://www.theglobeandmail.com/servlet/ArticleNews/TPStory/LAC/20041021/ZUNDEL21/TPNational/?query=zundel> >

L'affaire Zündel

Il est peu probable que les Canadiens consacrent leur temps à penser à Ernst Zündel. Étant donné les opinions odieuses de ce négationniste, il se peut qu'ils ne soient pas trop inquiets d'apprendre qu'il est en prison depuis 18 mois, où il se bat pour éviter une déportation vers l'Allemagne sous prétexte qu'il constituerait un danger pour les citoyens canadiens. Mais dans un pays qui croit aux libertés civiles, l'usage d'un certificat de sécurité nationale pour placer M. Zündel en isolement cellulaire dans une prison de Toronto devrait nous inquiéter sérieusement. C'est prendre la défense d'un roseau bien frêle, mais c'est la manière dont nous traitons les roseaux les plus frêles qui témoigne de la sincérité de notre engagement envers les droits constitutionnels.

On assiste là à un extraordinaire usage - ou, plus exactement, **abus - de la législation sur les procès à huis clos** qui a pris naissance à la suite des attaques du 11 septembre 2001 afin de renforcer la sécurité de la nation contre les actions de terrorisme. La plupart des témoignages retenus contre M. Zündel ont été entendus à huis clos, ce qui nuit au droit de sa défense; ses avocats combattent ces témoignages qu'ils considèrent comme une multitude de rumeurs. Le gouvernement doit prouver seulement qu'il a agi "raisonnablement" en le dépouillant de ses droits, ce qui est un obstacle juridique grotesque et léger. Le peu qui s'en dégage laisse penser que le parquet argumente non pas qu'il a incité à la violence, mais que ses écrits pourraient être lus par des gens qui pourraient inciter à la violence - c'est ce qu'on appelle la culpabilité par association.

M. Zündel s'est empressé de contester la constitutionnalité du certificat de sécurité, mais les tribunaux de l'Ontario ont décidé qu'il devait présenter son cas devant la Cour fédérale, où se déroule actuellement son procès en déportation. La Cour suprême du Canada a refusé cette semaine d'examiner sa demande. Du point de vue procédural, la décision était peut-être appropriée. Mais la volonté marquée par les autorités canadiennes de **détourner l'objet restrictif de la législation sur les procès à huis clos pour poursuivre Zündel est une tache sur la justice canadienne**. Oui, même si elle permet à notre pays de se débarrasser d'un vilain personnage.

Globe and Mail, 23 octobre 2004. Editorial.

LES GRANDES PANURGIES LYONNAISES

La foirade du rapport Rousso et L'AFFAIRE GOLLNISCH ou Le Chiffon rouge chez Guignol

CHÈVRECHOUTISME

«Libération» révèle les conclusions de la commission Rousso sur l'université lyonnaise. Négationnisme: Lyon-III pas facho mais complaisant

Par Olivier **Bertrand** et Emmanuel **Davidenkoff**

C'est un rapport **qui a tout pour déplaire**. Fruit des travaux de la commission sur le racisme et le négationnisme à l'université Jean-Moulin Lyon-III, présidée par l'historien Henry Rousso, il devait être remis aujourd'hui à François Fillon, et rendu public dans la foulée. Ses conclusions, dont Libération a eu connaissance, ne tapent pas forcément là où les opposants au négationnisme l'attendaient.

Certes, Henry Rousso estime «incontestable que les fondateurs de Lyon-III ont plus que toléré l'expression des idées d'extrême droite au sein de l'université: celles-ci ont été constitutives de sa création». Mais, poursuit-il, pas question pour autant «d'écrire que Lyon-III est une "fac facho", sauf à considérer que quelques militants d'extrême droite, même s'ils sont toujours actifs, suffisent à qualifier ainsi une université de taille conséquente, et sauf à nier toutes les avancées obtenues depuis dix ans par les associations d'étudiants ou d'enseignants luttant contre le racisme et le négationnisme».

Le rapport confirme néanmoins que «l'université a procédé récemment à des recrutements qui laissent présager une volonté de transmettre l'héritage du noyau d'extrême droite originel». Cette capacité de reproduction s'était notamment illustrée avec le recrutement d'Isabelle Rozet, enseignante en allemand et militante d'extrême droite, dans la même mouvance néopaienne que plusieurs de ses anciens professeurs de Lyon-III, devenus ses collègues (Libération du 18 juin 2004).

«**Polémiques**». Pourtant, les deux ans et demi d'enquête nécessaires aux membres de la commission (1) ne leur ont pas permis d'établir une «linéarité» entre les conditions de la création de Lyon-III en 1973 ~ qui «ne peut se réduire à une manoeuvre de l'extrême droite universitaire» bien qu'elle ait «permis l'installation d'un noyau d'extrême droite» ~ et les «polémiques» qui ont suivi. A savoir la création de l'Institut d'études indo-européennes en 1980, «un "abri" pour des enseignants qui auraient sans doute eu du mal à se faire accepter ailleurs, tous n'ayant pas la stature scientifique en principe requise pour enseigner dans une grande université»; l'affaire Roques en 1986 (une thèse négationniste soutenue avec succès à Nantes sous la présidence du germaniste de Lyon-III Jean-Paul Allard); l'affaire Notin en 1990 (parution d'un article «à tonalité raciste, antisémite et négationniste» dans une «grande revue scientifique»). Quant à l'affaire Plantin, elle «se déploie dans un certain climat» mais, selon le rapport, «n'entre pas dans le même registre». Jean Plantin, libraire traduit en justice à la fin des années 90 pour diffusion de textes négationnistes, avait pu soutenir avec succès, en 1989 puis 1990, des mémoires de maîtrise puis de DEA ouvertement négationnistes. Selon la commission, toutes ces affaires n'étant pas liées, «le slogan "Lyon, capitale du négationnisme" (...) n'offre que peu de pertinence».

Mais cette pondération, fondée sur des milliers de documents dépouillés et des dizaines d'entretiens menés pour la plupart sur place, est contestée par d'autres conclusions du rapport. Rousso montre en effet que l'activisme de l'extrême droite n'a jamais cessé depuis 1973. Et l'historien cogne comme un sourd sur les petites et grandes lâchetés du monde universitaire, d'ailleurs pas propres à Lyon-III et à Lyon-II. Il relève ainsi «l'âpreté avec laquelle les dirigeants de Lyon-II et de Lyon-III ont cherché à transférer les éventuelles sanctions à prendre contre des enseignants (...) à l'échelle du ministère», dans les affaires Faurisson, Notin et Plantin. «Ce réflexe quasi systématique qui a consisté à s'en remettre à l'Etat» est présenté comme une «constante» et montre «avec éclat les limites du

principe d'autonomie des universités, pourtant mis en avant dans presque toutes les situations évoquées ici». Le rapport reproche également aux responsables successifs «de s'être presque toujours réfugiés derrière des obstacles administratifs» pour ne pas trancher dans le vif, «sauf quand cela les arrangeait».

Travaux médiocres. L'attaque est tout aussi vive sur la complaisance du conseil scientifique de l'université vis-à-vis de travaux médiocres qui valurent diplômes ou promotions à leurs auteurs. Elle fut facilitée par des pratiques bien connues dans les facs mais rarement dénoncées avec autant de netteté: «**signatures en blancs de procès-verbaux, jurys fictifs ou partiels, appréciations de complaisance, ambiguïté des évaluations utilisant un double langage**» en somme, tout l'arsenal qui permet aux «chers collègues» de préserver leurs prés carrés selon un pacte tacite de non-agression et de renvois d'ascenseur. Autre «constante» qui en découle: la «résistance pugnace des universitaires à user de leur privilège leur permettant de sanctionner par une juridiction interne les manquements éventuels de l'un d'entre eux», attitude «systématique à Lyon-III comme à Lyon-II».

Bizarrement, c'est pourtant vers l'institution universitaire, apparemment bien peu fiable, que se tourne Rousso pour «sortir de la crise». Il plaide pour la mise en place «de mécanismes d'alerte, de réflexion et d'éventuelle résolution des problèmes, en essayant de les circonscrire dans un premier temps au sein de l'université, et en évitant les effets de scandale ou la pression extérieure».

Un souci de discrétion dont l'université n'a jamais manqué. Et l'historien ajoute qu'un «geste» ou une «parole» de l'université seraient bienvenus, «sans prendre nécessairement les formes d'une "repentance" ou viser nommément des individus». Un petit geste symbolique, pour calmer les associations? Ces dernières risquent de ne pas trop goûter cette idée pas franchement à la hauteur de l'enjeu, après trente ans de silence de la part des autorités universitaires.

Libération, 6 octobre 2004.

On attend avec délectation les réactions des bizuths d'Hippocampe (BP 2419, Lyon cedex 02) et des blochisto-trozkystes autres panczer-épurgateurs de la région lyonnaise.

SÉRAIL

Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon, avait commandé en juillet 2001 un rapport réalisé par le Conseil Lyonnais pour le respect des droits (CLR), nébuleuse regroupant une quarantaine d'associations d'extrême gauche et/ou inféodées aux différents lobbies, sur la présence de la «bête immonde» tapie au sein de l'université lyonnaise. Ce «rapport» avait été remis à la «commission d'historiens» mise en place en février 2002 par l'ancien ministre de l'Education «nationale», Jack Lang.

Ces émules de Robespierre fustigeaient ainsi des liens de certains enseignants avec «l'extrême droite», des «dérives qui ne sont pas le fruit du hasard», «les responsables de Lyon III» «recrutant», «promouvant», «finançant en connaissance de cause», «un réseau concentré de militants d'extrême droite (sic) ayant une volonté de diffuser son idéologie à travers l'université» (5/10/2002). Dans son édition en date du 6 octobre, le quotidien *Libération* se fend d'un article exposant «le fruit des travaux de la commission sur le racisme et le négationnisme» à l'université de Lyon III, remis au digne successeur de Jack Lang, le délicat François Fillon. Présidé par Henry Rousso, un historien du sérail, ladite Commission n'a pas accouché d'un énorme rat noir mais d'une petite souris. Tout juste est-il réaffirmé que «depuis sa création en 1973, Lyon III a permis l'installation d'un noyau d'extrême droite», ou encore que des révisionnistes, horresco referens, y ont obtenu des diplômes. M. Rousso explique aussi, rapporte *Libération*, que «l'université a procédé à des recrutements qui laissent présager une volonté de transmettre l'héritage du noyau d'extrême droite Institut d'études indo-européenne (IEI) créé en 1980 – et que nos grands démocrates réussirent à liquider en 1998 en le privant de subvention.

Selon le rapporteur Rousso, l'IEI était «un abri pour des enseignants qui auraient sans doute du mal à se faire accepter ailleurs, tous n'ayant pas la stature scientifique requise pour enseigner dans une grande université». Propos qui révèle la partialité militante de ce monsieur, l'IEI, internationalement connu et reconnu, ayant abrité au contraire en son sein des universitaires de grande qualité. A commencer par Jean Haudry, dont les multiples rééditions de son remarquable «Que sais-je» (Puf) sur les «Indo-européens», sont épuisées depuis longtemps mais que «curieusement», les Presses universitaires de France se refusent à réimprimer... Commentant le rapport Rousso, Bruno Gollnisch, toujours professeur de droit international et de langue et de civilisation japonaise à Lyon III, s'est contenté de remarquer que la présence de 5 ou 6 enseignants catalogués «nationalistes» dans cette faculté ne représentaient pas vraiment le poids réels du courant national en Rhône-Alpes «qui a obtenu 20% des suffrages lors des dernières élections régionales». A cette aune «ce n'est pas 6, mais

80 nationalistes qui devraient enseigner à Lyon III!» a souligné le Délégué général du Front National.(Sources FN)

< <http://fr.altermedia.info/> >

LE CHEF DES NOUILLES

Rapport Rouso: le président de Lyon III regrette l'absence de contradictoire

*Depuis Montréal, Guy Lavorel réagit à la publication des conclusions du **rapport** Rouso. Il va demander le document, qui n'a pas encore été rendu public, à François Fillon*

«Le principe du contradictoire n'a pas été respecté. Le président de l'université que je suis n'a même pas eu connaissance du rapport pour y apporter des remarques.» Guy Lavorel, président de l'université Lyon III, présent depuis le début de la semaine à Montréal dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, est très mécontent de la publication d'extraits du rapport de l'entretien Henry Rouso sur le négationnisme et l'extrême droite à Lyon 3, et surtout des premiers commentaires.

Il souligne que le rapport ne fait pas mention d'éléments nouveaux. Depuis le lancement des travaux d'Henry Rouso, il rappelle que l'Université a reçu à plusieurs reprises l'historien et ouvert ses archives. Les documents qui devaient être conservés l'ont été et étudiés par l'historien.

Quels nouveaux gages?

Guy Lavorel demandera à François Fillon de lui transmettre le rapport, qui n'a pas encore été rendu public par le ministère. Le rapport Rouso selon lui, ne pouvait que faire des mécontents: ne critiquant pas assez durement l'institution, il ne peut que provoquer l'insatisfaction de ceux qui se posent en critiques réguliers de l'université Jean-Moulin. Mettant profondément en cause l'université, le rapport ne peut que perpétuer le malaise dans une institution où les enseignants d'extrême droite ont toujours été et demeurent minoritaires, même si quelques individualités se sont montrées très actives.

Le président de l'université Jean-Moulin, en attendant le rapport, se demande quels nouveaux gages il pourrait donner de sa volonté de pacification: Tout le monde dit qu'il faut tourner la page, même le maire de Lyon. Je ne peux m'opposer au poids des commissions de spécialistes», explique-t-il pour répondre à la critique qui vise la nomination d'une enseignante désignée comme militante d'extrême droite par les associations luttant contre le négationnisme.

Le retour d'un climat plus serein à Lyon 3, **entre la présidence et des associations étudiantes, Unef et Hippocampe**, n'est pas facile. La culture libérale de l'université en fait la cible régulière d'associations qui pointent aussi un manque de dialogue et un fonctionnement trop peu transparent. La réception du président Compaoré au printemps et un trentième anniversaire fêté sans participation n'ont pas aidé à combler le fossé entre une minorité d'étudiants et les dirigeants de l'université. C'est toute l'université de Lyon qui fait les frais de ce feuilleton.

Michel Deprost

Le Progrès de Lyon, 8 octobre 2004

Hippocampe se sont «félicitées» de la sortie du rapport Rouso, attendue de longue date. «Il semblerait qu'il contienne un certain nombre d'éléments satisfaisants, mais d'autres moins.» Elles réclament aujourd'hui au ministère de prendre les «dispositions» concrètes pour redorer l'image de l'université. La parole est à François Fillon. F. A.

20 minutes

< <http://www.20minutes.fr/journal/france/article.php?id=31890> >

Voici le communiqué des pseudo-étudiants:

Rapport Rouso: Nous voulons des répercussions concrètes!

La commission dirigée par Henri Rouso chargée de faire la lumière sur les dérives négationnistes à Lyon III, a remis son rapport au Ministre de l'Éducation Nationale de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche mardi 5 octobre. Cette commission avait été mise en place suite à la demande des 3 organisations étudiantes (UNEF, UEJF et HIPPOCAMPE) il y a bientôt 3 ans.

Après de multiples actions dont une occupation en juin dernier de Lyon III, nous ne pouvons que nous féliciter de la sortie de ce rapport. Il semblerait que ce rapport comporte plusieurs éléments satisfaisants, mais insuffisants sur d'autres.

Si les informations que nous avons se confirmaient, la commission aurait pointé du doigt un certains nombres de dérives que nous dénonçons depuis plusieurs années maintenant, tel que le recrutement d'enseignants dont les liens avec l'extrême droite sont avérés, ainsi que la validation de travaux (thèses et mémoires) racistes, négationnistes, révisionnistes et antisémites par l'université Lyon III.

Pendant, aucune solution politique crédible ne semble avoir été proposée par la commission. C'est pourquoi nous demandons au Ministre de rendre public le rapport de la Commission Rousso le plus rapidement possible et de contraindre l'université Lyon III à prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin aux dérives qui entachent la communauté universitaire depuis 30 ans.

6 octobre

< http://www.unef.fr/deliaGo/zoomArticle/article_id-1228.html >
< <http://www.uneflyon3.net/> >

Les poubelles sautent en piste

Négationnisme: Henry Rousso dédouane Lyon-III

Pour Henry Rousso, tous ces scandales ne seraient liés que par le hasard! Circulez, il n'y a rien à voir.

Il a fallu 3 ans à l'universitaire du sérail Henry Rousso pour parvenir, dans un rapport, aux conclusions:

-- **Que les affaires de négationnisme** soulevées par les citoyens, les associations et les journalistes depuis deux décennies sont "*marginales*" (p. 12).

-- **Que la dimension lyonnaise de ces affaires s'explique** par le "*hasard des situations et des parcours*" (p. 9).

-- **Que les cas de Faurisson et Notin n'ont pas** "*mis en évidence des problèmes de prosélytisme dans les cours*" (p.10)

-- **Que les professeurs Lequin et Ladous qui ont validé les diplômes** de Jean Plantin sur Rassiner et sur le "typhus exanthématique dans les camps nazis" sont "*insoupçonnables*" (p. 7).

-- **Que la mention "Très Bien" délivrée au mémoire négationniste** de Plantin signifie "*en réalité le contraire de ce qu'elle exprime*" (p.13).

-- **Que le très aryaniste Institut d'Etudes Indo-Européennes** a été un "*bouc émissaire*" et sa nocivité réelle "*surestimée*" (p.6)

-- **Qu'il n'y a pas de continuité** des affaires négationnistes à Lyon.

Ce rapport est indécent. Il est d'une insigne mauvaise foi.

Existe-t-il d'autres universités où les affaires négationnistes se sont succédées à un tel rythme et avec une telle ampleur? Chacun connaît la réponse.

Non content d'exonérer Lyon III, M. Rousso ose attaquer les associations, prétendant que l'émotion légitime suscitée par ces affaires a été "*exploitée*" et a entraîné "*des phénomènes de délation publique, d'accusations gratuites*" (p.16).

Aujourd'hui Plantin, directement appuyé par Faurisson, continue à publier sa revue antisémitaire "Tabou" sans être inquiété. On lui a même rendu ses diplômes frauduleux.

C'est ce moment que M. Rousso saisit pour défendre ses pairs gravement compromis et diffamer les antinégationnistes. Il voudrait faire accroire que la presse et les associations ont fabriqué ce qu'il appelle une "*scandalisation*".

Selon lui 20 ans de négationnisme pourraient être réparés par un "*geste*".

Le rapport Rousso n'en mérite qu'un: être mis au panier.

Cercle Marc Bloch, 11 octobre 2004

Ce communiqué est agrémenté des commentaires suivants:

A l'issue de trois années de travail sur les universités lyonnaises, Henry Rouso n'hésite pas à écrire que son enquête sur Robert Faurisson **n'a pas "mis en évidence des problèmes de prosélytisme dans les cours"**. L'ex-collègue Faurisson aurait donc été négationniste en civil, mais se serait normalement comporté dès lors qu'il pénétrait dans son amphithéâtre. Une affirmation qui ne résiste pas à la simple vérification des documents disponibles. **Une recherche rapide sur Amnistia.net** aurait permis à Henry Rouso de tomber sur **le descriptif du travail de Robert Faurisson publié par l'université Lyon 2 en 1978 à destination des étudiants**. Le militant négationniste alors déguisé en honorable professeur de littérature n'y faisait pas mystère de ses objectifs:

-- **Recherches** sur le thème "**Le journal d'Anne Frank est-il authentique?**", Recherches sur la genèse de **la légende des chambres à gaz nazies** et préface sur ce thème à la traduction française de "L'Imposture du XX^e siècle" de A.R. Butz.

On ne peut donc que s'étonner en constatant qu'une pièce aussi décisive ait pu être ignorée par une commission d'enquête disposant d'autant de temps et d'autant de moyens. **Une pièce dont l'existence remet en cause le fondement même des conclusions d'une commission** dont ce n'est hélas pas l'unique manquement.

Le 25 mai 1978, Robert Faurisson distribuait un photocopie à ses étudiants en licence, prétendant "*que le nombre de Juifs exterminés par Hitler (ou victimes du génocide) s'élève heureusement à... zéro*". **L'institution universitaire n'y trouva alors rien à redire**. La réaction vint d'Italie. Dans un article du *Corriere della Sera* du 3 janvier 1979, que la presse française oublia de publier, **Primo Lévi pointait Faurisson du doigt**:

-- "**Qu'ont donc fait en France les autorités universitaires et la justice?** Elles ont toléré que vous, niant les morts, vous les tuiez une seconde fois".

Un quart de siècle plus tard, il se trouve d'autres autorités universitaires pour **prolonger le silence sur la révolte de Primo Lévi** tandis que d'autres juges redonnent à un Jean Plantin ses diplômes négationnistes accordés par des jurys "insoupçonnables".

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur les insuffisances du rapport Rouso.

< http://www.amnistia.net/news/articles/negdoss/raprouss/raprouss_204.htm >

On n'en attendait pas moins de l'Ahuri des poubelles, seul et unique adhérent du "Cercle Marc Bloch", un nom usurpé en dépit du refus de l'héritier de Marc Bloch qui ne veut pas cautionner tous ces petits flambeurs.

Quant au Rapport Rouso (pdf - 4,8 M), il est téléchargeable à l'adresse suivante:

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/rapport/rapport_rouso.pdf>

On y lit p. 12:

Ensuite, et dans la même logique, le racisme constitue depuis longtemps un délit en droit pénal français, quant au négationnisme, il l'est devenu en 1990. Enquêter sur leur éventuelle expression signifie donc se pencher sur des faits entrant dans le champ de compétence de la justice, au risque de se substituer à elle, soit en revenant sur des faits jugés, soit en mettant en exergue des faits qui n'ont pas donné lieu à des poursuites. S'ajoute un risque supplémentaire, en particulier concernant le négationnisme: dès lors qu'il s'agit d'un délit, sa définition, son imputation à une situation ou à une personne concrète oblige à plus de rigueur et plus de discernement qu'auparavant, en une matière où précisément l'imprécision et l'ambiguïté règnent souvent. C'est l'un des effets pervers de la loi Gayssot qui, en réprimant le négationnisme, a paradoxalement rendu sa qualification préalable plus difficile.

On regardera avec intérêt, à cause de son souci de manichéisme, la note 8 de la p. 13:

Avant que l'enquête ne débute, la commission a été l'objet de deux séries d'attaques. La première est venue des milieux négationnistes, sous l'impulsion de l'historien britannique David Irving, un des chefs de file de ces mouvements, qui ont lancé sur internet des offensives par voie de courriels auprès des membres de la commission, certaines comportant des menaces; la seconde est une lettre ouverte **!Erreur de syntaxe**, « du 8 mars 2002, adressée à Jack Lang, par le président de SOS-Racisme, Malek Boutih, et l'écrivain Didier Daenincks, du Cercle Marc-Bloch qui, sans prendre contact avec les intéressés, et sans prendre le temps de s'informer, mettaient violemment en cause *ad hominem* la probité intellectuelle des

membres de la mission. Cette initiative, restée sans écho, donne la mesure des controverses; elle s'inscrit dans des péripéties expliquées aux chapitres 6 et 7.

Il va sans dire que les révisionnistes français (Irving ne peut pas être classé parmi les négationnistes) ont regardé la constitution de la commission Rousso avec amusement, sûrs qu'ils étaient que les gauchards lyonnais ou pseudo-lyonnais allait se disputer avec elle comme chiens et chats, ce qui n'a pas manqué, et a largement suffi à nous esjouir. Le film n'est pas terminé:

Négationnisme: Rousso-Lyon III, un rapport qui ne passe pas par l'ahuri des poubelles

La mise à disposition de l'intégralité du rapport Rousso, dont l'objet était l'étude du racisme et du négationnisme à l'université Lyon III, permet de confirmer les termes de la lettre adressée dès février 2002 au ministre de l'Education nationale par le Cercle Marc Bloch et Malek Boutih, alors président de SOS Racisme. Ce courrier rappelait les différentes prises de position de certains membres de la commission dans des affaires mettant en cause **des universitaires ayant appartenu à La Vieille Taupe négationniste** ou soutenant que le massacre des Arméniens ne constituait pas un génocide. Ce courrier se terminait sur ces affirmations prémonitoires:

"Pour finir, donc, puisqu'il s'agit de Lyon où en 1996, après un long débat de société, a été débaptisée la Faculté de Médecine qui portait le triste nom d'ALEXIS-CARREL, médecin effectivement pro-nazi, membre du Parti Populaire Français de Jacques Doriot et théoricien du racisme et de l'eugénisme, pensez-vous, Monsieur le Ministre, que la commission nommée par vous a autorité à s'attaquer [**c'est pas du français, ça, "autorité à s'attaquer", c'est peut-être le patois d'Aubervilliers?**] aux affaires 'de racisme et de négationnisme ayant trouvé leur expression au sein de l'université', alors que son président M. Henry ROUSSO, comme M. TAGUIEFF, a dénoncé violemment les associations antiracistes (LICRA et Ras l'Front) qui ont demandé la débaptisation de la rue Alexis-Carrel de Paris, acte symbolique très justement posé depuis par M. Bertrand DELANOË, nouveau maire?

Poser les questions c'est y répondre.

La plupart des membres de cette commission ont déjà beaucoup agi pour que 'la lumière' ne soit pas faite et pour tenter de discréditer les associations qui, depuis longtemps, combattent le racisme et le négationnisme.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que, dans ces conditions, nous ne puissions applaudir à votre initiative et que nous la regardions au contraire avec le plus profond scepticisme. Nous avons jugé de notre devoir de vous éclairer sur l'inaptitude de cette commission à remplir son rôle". ([voir la lettre dans son intégralité dans notre édition du 26.02.2002](#)).

Trente mois plus tard, force est de constater que le rapport Rousso fonctionne bien comme une machine à tronçonner les affaires qui agitent l'université lyonnaise depuis un quart de siècle. C'est une tentative de les isoler les unes des autres, de blanchir les "collègues" comme Yves Lequin et Régis Ladous qui ont octroyé **des diplômes à des devoirs [ce malheureux primaire ne sait pas qu'à l'université on ne fait plus de "devoirs"... Il a dû beaucoup tirer la langue pour arriver au certif!]** d'inspiration négationniste. Le plus grotesque dans le texte de Henry Rousso étant le passage où il est doctement démontré que le fait d'attribuer une mention "Très Bien" à une maîtrise niant l'extermination des Juifs d'Europe est en fait une manière de bloquer l'étudiant, mais que cette subtilité de la sanction par l'absurde ne peut être comprise hors de l'Université!

La logique de la méthode Rousso est patente dans les dernières pages du rapport, celles qui dressent la liste des personnes ayant accepté de collaborer avec la commission.

Henry Rousso remercie pêle-mêle des dizaines d'informateurs, de contributeurs. Il adresse, sans autre hiérarchie que la chronologie ou la situation géographique, sa gratitude à des professeurs honorables et à des militants d'extrême-droite, à des chercheurs respectables et à des membres du Grece ou de l'Institut d'Etudes Indo-Européennes, à des dirigeants d'associations de déportés ou à des dirigeants du Front National.

Merci et gratitude à Régis Ladous qui collabore à la revue sectaire *Politica Hermetica* ([voir notre édition du 08.03.2002](#)) et qui couronna le travail négationniste de Jean Plantin, merci à Bernard Lugan militant pro-apartheid, merci à Jacques Marlaud, merci à Pierre Vial, merci à Jean-Paul Allard... Merci chaleureux à François Robert de Lyon II qui remporta un procès où il était pourtant dit: "qu'il a adhéré au mouvement de la Guerre Sociale en 1979, qu'il en a été membre jusqu'en 1982", une période où "les adhérents du groupe accueillaient des textes comme *De l'exploitation dans les camps à l'exploitation des camps* (...) dont le caractère négationniste est incontestable".

Et aussi, merci à Bruno Gollnisch, professeur à Lyon III, dont le recteur de l'Académie vient de demander la révocation suite à ses déclarations en faveur de ses collègues négationnistes! Des diatribes qui venaient à la suite d'une série de dérapages de même nature que Henry Rousso ne pouvait ignorer.

On pensait, naïvement, que l'historien devait se refuser, in fine, à accepter l'équivalence de tous les discours, même s'il est dans son rôle de tous les écouter. Ces pages de "gratitude" et de "remerciements chaleureux", figurent en conclusion du travail effectué par cette étrange commission. Une ligne de remerciement pour Serge Klarsfeld, une autre pour Bernard Lugan, une ligne de remerciement pour Pierre Vidal-Naquet, une autre pour Bruno Gollnisch. Comme si l'historien avait oublié qu'il devait, en premier lieu, se refuser au simple constat de la multiplicité des versions. Jean-Luc Godard expliquait que l'objectivité, selon les médias, consistait trop souvent à accorder cinq minutes d'antenne à Hitler et cinq minutes à ses victimes. En ce qui nous concerne, nous nous refusons à croire que ce genre d'objectivité puisse gagner aujourd'hui la pensée scientifique.

Nous avons reçu ce communiqué du Cercle Marc Bloch, que nous publions volontiers

Le Cercle Marc Bloch demande au gouvernement le retrait immédiat du "rapport Rousso".

Ce document pervers et diffamatoire calomnie les associations et militants qui luttent contre le négationnisme afin de couvrir ses pairs universitaires. Il fait obstacle aux légitimes exigences éthiques des étudiants et des citoyens.

Cercle Marc Bloch

< http://www.amnistia.net/news/articles/negdoss/raprous2/raprous2_207.htm >

Le plus curieux c'est que Rousso ne remercie pas l'équipe de Conseils de révision, qui tient pourtant une chronique des grandes panurgies lyonnaises dont personne ne peut se passer.

Parallèlement, mais toujours sur la scène lugdunienne, une autre pantomime amusait les passants:

Gollnisch à l'extrême droite de l'odieux

Réagissant au rapport Rousso sur le négationnisme à l'université Lyon-III, le numéro deux du Front national s'est surpassé dans l'ignoble.

Bruno Gollnisch, député européen et numéro deux du Front national, veut pouvoir nier l'Holocauste en paix. Ainsi, il ne supporte pas bien le rapport Rousso sur l'existence de négationnistes au sein de l'université Lyon-III (lire l'article du 6 octobre), où il exerce son professorat. "Je conteste la légitimité et la légalité de cette mission de police de la pensée", a-t-il déclaré lundi lors d'une conférence de presse.

Sa première attaque est pour le principal signataire du rapport: "Henry Rousso est un historien engagé, c'est une personnalité juive, une personnalité estimable, mais sa neutralité n'est pas assurée", rappelle-t-il au cas où l'on aurait oublié l'antisémitisme qu'exsude le Front national. Et Gollnisch de marcher dans les pas de son patron, Jean-Marie Le Pen: "Il n'y a plus un historien sérieux qui adhère intégralement aux conclusions du procès de Nuremberg", affirme-t-il. "Je ne mets pas en cause l'existence des camps de concentration mais, sur le nombre de morts, les historiens pourraient en discuter", a-t-il poursuivi. "Quant à l'existence des chambres à gaz, il appartient aux historiens de se déterminer", achève-t-il. Depuis 1990, la loi Gayssot fait de la contestation de crime contre l'humanité un délit. Elle a été votée après les propos tenus en 1987 par Jean-Marie Le Pen sur RTL, considérant que les "chambres à gaz [sont] un point de détail de l'Histoire".

[...] C'est Henry Rousso qui le dit dans son rapport: "L'université a procédé récemment à des recrutements qui laissent présager une volonté de transmettre l'héritage du noyau d'extrême droite originel". Chargée d'enquêter sur le racisme et le négationnisme à l'université Lyon-III, **marquée depuis trente ans par les affaires de négationnisme** et par la présence de professeurs ouvertement d'extrême droite, comme Bruno Gollnisch ou Pierre Vial, la commission Rousso ne pouvait sans doute imaginer plus ample confirmation de ses propos.

Libération, 11 octobre 2004

< <http://www.liberation.fr/page.php?Article=245336> >

Dix-sept ans après son leader, le numéro 2 du FN met en doute leur existence. Chambres à gaz: Gollnisch fait son Le Pen

Par Christophe **Forcari**

Chassez le naturel et Bruno Gollnisch le ramène au grand galop. Hier, lors d'une conférence de presse à Lyon, le délégué général du Front national, réagissant au rapport d'Henry Rousso sur le négationnisme au sein de l'université Lyon-III (lire ci-contre), a déclaré qu'«il n'y a plus un historien sérieux qui adhère intégralement aux conclusions du procès de Nuremberg». «Je ne remets pas en cause l'existence des camps de concentration mais, sur le nombre de morts, les historiens pourraient en discuter. Quant à l'existence des chambres à gaz, il appartient aux historiens de se déterminer», a poursuivi le numéro 2 du parti d'extrême droite et dauphin possible de Jean-Marie Le Pen, reprenant à son compte les arguments usuels des historiens négationnistes.

«**Police de la pensée**». Tout sauf un dérapage dans la bouche de ce professeur de langue et de civilisation japonaises, justement à Lyon-III, habitué à se prononcer en pesant ses déclarations au trébuchet. Tout à fait conscient de la portée de ses paroles, il a déclaré ne pas savoir s'il sera «chassé de [sa] chaire pour cette phrase ou mis en prison mais [il] l'assume». Pour lui, si le débat sur ce sujet tombe sous le coup d'un tabou entretenu par «une police de la pensée», c'est qu'«il y a des intérêts considérables à nier ce débat. C'est l'intérêt de l'Etat d'Israël dans les discussions sur les réparations qui sont sans fin». Il a d'ailleurs fustigé Henry Rousso, précisant qu'il s'agit d'un «historien engagé. C'est une personnalité juive, une personnalité estimable, mais sa neutralité n'est pas assurée». [...]

Libération, 12 octobre 2004. Voir aussi *Le Monde* du 13 octobre 2004, p. 9: "Bruno Gollnisch (FN) émet des doutes sur l'existence des chambres à gaz et relativise l'ampleur de la Shoah", par Sophie Landrin, qui ajoute:

Le ministère de l'éducation nationale a jugé, mardi 12 octobre, ces propos "scandaleux" et a indiqué qu'il examinerait les suites à donner à de telles déclarations auprès du rectorat et de l'université Lyon-III. "Tout propos négationniste relève du pénal", rappelle-t-on dans l'entourage de François Fillon.

Intervention préparée

Tout en se défendant d'être "l'apologiste de crimes indiscutables commis par le régime national-socialiste au cours de la deuxième guerre mondiale", tout en admettant "les déportations pour raisons raciales", il a revendiqué le droit de "discuter librement" du "drame concentrationnaire". "Je ne remets pas en cause l'existence des camps de concentration, mais sur le nombre effectif de morts, les historiens pourraient (...) discuter", a-t-il avancé. L'intervention était préparée avec soin. Le numéro 2 du FN, rival de Marine Le Pen, partisane d'une "dédiabolisation" du parti d'extrême droite, n'a jamais quitté ses notes des yeux.

Interrogé sur les chambres à gaz, que Jean-Marie Le Pen avait qualifiées à deux reprises, en 1987 et en 1997, de "détail", M. Gollnisch a estimé qu'"il appartient aux historiens de se déterminer". "Sans doute y a-t-il eu quelques centaines de milliers de morts", a-t-il concédé. Le numéro deux du FN s'est ensuite plu à raconter les liens qu'il avait tissés avec Jean Plantin, auteur d'une thèse et d'un mémoire révisionniste à Lyon-III, et qui continue, malgré des condamnations judiciaires, à éditer des revues révisionnistes. "Je ne connaissais pas ce garçon lorsqu'il est entré à Lyon-III, a-t-il indiqué. Mais quand j'ai eu connaissance de ces travaux, je me suis abonné à sa revue et je l'ai invité à déjeuner au conseil régional."

Assis à ses côtés, un conseiller régional (FN) de Rhône-Alpes, Albert Rousset, est alors intervenu pour donner son "avis sur les chambres à gaz". "Il faut faire la différence entre la mémoire vécue et la mémoire rapportée. Moi, j'ai vu les chambres à gaz, je les ai même utilisées. Elles ont servi à désinfecter des milliers de prisonniers, pouilleux ou atteint du typhus", a-t-il tonné, au côté d'un Bruno Gollnisch un brin gêné.

Sophie Landrin

[On remarquera que *Le Monde* a passé sous silence la phrase de Gollnisch publiée par *Libération*: «il y a des intérêts considérables à nier ce débat. C'est l'intérêt de l'Etat d'Israël dans les discussions sur les réparations qui sont sans fin».]

Allons directement à la source:

< http://www.gollnisch.com/quotidien_detail.php?id_qp=297&art=5

Edition nationale du mercredi 13 octobre 2004

CONFERENCE DE PRESSE DE BRUNO GOLLNISCH
LA POLICE DE LA PENSEE ET L'UNIVERSITE DE LYON
CONFERENCE DE PRESSE DE BRUNO GOLLNISCH
(EXTRAIT)
LE 11 OCTOBRE 2004

La «police de la pensée» ne s'intéresse guère au discours de haine que tiennent par exemple les fanatiques islamistes qui voulaient faire sauter la cathédrale de Strasbourg et le marché de Noël, et qui sont jugés au Tribunal Correctionnel de Paris. Au fait, pourquoi le Tribunal Correctionnel de Paris, et non la Cour d'Assises de Colmar?

Non, ce n'est pas cela qui retient l'attention des censeurs. C'est l'existence de 5 ou 6 «dissidents» à l'Université de Lyon. Entendez par là des universitaires suspects d'être «politiquement incorrects».

C'est ainsi que Jack Lang, alors ministre de l'Education, avait nommé, fait inouï dans l'université française, un enquêteur dans la personne de M. Rouso. Imagine-t-on un ministre de droite nommer quelqu'un pour enquêter sur les recrutements passés de communistes, trotskystes, maoïstes et autres qui ont consciencieusement noyauté l'université française depuis cinquante ans? Il y aurait de quoi faire!

Première surprise, le rapport de M. Rouso n'a pas été communiqué au Président de l'Université et aux mis en cause, mais publié dans *Libération*.

Certains pouvaient craindre qu'une mission aussi extravagante, n'enfreigne l'adage «*nemo iudex in causa sua propria*», «personne ne saurait être juge en sa propre cause». Car M. Rouso, historien estimable d'origine juive, directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, adversaire déclaré des «révisionnistes» dont on disait - à tort - que l'université lyonnaise était truffée, aurait pu être considéré comme un historien engagé contre ce qu'il avait pour mission d'étudier. Et cependant, il semble que son rapport soit, sinon la montagne qui accouche d'une souris, du moins **une douche froide** pour les persécuteurs de la liberté de pensée.

En effet, si on lit entre les lignes la déception de la presse «bien pensante», il semblerait que le rapport soit très sévère pour les associations extrémistes du type «Hippocampe», «René Cassin», UEJF, etc, et aussi pour l'indigne traitement médiatique réservé à l'une des meilleures universités françaises. Il reconnaît aussi une évidence: l'existence du pluralisme politique dans l'université de Lyon III, celle qui était particulièrement visée.

Recrutement:

Tout au plus mettrait-il en cause quelques recrutements. J'ignore ce qu'il en est. Ce dont je suis sûr c'est qu'en ce qui me concerne, avant d'être nommé je ne connaissais rigoureusement personne à l'Université Lyon III et que j'ai appris la création d'une chaire de japonais par le «Journal officiel de la République» où les vacances sont publiées pour que chacun puisse faire acte de candidature.

Quant à mes titres, au risque d'être prétentieux, je les compare volontiers avec ceux de mes collègues de gauche ou d'ailleurs: quand en 1980 j'ai été candidat à cette chaire, j'étais maître de conférences à Metz docteur en droit, lauréat de l'Université de Paris, diplômé des Sciences politiques, diplômé des Langues orientales en Japonais, Malais, Indonésien, ancien research fellow à l'Université de Kyoto, membre de la société japonaise de Droit International et de diplomatie.

À l'âge de vingt-cinq ans j'avais créé les cours de droit du Japon, à l'Institut des Langues Orientales, et de droit des pays d'Extrême-Orient à la faculté de Droit de Paris. Mes maîtres étaient alors: Jacques Robert, ancien président de l'Université de Paris II, nommé au Conseil Constitutionnel par Laurent Fabius (une personnalité d'extrême-droite?), René Rodière, éminent juriste, et les deux plus grands japonologues français: René Sieffert, ancien président des Langues Orientales, et Bernard Frank, du Collège de France.

La seule personnalité du Régime de Vichy à avoir joué un rôle dans ma carrière a été François Mitterrand, qui, comme Président de la République, a signé mon décret de nomination.

D'ailleurs et contrairement à ce qui est dit, si le nombre d'enseignants sympathisants de la droite nationale à l'Université était au prorata du nombre de voix Front National aux dernières élections sur le département du Rhône, leur effectif ne serait pas de 5 ou 6 enseignants sur 400, mais devrait être de 80 environ. Ce serait le cas normal, si l'Université était représentative dans ses opinions de la diversité du corps social. On voit là le sectarisme habituel de la gauche, qui a noyauté sans vergogne depuis cinquante ans l'Université française, et qui trouve encore le moyen de s'indigner que

quelques sympathisants de la droite nationale aient pu se frayer un chemin dans une carrière académique, à Lyon ou ailleurs.

Les Français en général, et les Lyonnais en particulier sont peu informés de la réalité des persécutions et des mensonges.

Ils devraient savoir par exemple:

Que le Conseil Supérieur des Universités a ordonné que M. Notin fasse cours. Et que seule la crainte des milices violentes conduit l'administration à violer le droit en lui demandant de rester chez lui!

Que M. Plantin a été rétabli dans tous ses titres par les juridictions administratives après la pitoyable pantomime d'annulation rétroactive de ses diplômes par une administration et des enseignants terrorisés, dont il avait été la victime.

Que M. Roques, auteur de la fameuse thèse de Nantes, était considéré publiquement comme le meilleur spécialiste de la question par le célèbre historien Alain Decaux, académicien, et ancien Ministre socialiste.

Que la Cour des Comptes a parfaitement validé le paiement par l'Université de l'imprimeur de la revue de l'institut d'Etude Indo-Européenne, (au sujet duquel on avait déclenché un scandale contre le Président Guyot), ce qui était bien le moins, puisque l'Université avait repris le produit des abonnements à cette revue!

Tout cela, et bien d'autres choses, devrait tourner à la confusion des délateurs qui prennent toute une Université en otage, ses enseignants et ses étudiants.

Qui, enfin, osera le leur dire?

VALETAILLE AFFOLÉE

Le président de l'université Lyon III demande la suspension de Gollnisch

AFP | 13.10.04 | 17h17 Le président de l'université Lyon III a annoncé mercredi qu'il demandait au ministre de l'Education nationale la suspension de Bruno Gollnisch de ses fonctions de professeur, et la saisine de la section disciplinaire de l'université, après ses propos sur les chambres à gaz. Dans un communiqué, le président de l'université Jean Moulin Lyon III, Guy Lavorel, évoque sa "stupeur" face aux propos de M. Gollnisch, qu'il qualifie d'"inacceptables tant en eux-mêmes que par la grave atteinte qu'ils portent à l'honneur et au crédit de l'université dans son ensemble". M. Lavorel demande donc "au ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la suspension de l'intéressé et décide de saisir la section disciplinaire de l'université Jean Moulin", conclut le communiqué. Lundi à Lyon, lors d'une conférence de presse, M. Gollnisch, tout en assurant "ne pas remettre en cause les déportations" ni "les centaines de milliers, les millions de morts", a ajouté: "Quant à savoir la façon dont les gens sont morts, le débat doit avoir lieu". [...] Le recteur de l'académie de Lyon, Alain Morvan, avait également indiqué à l'AFP son intention de saisir lui-même la section disciplinaire de l'université Lyon III au cas où le président ne le ferait pas. "J'ai rencontré le président de l'université Lyon III hier (mardi) soir pour lui rappeler qu'il avait la possibilité, tout en suggérant qu'il s'agit d'un devoir, de saisir l'instance disciplinaire de l'université pour statuer sur ce cas", avait expliqué M. Morvan. **"L'Université française joue très gros sur cette question, elle joue son honneur, je veux le dire sans grandiloquence, et je serai très vigilant quant à l'attitude adoptée"**, avait affirmé le recteur. "Je sais que cela risque aussi de nourrir le désir de martyr [*en français: martyre*] de ces personnes, mais les faits sont trop graves pour que l'on reste sans rien faire", avait-il ajouté.

<<http://www.lemonde.fr/web/dh/0,14-0@14-0@2-3208,39-23765942,0.html>>

Voir aussi < <http://www.libération.fr/page.php?Article=245702> > qui ajoute:

Des propos que les modernistes du FN, regroupés autour de Marine Le Pen, jugent «consternants». «Je me désolidarise totalement de ce genre de propos», tranche Eric Iorio, responsable des questions électorales au siège du FN à Saint-Cloud. «Si Gollnisch veut apparaître comme un réprouvé de l'Histoire, qu'il le fasse à titre personnel, pas en tant que personnalité et futur président du FN.» «Pour son prochain meeting, il n'a plus qu'à mettre une cagoule et la tenue du Ku Klux Klan et ça sera complet», se désespère un autre cadre frontiste. Même Carl Lang, secrétaire général du FN et n° 3 du mouvement, proche de Bruno Gollnisch, prend ses distances, jugeant qu'«il lui appartient de gérer cela. C'est devenu son problème personnel». «Tu viens d'en prendre pour vingt ans», lui aurait-il dit lors de la réunion du bureau exécutif, mardi matin. «Ce genre de déclarations est

de nature à entraîner une progression électorale comme on n'en a jamais vu», ironise Olivier Martinelli, directeur de cabinet de Le Pen. Pour ressembler au chef, il ne reste plus à Gollnisch qu'à être condamné et perdre son immunité de parlementaire européen.

LES PANTINS SE DÉFAUSSENT SUR LE MINISTÈRE

Le président de l'université Lyon-III demande la suspension de Bruno Gollnisch

Interrogé lundi 11 octobre, le délégué général du Front national et professeur de civilisation japonaise à l'université Jean-Moulin de Lyon, Bruno Gollnisch, avait déclaré que, concernant l'existence des chambres à gaz, il appartenait "aux historiens de se déterminer".

Le président de l'université Lyon-III a demandé, mercredi 13 octobre, au ministre de l'éducation nationale, François Fillon, de suspendre l'universitaire et député européen Front national Bruno Gollnisch après ses propos sur les chambres à gaz, tout en annonçant son intention de saisir la section disciplinaire de l'université.

Dans un communiqué, le président de l'université Jean-Moulin Lyon-III, Guy Lavorel, évoque sa "stupeur" face aux propos de M. Gollnisch, qu'il qualifie d'"inacceptables tant en eux-mêmes que par la grave atteinte qu'ils portent à l'honneur et au crédit de l'université dans son ensemble". M. Lavorel demande donc "au ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, la suspension de l'intéressé et décide de saisir la section disciplinaire de l'université Jean-Moulin". Lundi 11 octobre, à Lyon, lors d'une conférence de presse, M. Gollnisch, tout en assurant "ne pas remettre en cause les déportations", avait déclaré: "Quant à savoir la façon dont les gens sont morts, le débat doit avoir lieu."

"L'université française joue très gros"

[...] Le délégué général du FN avait alors dit s'attendre à des sanctions. "Je ne sais pas si je serai chassé de ma chaire de japonais ou même mis en prison pour cette phrase, mais je l'assume", avait-il lancé après avoir affirmé que "pas un historien sérieux n'adhère intégralement aux conclusions du procès de Nuremberg" mis en place par les vainqueurs de 1945. [...]

L'immunité, obstacle à une procédure pénale

Les sanctions encourues par Bruno Gollnisch devant la section disciplinaire de l'université ne semblent pas claires. Du côté de l'université Lyon-III, on refusait de préciser pour le moment l'éventail des sanctions possibles, **dans l'attente de la qualification des faits** reprochés à Bruno Gollnisch, soulignant qu'il s'était exprimé en tant que député, hors du cadre de l'université. De même, le recteur d'académie a indiqué qu'il faisait "creuser l'aspect juridique de ces procédures, car en onze ans à ce poste dans divers endroits, je n'ai jamais été confronté à ce genre d'affaire". Par ailleurs, la procédure administrative ne présume en rien d'une éventuelle plainte devant un tribunal, ainsi que l'a rappelé Annick Lepetit, porte-parole du Parti socialiste, qui a souligné que "**les thèses négationnistes relèvent du pénal**, et à ce titre ceux qui les profèrent peuvent être condamnés". Mme Lepetit a estimé que Bruno Gollnisch "remettait sciemment sur le devant de la scène les thèses révisionnistes (qui) ont toujours été le fonds de commerce du Front national, et le restent". Néanmoins, le mandat de député européen de M. Gollnisch lui confère une immunité qui est un obstacle sur le chemin d'une procédure pénale.

Le Monde, 14 octobre 2004

Ça ne la défrise pas, la porte-parole du parti "socialiste" de dire que des "thèses" relèvent du "pénal". Ça lui paraît normal à cette pauvre toquée... Elle reçoit le soutien du dentiste malade, le bon docteur Gau(lde)nberg, qui préside l'officine d'assassinat intellectuel qui s'appelle la LICRA. Il rêve de nous avoir tous ligotés, sur son fauteuil! C'est le genre Bomba!

Le président de la Licra, l'eurodéputé UMP Patrick Gaubert, a écrit au président du Parlement européen pour s'étonner du manque de réaction de cette Assemblée et lui demander **quelles sanctions envisager** contre le parlementaire européen Gollnisch. «Nous allons également demander à nos avocats de regarder d'un peu plus près ses déclarations afin de voir quelle suite judiciaire leur donner», précise Patrick Gaubert. Vice-président de cette Assemblée, Pierre Moscovici (PS, toujours aussi "juif roumain") entend bien, lui aussi, porter l'affaire devant le bureau du Parlement. Pour l'ancien ministre des Affaires européennes de Jospin, «il faut non seulement une réaction forte, mais qui soit assortie de sanctions effectives».

Gaubert (LICRA) dénonce le silence de la classe politique

AFP 15/10 Le président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), Patrick Gaubert, a dénoncé vendredi le silence de la classe politique dans l'affaire Gollnisch.

"Personne ne dit que c'est inacceptable, **je trouve abject ce silence de tout le monde**", a déclaré M. Gaubert à l'AFP, "**la classe politique et les députés au Parlement européen sont en dessous de tout**".

M. Gaubert, lui-même député européen (UMP) de l'Ile-de-France, s'est félicité de la condamnation jeudi par le président du Parlement européen Josep Borrell des propos tenus lundi à Lyon par le député européen Bruno Gollnisch (Front national) sur les chambres à gaz des camps de concentration nazis.

"Ce qu'il a dit est pire que ce qu'avait dit Jean-Marie Le Pen et au Parlement européen, cette fois, ni le PPE (parti populaire européen), ni les Verts, ni les socialistes n'ont bougé", a observé M. Gaubert.

Lundi à Lyon, lors d'une conférence de presse, le numéro deux du Front National Bruno Gollnisch, tout en assurant "ne pas remettre en cause les déportations" ni "les centaines de milliers, les millions de morts", avait ajouté: "quant à savoir la façon dont les gens sont morts, le débat doit avoir lieu".

Interrogé sur les chambres à gaz, M. Gollnisch, professeur de civilisation japonaise à Lyon III, avait répondu: "je ne nie pas les chambres à gaz homicides. Mais je ne suis pas spécialiste de cette question et je pense qu'il faut laisser les historiens en discuter. Et cette discussion devrait être libre". Le ministre de la Justice Dominique Perben a **demandé à ses services d'examiner les suites pénales possibles** concernant les propos "absolument inacceptables" de M. Gollnisch.

Le ministre de l'Education nationale, François Fillon, s'est dit indigné par ces propos et a indiqué que celui-ci avait "deux rendez-vous, avec le conseil de discipline universitaire et la justice".

Fillon, tu ne devrais pas sortir de ton Maine-et-Loire. T'as pas la carrure.

Perben envisage des suites pénales Les propos de Gollnisch jettent le trouble au FN

Olivier Pognon [On l'a pas inventé celui-là]

Provocation délibérée, propos aux conséquences mal calculées, dérapage inconsidéré? Les déclarations de Bruno Gollnisch, si elles provoquent des réactions indignées hors de son parti, paraissent en outre ressenties comme un faux pas au FN. Jean-Marie Le Pen se tait. Carl Lang refuse de s'impliquer: "Il lui appartient de gérer cela. C'est devenu son problème personnel, dit-il de Bruno Gollnisch. Je ne participe ni de près ni de loin à ce débat." Jacques Bompard est tout aussi évasif: "Je n'ai pas suivi le dossier. Je suis très concentré sur les problèmes politiques d'aujourd'hui et m'intéresse peu à ceux d'hier et d'avant-hier." Quant à l'entourage de Marine Le Pen, il se désolidarise très ouvertement. "Ces déclarations n'appartiennent qu'à lui, elles ne représentent ni le FN ni ses objectifs, déclare Jean-Lin Lacapelle, conseiller régional du Centre. Plus que jamais, la dédramatisation est à l'ordre du jour. C'est un coup d'épée dans l'eau. Je ne comprends ni l'objectif ni la stratégie. Ce n'est pas très malin. Déringardiser le FN, ce n'est pas remettre en cause les points fondamentaux du FN, c'est éviter de revenir sur des sujets comme celui-là."

Eric Iorio est encore plus catégorique: "Je me désolidarise totalement de ce genre de propos. Si Gollnisch veut apparaître comme un réprouvé de l'Histoire, qu'il le fasse à titre personnel, pas en tant que futur président du FN." Un cadre du mouvement estime que, "pour son prochain meeting, il n'a qu'à mettre la tenue du Ku Klux Klan et ce sera complet". Interrogé hier par "Le Figaro", Bruno Gollnisch a affirmé que ses propos avaient été "déformés par abréviations, retranchements, etc.". S'il a dit que "plus un historien ne suit intégralement les actes du procès de Nuremberg", c'est, a-t-il précisé, "depuis que l'on sait la vérité sur le massacre de Katyn". Il n'a pas "émis de doute sur l'existence des chambres à gaz", "nié les camps de concentration", il "ne cherche pas à minimiser les crimes du régime national-socialiste", pour lequel il n'a "jamais eu la moindre sympathie". Pour autant, le numéro deux du FN maintient qu'"en ce qui concerne le drame concentrationnaire", il "s'en remet aux historiens dont la discussion doit être libre". "Sur les chambres à gaz, répète-t-il, je refuse de répondre sur le fond. Je ne suis pas un spécialiste." Le député européen affirme avoir tenu les propos qui lui sont reprochés à la fin d'une conférence de presse principalement consacrée à l'Europe et à la situation politique du FN. Il répondait aux questions qui lui étaient posées après avoir commenté le rapport de l'historien Henry Rousso sur le racisme et le négationnisme à l'université Lyon-III.

Le FN, depuis deux ans, travaille à sa "dédramatisation". Marine Le Pen et son association Générations Le Pen entendent peser de tout leur poids dans cette entreprise. Ils ont fait du refus de se

laisser entraîner sur les sujets liés à la Seconde Guerre mondiale une règle de conduite. Il n'est pas étonnant qu'ils soient très critiques à l'égard des déclarations de Bruno Gollnisch. Celui-ci a en revanche reçu le soutien de Marie-France Stirbois, qui rappelle qu'elle est fille de résistants et a "failli naître dans un camp de concentration". Elle approuve Bruno Gollnisch de demander le "libre débat" sur les chambres à gaz, car "cela permettrait de clouer le bec aux salauds qui disent n'importe quoi sur ce sujet".

Le Figaro du 15 octobre 2004

Pendant ce temps-là, nous, on prend des notes. Pour après.

Voir les contorsions compliquées de L'Agence de presse francophone d'Israel:

< <http://www.guysen.com/articles.php?sid=2754> >

Le débat doit avoir lieu

Bruno Gollnisch, numéro 2 du Front National, a indiqué jeudi qu'il répondrait "à toutes les convocations" qui lui seront envoyées mais qu'il ne retirerait rien des propos sur les chambres à gaz qu'il a tenus lundi. Interrogé en marge de la séance plénière du conseil régional de Rhône-Alpes, dont il est un élu, M. Gollnisch s'est dit prêt à se rendre à une éventuelle convocation de la section disciplinaire de l'université Lyon III, afin de s'expliquer, mais il a précisé qu'il ne "retirerait rien" de ses déclarations.

"Je ne vois pas ce que j'ai dit qui mérite d'être sanctionné. Je suis en place depuis 30 ans, je suis un ancien doyen de faculté et jamais aucun étudiant ne s'est plaint de préjugés politiques que j'aurais manifestés", a-t-il déclaré à des journalistes. Mercredi, le président de l'université Lyon III, appuyé par le recteur de l'Académie du Rhône, a demandé au ministre de l'Education nationale de suspendre Bruno Gollnisch, tout en annonçant son intention de saisir la section disciplinaire de l'université.

Lundi à Lyon, lors d'une conférence de presse, M. Gollnisch, tout en assurant "ne pas remettre en cause les déportations" ni "les centaines de milliers, les millions de morts", avait ajouté: "Quant à savoir la façon dont les gens sont morts, le débat doit avoir lieu". Interrogé sur les chambres à gaz, M. Gollnisch, professeur de civilisation japonaise à Lyon III, avait répondu: "je ne nie pas les chambres à gaz homicides. Mais je ne suis pas spécialiste de cette question et je pense qu'il faut laisser les historiens en discuter. Et cette discussion devrait être libre".

AFP 14 octobre 2004

Bruno Gollnisch rétablit les faits

Le compte-rendu de la conférence de presse que Bruno Gollnisch a tenu à Lyon le 11 octobre, en tant que parlementaire et dirigeant politique local, et en présence de vingt témoins», a comporté des erreurs et omissions qui en altèrent la portée». C'est pourquoi le Délégué général du Front national a tenu à préciser qu'il a critiqué en effet sans détour le principe de la commission d'enquête dont M. Rouso était chargé», mais qu'il ne s'en est pas "pris" à M. Rouso lui-même, qualifié (par lui) de personnalité estimable». Je n'ai mentionné ses origines familiales et son engagement académique» a affirmé Bruno Gollnisch, que pour souligner que, certains ayant craint qu'il ne soit juge et partie, tel n'avait pas été le cas, puisque son rapport condamnait sévèrement l'action des contempteurs de l'Université lyonnaise et le traitement médiatique dont elle est l'objet». Je n'ai pas "émis de doute" sur l'existence des chambres à gaz ni "relativisé l'ampleur de la Shoah" (sic)». Répondant aux questions d'un journaliste» a-t-il poursuivi j'ai dit que je m'en remettais aux spécialistes, dont je demande que les discussions soient libres, et non sous la menace de sanctions pénales. J'ai dit, et je maintiens, que plus un historien ne se contente de suivre intégralement les actes de Nuremberg depuis que l'on sait la vérité sur le massacre de Katyn. J'ai dit, et je maintiens, que la loi d'inspiration communiste dite "loi Gayssot", qui fait planer sur la discussion la menace de sanctions pénales est absurde, perverse, contraire aux principes généraux de notre droit et aux libertés fondamentales. Si des procédures étaient engagées contre moi en raison de propos qui relèvent évidemment de la liberté d'expression, je serais contraint de faire citer comme témoins de nombreux spécialistes français et étrangers de ces questions», a conclu Bruno Gollnisch. 16 oct.

< http://www.frontnational.com/quotidien_detail.php?id_qp=300&art=4 >

Voir *Le Monde* du 17 octobre: "Bruno Gollnisch a toujours remis en question l'ampleur de l'extermination des juifs par les nazis", par Elie Barth

Ces propos lui valent d'être visé par une enquête préliminaire ouverte, vendredi 15 octobre, par le procureur de la République à Lyon, Xavier Richard, sur instruction du ministre de la justice, Dominique Perben. "Il ya une possibilité de poursuite pour négation de crime contre l'humanité", a indiqué, vendredi, le garde des sceaux à Valence (Drôme), où il assistait au congrès de l'Union syndicale des magistrats. [...] A l'occasion d'une réunion publique, salle Wagram à Paris en 1996, la tonalité de son discours révélait le fond de sa pensée. Evoquant le projet de loi sur le racisme préparé par le ministre de la justice, Jacques Toubon, M. Gollnisch observait qu'"il y a aujourd'hui plus de liberté d'expression à Moscou où l'on vend plus librement qu'à Paris les livres de Roger Garaudy", en référence à l'ancien dirigeant communiste, auteur d'un ouvrage reprenant les thèses des négateurs du génocide juif. [...]

PREMIÈRES VOIES DE FAIT

Négationnisme: le prof Gollnisch forcé de sécher à Lyon-III

Face à l'intervention de militants après ses propos sur les chambres à gaz, l'élu du FN a annulé son cours.

Par Olivier Bertrand

L'étreinte se resserre autour de Bruno Gollnisch. Déjà visé par une enquête préliminaire pour ses propos du 11 octobre (il demandait notamment que les historiens puissent "se déterminer librement sur l'existence des chambres à gaz"), le numéro 2 du Front national n'a pu assurer ses cours à Lyon-III, vendredi après-midi. De 13 à 15 heures, il devait enseigner le droit international à des élèves en master d'administration des affaires. Mais l'Unef, l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et Hippocampe (association contre le négationnisme à Lyon-III) ont décidé **de venir lire pendant son cours des noms d'enfants décédés dans ces chambres à gaz** dont le professeur juge l'existence discutable. Sur un de leurs tracts, la photo d'un tas de corps décharnés, et ce slogan: "Il y a des faits qu'on ne discute pas." [**Bel aveu des ignorantins!**] Alertée de l'action, l'université a demandé à Bruno Gollnisch de renoncer à son cours. L'intéressé raconte que le président lui-même l'a appelé pour le prévenir qu'un "commando d'étudiants" allait débarquer.

"Injuste". Prévenus au dernier moment, les élèves ont sèchement accueilli les militants. "On trouve injuste d'être sanctionnés en même temps que Gollnisch", résumait une jeune fille. Sans être solidaires de leur enseignant, ils défendent leur cours. Les militants, accusés par ailleurs de "théâtraliser" leur action, ont tenté de les rassurer: "On vous promet qu'on va se mobiliser pour que Bruno Gollnisch soit remplacé s'il est suspendu", répétait Jérémie Zitoun, secrétaire général de l'UEJF à Lyon.

Alors que quelques étudiants de Bruno Gollnisch désapprouvaient ses propos, tout en estimant qu'il ne "faut pas mélanger le professeur et l'homme politique", un jeune militant de l'Unef leur a répondu que, selon lui, Bruno Gollnisch **"se cache derrière son statut d'universitaire pour assassiner la mémoire"**.

Dès la semaine dernière, après avoir volontairement créé le scandale, Bruno Gollnisch s'était expliqué devant ses étudiants. Il avait évoqué le "tollé médiatique" et nié les propos rapportés par la presse. Puis le numéro 2 du Front national avait estimé que l'on faisait beaucoup de bruit à son goût "pour trois ou quatre professeurs qui tiennent des propos pas politiquement corrects". Personne n'avait osé lui porter la contradiction. "Il nous impressionne, confie Dorothée. Il est balaise, il nous fait rire. C'est vrai qu'on se laisse un peu hypnotiser."

Statu quo. La section disciplinaire de l'université doit théoriquement être saisie par le président de Lyon-III. Mais Alain Morvan, le recteur de Lyon, s'agaçait vendredi, dans une interview à *Lyon Figaro*, de n'avoir aucune information à ce sujet. Tout en lançant la procédure, le président de Lyon-III ou le ministère auraient pu prononcer une suspension provisoire. Ils ont choisi de ne pas le faire. Les cours de Bruno Gollnisch restent donc programmés dès la semaine prochaine à l'université de Lyon-III. **Où ils promettent d'être agités.**

Libération du 23 octobre 2004:

LE BALAISE VOUS SALUE BIEN

CORRESPONDANCE Une lettre de Bruno Gollnisch

A la suite de notre article intitulé "Bruno Gollnisch (FN) émet des doutes sur l'existence des chambres à gaz et relativise l'ampleur de la Shoah" (Le Monde du 13 octobre), nous avons reçu de M. Gollnisch, délégué général du Front national, la mise au point suivante:

Le compte rendu de la conférence de presse que j'ai tenue à Lyon en tant que parlementaire et dirigeant politique local, en présence de vingt témoins, comporte des erreurs et omissions qui en altèrent la portée (ces dernières en italique). C'est ainsi que:

— j'ai critiqué en effet sans détour le principe de la commission d'enquête dont M. Rousso était chargé. Je le maintiens;

— je ne m'en suis pas "pris" à M. Rousso lui-même, qualifié par moi de personnalité estimable;

— je n'ai mentionné ses origines familiales et son engagement académique que pour souligner que, certains ayant craint qu'il ne soit juge et partie, tel n'avait pas été le cas, puisque son rapport condamnerait sévèrement l'action des contempteurs de l'université lyonnaise et le traitement médiatique dont elle est l'objet;

— contrairement à votre titre, je n'ai pas "émis de doutes" sur l'existence des chambres à gaz ni "relativisé l'ampleur de la Shoah";

— interrogé par un de vos confrères, j'ai dit que je m'en remettais aux spécialistes, dont je demande que les discussions soient libres, et non sous la menace de sanctions pénales;

— j'ai dit, et je maintiens, que plus un historien ne se contente de suivre *intégralement* les actes de Nuremberg depuis que l'on sait la vérité sur le *massacre de Katyn*;

— j'ai dit, et je maintiens, que la loi d'inspiration communiste dite "loi Gayssot", qui fait planer sur la discussion la menace de sanctions pénales, est absurde, perverse, contraire aux principes généraux de notre droit et aux libertés fondamentales.

Si des procédures étaient engagées contre moi en raison de propos qui relèvent évidemment de la liberté d'expression, je serais contraint de faire citer comme témoins de nombreux spécialistes français et étrangers de ces questions.

Le Monde 23.10.04

LE ZINZIN DU KARMA SORT DE SA LÉTHARGIE:

Les déclarations de Bruno Gollnisch sont implicitement, mais sans ambiguïté, négationnistes.

© Gilles Karmasyn [employé de la BNF travaillant avec le matériel de la BNF] 2004 - Reproduction interdite sauf pour usage personnel

Le grand public confond souvent, en des représentations collectives erronées, «camps de concentration», «chambres à gaz» et «génocide des Juifs». «Seulement» la moitié des Juifs assassinés durant la Shoah le furent dans des chambres à gaz, et 99% de ces Juifs assassinés par gazage ne le furent pas dans des camps de concentration, **mais dans des centres de mise à mort industrielle**. Les négationnistes, et dans le cas présent Bruno Gollnisch, jouent sur ces lacunes, qui ne sont pas, et n'ont jamais été celles de historiens, afin de nier la réalité du génocide ou de susciter le doute chez un public mal informé et non averti. [*salaud de public! Pourtant, on lui a fait une loi, il n'a qu'à la lire et il saura tout.*] On va le voir avec les propos tenus par Bruno Gollnisch à l'automne 2004.

Le 11 octobre 2004 Bruno Gollnisch, délégué général du Front national a décidé de se faire de la publicité en recourant à des déclarations volontairement scandaleuses sur la Shoah, à l'occasion de la publication d'un rapport sur les liens entre l'Université Lyon III et le négationnisme, discours qui consiste à nier la réalité, l'ampleur, ou les modalités de l'extermination des Juifs d'Europe par les nazis et leurs complices pendant la Seconde Guerre mondiale.

Bruno Gollnisch croit ses déclarations suffisamment habiles (jamais les mots «Juifs», «génocide», «extermination» ou «Shoah» ne sont prononcés, mais le contexte de ces déclarations ne laisse aucun doute sur la cible de ses propos) pour échapper à la qualification de négationnisme (1). S'il

¹ Le Monde a d'ailleurs rapporté qu'il n'a pas quitté ses notes des yeux pour les tenir. Tout porte à croire qu'il a beaucoup travaillé ses formulations [*oui, c'est un professeur d'université, il ne dit pas n'importe quoi.*]

n'est pas exclu qu'un juge peu inspiré en décide ainsi, l'analyse informée de ces propos démontre qu'ils sont clairement destinés à légitimer un discours négationniste dont Bruno Gollnisch maîtrise parfaitement, nonobstant ses protestations du contraire, les codes.

Ces déclarations, citées par divers organes de presse, et partiellement, sur un site du Front national consistent en ce qui suit (pas nécessairement dans l'ordre initial, mais les principaux moments y sont):

«M. Rouso, historien estimable d'origine juive, directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, adversaire déclaré des «révisionnistes» [...] aurait pu être considéré comme un historien engagé contre ce qu'il avait pour mission d'étudier.»⁽²⁾

«Henry Rouso est un historien engagé, c'est une personnalité juive, une personnalité estimable, mais sa neutralité n'est pas assurée»⁽³⁾

«Il n'y a plus un historien sérieux qui adhère aux conclusions [du procès] de Nuremberg»⁽⁴⁾

«Je ne remets pas en cause l'existence des camps de concentration mais, sur le nombre de morts, les historiens pourraient en discuter. Quant à l'existence des chambres à gaz, il appartient aux historiens de se déterminer».⁽⁵⁾

«Il y a des intérêts considérables à nier ce débat, c'est l'intérêt de l'Etat d'Israël dans les discussions sur les réparations qui sont sans fin»⁽⁶⁾

Les Français en général, et les Lyonnais en particulier sont peu informés de la réalité des persécutions et des mensonges. [...] Que M. Roques, auteur de la fameuse thèse de Nantes, était considéré publiquement comme le meilleur spécialiste de la question par le célèbre historien Alain Decaux, académicien, et ancien Ministre socialiste.⁽⁷⁾

Le 11 octobre, répondant à tf1.fr, il enfonce son clou:

«Monsieur Rouso est un adversaire de ceux qui contestent la vérité officielle en matière de seconde guerre mondiale. Il était juge et partie. C'est une personnalité juive. C'est un fait. Cela pouvait laisser craindre que le rapport ne soit pas tout à fait objectif»⁽⁸⁾

«Le débat sur les chambres à gaz appartient aux historiens. Cinquante ans après, il me semble que ce débat pourrait être libre. Il pourrait y avoir une confrontation, autrement que par tribunaux interposés ou procès d'intentions de part et d'autre».⁽⁹⁾

«Je ne vois pas ce qu'il y a de choquant à dire que les divers aspects du drame concentrationnaire, sur lesquels il n'y a pas deux historiens qui soient d'accord entre eux, doivent pouvoir être discutés librement. C'est mon point de vue. Mais en France, on ne fonctionne que par stéréotypes et par étiquettes».⁽¹⁰⁾

Le 12 octobre sur LCI:

«Il y a des tas de camps de concentration [...] où des historiens officiels disent qu'il n'y a pas eu finalement» de chambres à gaz. [...] Les historiens ne sont pas d'accord, notamment sur l'appréciation des conclusions [du procès] de Nuremberg»⁽¹¹⁾

Bruno Gollnisch précisait n'être «pas compétent sur le sujet» et ajoutait:

«Ces questions devraient relever du débat entre historiens»⁽¹²⁾

Bien que les mots «Juifs», «génocide» ou «Shoah» soient absents de ces déclarations, c'est bien le génocide des Juifs qui est le sujet principal, bien qu'implicite des déclarations de Bruno Gollnisch.

Reprenons chacune de ses affirmations.

La première qui frappe, qu'il confirme le 12 octobre, après l'avoir énoncée le 11 est la suivante: «Henri Rouso est une personnalité juive» donc il ne saurait être objectif. Que sait Bruno Gollnisch de la «judéité» de Henri Rouso? Ce dernier est-il «pratiquant», «d'origine», attaché à une culture ou une tradition? Seul Henri Rouso le sait. Mais il suffit à Bruno Gollnisch que des parents de Henri Rouso puissent être considérés comme juifs (selon quels critères?) pour que celui-ci le soit aussi. Il y a évidemment un fond antisémite à déclarer comme «personnalité juive» un individu qui n'a jamais

² «Conférence de presse de Bruno Gollnisch. (Extrait)», le 11 octobre 2004, *Français d'abord, le Magazine de Jean-Marie Le Pen*: http://www.francaisdabord.info/quotidien_detail.php?id_qp=297&art=5

³ Cité par Olivier Pognon, «Négationnisme : Gollnisch relance la polémique», *Le Figaro*, mercredi 13 octobre 2004, p.8.

⁴ Sophie Landrin, «Bruno Gollnisch (FN) émet des doutes sur l'existence des chambres à gaz et relativise l'ampleur de la Shoah», *Le Monde*, mercredi 13 octobre 2004, p.9.

⁵ Christophe Forcari, «Dix-sept ans après son leader, le numéro 2 du FN met en doute leur existence. Chambres à gaz: Gollnisch fait son Le Pen», *Libération*, mardi 12 octobre 2004, p.12.

⁶ *Ibid.*

⁷ . Conférence de presse de Bruno Gollnisch, *op. cit.*

⁸ Gollnisch pour un «débat libre sur le drame concentrationnaire», 11 octobre 2004, tf1.fr, <http://www.lci.fr/news/france/o..3179386-VU5WX0EIDUy.oo.html>

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ «Bruno Gollnisch maintient ses propos jugés négationnistes», Site web sur *Nouvel Observateur*, <http://permanent.nouvelobs.com/politique/20041012.FAP6010.html?2116>

¹² *Ibid.*

excipé de cette «caractéristique» pour la moindre de ses prises de position, ni ne participe à aucune instance communautaire. Le pire est cependant le raisonnement explicitement tenu par Bruno Gollnisch. Un Juif ne saurait être objectif sur un sujet ayant trait de près ou de loin à des Juifs. L'hypothèse implicite, mais claire et brutale, du biais *consubstantiel* d'un Juif en faveur (évidemment, pour ce que cela peut bien vouloir dire) des autres Juifs est un poncif antisémite décliné ici sans vergogne. Il ne s'agit en l'occurrence «que» d'antisémitisme et non de négationnisme. [**Dans le cas de M. Rousso, il y a des textes qui le montrent. Voir plus loin.**]

Là où Bruno Gollnisch commence à utiliser un lexique directement tiré du discours négationniste, c'est lorsqu'il déclare que:

«Monsieur Rousso est un adversaire de ceux qui contestent la vérité officielle en matière de seconde guerre mondiale.»

Le terme «vérité officielle» est depuis toujours martelé par les négationnistes (ceux-là même, évidemment, que Bruno Gollnisch désigne par «ceux qui contestent la vérité officielle») qui suggèrent par cet emploi que ce que l'on saurait de la Seconde Guerre mondiale, en l'occurrence, même si cela n'est pas dit, de la Shoah, ne serait *qu'une* vérité officielle, sous entendue fabriquée, manipulée, sans lien avec la réalité. [**Elle est même institutionnalisée par une loi de 1990, ce qui est ce qu'on fait de mieux en matière de sanction officielle.**] Par cette insinuation mensongère, [**c'est zinzin le menteur**] les négationnistes cherchent à se positionner en «briseurs de tabous», en esprits libres. Or dans nos régimes démocratiques, où la pluralité des opinions est garantie, il n'y a aucune «vérité officielle», mais seulement une *réalité* connue, reconnue, largement établie, dont la connaissance est sans cesse affinée par les historiens à la lumière d'éléments nouveaux, mais dont la présentation volontairement falsificatrice, en forme de négation, motivée par l'antisémitisme, est sanctionnée par la loi ⁽¹³⁾. [**zinzin joue sur les mots. Aucun historien ne dira de son domaine de recherche qu'il existe une réalité et une seule, une version et une seule, une interprétation et une seule et qu'elle doit être "sanctionnée par la loi"! Ce pauvre zinzin n'y connaît rien.**] Le recours à une telle expression par Bruno Gollnisch le signale clairement, au vu de ses autres propos, comme un crypto-négationniste.

Bruno Gollnisch a déclaré:

«Il n'y a plus un historien sérieux qui adhère aux conclusions [du procès] de Nuremberg»

ou encore:

«Les historiens ne sont pas d'accord, notamment sur l'appréciation des conclusions [du procès] de Nuremberg»

Le procès de Nuremberg (c'est à dire le procès principal, car il y en eut plusieurs) est une cible favorite des négationnistes. Le caractère criminel du régime nazi et les responsabilités individuelles de certains de ses principaux dirigeants y a été établi. [**Par qui, eh ducon?**] Il a été l'occasion d'une première définition juridique de la notion de crime contre l'humanité et l'extermination des Juifs, bien que globalement peu traitée, a été clairement l'un des motifs de condamnation de certains des accusés. Bien que le matériel réuni et traité à l'occasion du procès de Nuremberg l'ait été à des fins judiciaires, il a été une source très importante pour les historiens, [**et pendant près de 50 ans, la seule!**] ainsi que le déroulement du procès.

Si les historiens ont toujours pris garde à examiner ces sources en utilisant la méthodologie appropriée (celle, reconnue des historiens, constamment trahie par les négationnistes), [**c'est une affirmation ridicule. Ceux qui ont utilisé Nuremberg pour nous procurer la vulgate actuelle n'étaient nullement des historiens. Il n'y a pas grand chose de fiable, dans la documentation de Nuremberg, dont on peut signaler qu'elle est sous clé et totalement inaccessible aujourd'hui, à La Haye.**] il est absolument faux d'affirmer qu'il y aurait de profonds désaccords entre eux sur l'interprétation, le déroulement du procès, le sens à accorder aux condamnations, ou surtout à la signification, à la portée des différents matériels utilisés pour le procès [**cf. à ce sujet le dossier de l'AAARGH sur Nuremberg, qui renvoie aux condamnations les plus catégoriques de ce procès, de sa forme et de ses méthodes, par d'illustres contemporains qui, il est vrai, n'étaient pas employés à la bibliothèque du coin mais juristes ou historiens**]. Bruno Gollnisch se garde bien de préciser à quelles «conclusions» il fait allusion. Il ne le sait sans doute pas lui-même. Sa rhétorique consiste uniquement à faire croire qu'aux yeux des historiens, le procès de Nuremberg n'aurait pas la valeur historique, ou probante, qu'on lui accorde généralement. Ce genre d'insinuation participe évidemment d'un discours négationniste, à la fois par ses objectifs de fond (réhabilitation implicite des Nazis, disqualification de la procédure du procès, doute sur la réalité des crimes commis par les nazis, etc.) et par ses moyens, à savoir l'emploi d'une contre-vérité pure et simple. Dans le cas de Bruno Gollnisch, qui n'est ni un inculte ni un

¹³ Voir notre analyse des reproches généralement faits à la loi Gayssot, «La loi Gayssot et ses critiques de bonne foi. Ignorance de la nature du négationnisme», <http://www.phdn.org/negation/gayssot/critiques.html>

imbécile, il s'agit sans doute d'un mensonge proféré en toute connaissance de cause. [***zinsin a trouvé dieu, et il s'appelle nuremberg. Sa crédulité est sans bonres.***]

Les réactions des mondes politiques, associatifs et médiatiques ayant été nombreuses, Bruno Gollnisch a tenté de se dégager de ses propres insinuations sur Nuremberg en précisant que son propos sur les historiens et Nuremberg était valable

«depuis que l'on sait la vérité sur le massacre de Katyn»⁽¹⁴⁾

Malheureusement pour Gollnisch, ici encore il a recours à un vieux tour de passe-passe négationniste consistant à présenter (ici implicitement) de façon frauduleuse le traitement du massacre de Katyn au procès de Nuremberg et ses implications dans la législation sanctionnant le négationnisme. Katyn, massacre d'officiers polonais perpétré par les Soviétiques en 1939, fut incorporé, à la suite des pressions de Staline, à l'acte d'accusation contre les inculpés nazis, mais le procès permit d'établir qu'ils n'avaient rien à voir avec ce massacre là. [***Si le procès avait "établi" la vérité de Katyn, les Soviétiques seraient partis en claquant la porte.***] Malgré le fait que Katyn ne soit en conséquence pas mentionné dans le jugement de Nuremberg⁽¹⁵⁾, les négationnistes ont toujours menti en prétendant qu'à Nuremberg, Katyn avait été finalement imputé aux Allemands (c'est absolument faux) et que la loi Gayssot interdisait de dire le contraire, encore une fois un mensonge⁽¹⁶⁾. [***Katyn, qui n'est pas dans le jugement, a trouvé place dans les débats. La loi Gayssot fait de Nuremberg un bloc inattaquable.***] La référence à Katyn signe la familiarité de Bruno Gollnisch avec l'argumentaire négationniste [***à quand une loi créant le délit de "familiarité avec l'argumentaire négationniste"?***]⁽¹⁷⁾.

La suite prouve de nouveau sa maîtrise des subtilités du discours négationniste. Il déclare:

«Je ne remets pas en cause l'existence des camps de concentration mais, sur le nombre de morts, les historiens pourraient en discuter.»

Destinée à un public peu ou mal informé, la première affirmation se veut rassurante. Bruno Gollnisch ne «nie pas l'existence des camps de concentration», donc, tout va bien et il n'est sûrement pas négationniste? Si ce n'est que Bruno Gollnisch parie sur une ignorance généralisée du grand public de ce qu'est le négationnisme. Ce discours n'a jamais nié l'existence des camps de concentration; il nie la réalité, l'ampleur et les modalités de l'extermination des Juifs d'Europe, et à l'occasion ils édulcorent ou relativisent le caractère criminel du système concentrationnaire nazi. Or les camps de *concentration*, ne furent pas le lieu principal de cette extermination des Juifs. Les Juifs furent assassinés dans les ghettos (par la famine et le maintien par les nazis de conditions d'hygiène catastrophiques), dans les opérations mobiles de tueries (fusillades en plein air de populations civiles en Pologne et en URSS) et par gazage dans des centres de mise à mort spécialisés dans l'assassinat industriel⁽¹⁸⁾, souvent improprement désignés par «camps d'extermination». Le nombre de Juifs assassinés dans les camps de concentration, c'est-à-dire, assassinés par épuisement (via un esclavage impitoyable), famine et mauvais traitement est inférieur à 10% du nombre de victimes de la Shoah⁽¹⁹⁾. Les centres de mise à mort industrielle ne servaient pas à parquer les Juifs pour les faire travailler: les Juifs y étaient assassinés en masse, par gazage, dès leur arrivée⁽²⁰⁾. [***Ce sont là les phantasmes ordinaires des judéocentristes.***] Les désigner sous le vocable de «camp de concentration», ou même simplement de «camp» est tout à fait impropre, ce que savent parfaitement les historiens. Auschwitz, et dans une moindre mesure Majdanek, présentent le cas particulier d'avoir été à la fois des camps de concentration où les nazis se servaient de prisonniers comme d'esclaves, destinés à mourir de faim ou d'épuisement, et des centres de mise à mort où les Juifs étaient assassinés dès leur

¹⁴ Oliver Pognon, «Les propos de Gollnisch jettent le trouble au FN», *Le Figaro*, vendredi 15 octobre 2004.

¹⁵ Sur Katyn voir notre introduction, <http://www.phdn.org/histgen/katynintro.html>. Le sujet de Katyn à Nuremberg et de son utilisation frauduleuse par les négationnistes est traitée sur PHDN dans différents articles, Voir avant tout: «Katyn à Nuremberg, la honte et la justice», <http://www.phdn.org/histgen/katynnuremberg.html>, notamment la note 17.

¹⁶ Les négationnistes ont souvent prétendu de façon mensongère que la loi dite «loi Gayssot», sanctionnant l'expression publique du négationnisme interdisait de dire que c'est l'URSS qui était responsable du massacre de Katyn. Nous avons expliqué pourquoi il s'agissait d'une falsification à la fin de notre rappel sur la loi Gayssot: <http://www.phdn.org/negation/gayssot/24bis.html>

¹⁷ Le caractère particulièrement pervers de l'argumentaire négationniste sur Katyn peut être vérifié lorsque un personnage au dessus de tout soupçon, comme le fondateur de Reporter Sans Frontière, Robert Ménard, adhère explicitement au mensonge négationniste selon lequel accuser les Soviétiques du massacre de Katyn tomberait sous le coup de la loi Gayssot. Voir Emmanuelle Duverger, Robert Ménard, *La Censure des Bien-Pensants*, Albin Michel, 2003, p.75-76. Robert Ménard et Emmanuelle Duverger ont évidemment été manipulés par Eric Delcroix, qu'ils citent en l'approuvant, avocat des négationnistes et négationniste lui-même. Dans un chapitre trahissant une ignorance scandaleuse de la réalité historique et une réelle intoxication, sans aucun doute en toute bonne foi, par les mensonges des négationnistes sur la loi Gayssot, ils dénoncent cette loi en toute méconnaissance de cause.

¹⁸ La désignation «centre de mise à mort» est empruntée à Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, 1988.

¹⁹ Raul Hilberg, *op.cit.*, p.1045-1046.

²⁰ Une «main d'œuvre» d'esclaves juifs était cependant maintenue en vie dans les centres de mise à mort, mais ils ne l'étaient que pour les tâches nécessaires à l'assassinat immédiat des Juifs transportés jusque là de l'Europe entière. Voir Yitzhak Arad, *Belzec, Sobibor, Treblinka - the Operation Reinhard Death Camps*, Indiana University Press, 1987.

arrivée, par gazage (environ un million à Auschwitz, [**zinzin baisse ses prix.**] cinquante mille à Majdanek). Mais Chelmno, ou les centres de l'opération Reinhard, Belzec, Sobibor, Treblinka, furent bien, et uniquement, des centres de mise à mort industrielle.

Si pour un public mal informé, «camps de concentration» et Shoah sont devenus synonymes, c'est une erreur, mais pas une erreur répandue par les historiens. Il faut souligner que même «centres de mise à mort» et Shoah ne sauraient être tenus pour des équivalents dans la mesure où les gazages de masse ne comptent «que» pour un peu plus de la moitié des victimes de la Shoah. Enfin, il faut se rappeler que si environ 1 million d'êtres humains furent assassinés dans les camps de concentration nazis ⁽²¹⁾, c'est environ 3 millions de Juifs qui furent assassinés dans les centres de mise à mort (et entre 2 et 3 millions dans les ghettos, les opérations mobiles de tueries, et les camps de concentration stricto sensu) ⁽²²⁾. [**Toute cette gymnastique n'a pour but que de sauver le chiffre mythique des 6 millions, malgré les remaniements constants des chiffres attribués aux divers lieux de la mythique extermination.**]

Les négationnistes maîtrisent bien ces distinctions entre camps de concentration et centres de mise à mort et n'ont effectivement jamais nié l'existence des camps de concentration, *stricto sensu*, bien qu'ils cherchent à instrumentaliser la confusion qui existe dans l'esprit du grand public. Par contre, ils nient l'existence, ès qualité, [**que signifie cette expression, en français normal?**] des centres de mise à mort, des chambres à gaz, de l'ampleur et des motifs des opérations mobiles de tuerie et se gardent bien de jamais aborder la question des ghettos, ou parfois en justifient l'établissement et l'organisation. Prétendre qu'on ne nie pas l'existence des camps de concentration fait partie de la panoplie du négationniste qui cherche à tromper un auditoire méfiant. C'est exact, mais cela ne dit rien de ce qui est nié en réalité.

La deuxième partie de la phrase de Bruno Gollnisch est doublement intéressante. Pour Bruno Gollnisch «sur le nombre de morts, les historiens pourraient [...] discuter». De quel nombre de morts parle-t-il? Du nombre de victimes de la Shoah (entre 5 et 6 millions)? Du nombre de victimes du système des camps de concentration, *stricto sensu* (environ 1 million), du nombre de victimes des centres de mises à mort (environ 3 millions)? Le flou volontaire de la formulation laisse à son lecteur ou à son auditeur le soin de choisir. Bruno Gollnisch espère bien qu'une partie d'entre eux pensera «les Juifs», étant donnée la confusion régnante entre camps de concentration et Shoah. Bien évidemment les historiens ont effectivement discuté de tous les bilans chiffrés, et continuent de le faire ⁽²³⁾. Mais ce qui fait l'objet d'un très large consensus entre tous les historiens, notamment pour ce qui est du nombre de victimes de la Shoah, c'est l'ordre de grandeur, l'ampleur de ce nombre, qui depuis plus de quarante ans est évalué entre 5 et 6 millions. [**Voilà, nous y sommes!! Ce chiffre circulait bien avant la fin de la guerre! Ils s'y accrochent parce qu'il est la clé de voûte du système des mensonges sionistes.**] Quand Bruno Gollnisch prétend que les historiens «pourraient» en discuter, son conditionnel n'a pas lieu d'être et il enfonce une porte ouverte s'il s'agit de chiffres précis (on ne connaît pas le nombre exact de morts de la bataille de Verdun, et les d'historiens en discutent certainement sans que Bruno Gollnisch ait besoin de leur donner son aval; idem pour la Shoah et ses historiens). Mais Bruno Gollnisch ne cherche pas à ce que son auditeur ou son lecteur entende «chiffre précis», mais bien ordre de grandeur, ampleur, objet de toutes les falsifications des négationnistes. Dans ce cas, les historiens n'ont pas lieu de discuter dans la mesure où l'événement et son ampleur sont très bien connus et établis. Gollnisch le sait sans doute parfaitement, mais utilise une formulation qui suggèrera le contraire dans l'esprit de son public, ou du public auprès de qui le scandale aura été relayé par une presse, certes condamnant moralement, mais par toujours capable de décoder son discours.

Bruno Gollnisch persiste dans son utilisation maîtrisée de la rhétorique négationniste. Il déclare:

«Quant à l'existence des chambres à gaz, il appartient aux historiens de se déterminer».

et:

«Le débat sur les chambres à gaz appartient aux historiens»

ou encore:

²¹ Karin Orth, *Das System der nationalsozialistischen Konzentrationslager: Eine politische Organisationsgeschichte*, Hamburg; Hamburger Edition, 1999, p.343-350, notamment p.345-46. Et aussi BDIC, *La déportation, le système concentrationnaire nazi*, 1995, p.64-78.

²² Raul Hilberg, *op.cit.*, p.1045-1046.

²³ Longtemps le nombre de Juifs déportés de France a été évalué à 110000. C'est Serge Klarsfeld qui a revu ce bilan à la baisse, preuves à l'appui, avec une méthodologie toute de rigueur historique, en le ramenant à 76000 (Serge Klarsfeld, *Le mémorial de la déportation des Juifs de France*, 1978). On notera que cette baisse significative (31%) ne change ni l'ordre de grandeur du bilan, ni la nature du sort qui fut réservé à ces déportés. Remarquons ici que le terme «déporté» est lui-même imprécis dans la mesure où des personnes transportées dans un but d'assassinat immédiat à l'arrivée (aussi lointaine se trouve-t-elle) sont mal désignées par ce terme. Cette ambiguïté du terme «déportation» n'a pas peu fait pour semer le trouble dans l'esprit du grand public, entretenir le flou dans les représentations collectives et faciliter le travail de sape des négationnistes.

«Ces questions devraient relever du débat entre historiens»

Un premier rappel historique: bien que Bruno Gollnisch associe implicitement camps de concentration et chambres à gaz, ces dernières, comme on le verra plus en détail plus bas, servirent avant tout et principalement dans les centres de mise à mort industrielle cités plus haut à fins d'assassinats collectifs des Juifs, ainsi que dans les centres improprement dits «d'Euthanasie», lors de l'opération du même nom, au cours de laquelle plusieurs dizaines de milliers de handicapés furent assassinés. Les camps de concentration, *stricto sensu*, ne furent équipés que tardivement, et seulement pour certains, de chambres à gaz qui servirent à l'assassinat à petite échelle de prisonniers concentrationnaires devenus inutiles. Les historiens savent et disent tout cela depuis fort longtemps. **[zinzin s'égare et baratine dans le vide. On ne sait pas qui sont ces merveilleux esprits qu'il appelle "les historiens". Il construit un autre phantasme.]**

Ceci étant dit, lorsque Bruno Gollnisch déclare qu'il appartiendrait aux historiens de «se déterminer quant à l'existence des chambres à gaz», il prétend implicitement mais de façon limpide, que cette existence prêterait à débat (terme qu'il martèle dans ses déclarations), qu'elle ne serait pas ou mal établi[e], voire qu'il n'y aurait pas de consensus entre historiens. **[Ça serait bien la seule et unique fois où "les historiens" seraient tous d'accord entre eux!!!]** C'est évidemment là un discours négationniste. Or la réalité des chambres à gaz ne prête pas plus à débat que la réalité de la bataille de Jéna ou celle de la conquête de la Gaule par César. C'est une réalité non seulement connue de façon notoire dès la guerre, par les Nazis et les fascistes italiens ⁽²⁴⁾ autant que par les Alliés ⁽²⁵⁾, et par les déportés, mais une réalité également parfaitement établie par les historiens, très largement documentée même, l'une des mieux documentée de toutes les réalités historiques connue ⁽²⁶⁾, et sur laquelle il n'existe aujourd'hui aucun débat d'historiens quant à l'existence et à l'ampleur des assassinats auxquels elles ont servi. **[Ce mec doit être vraiment con.]** Là encore, la déclaration (il y aurait motif à un débat) de Bruno Gollnisch recouvre une contre-vérité qui relève d'une rhétorique négationniste très classique. Il n'y a besoin d'aucun débat entre historiens **[c'est zinzin qui vous le dit, alors, c'est pas une preuve, ça? Quant on pense à ce pauvre imbécile négationniste d'Arno Mayer, préfacé par Vide-Crochet, qui avait le culot de dire que "Les sources dont nous disposons pour étudier les chambres à gaz sont à la fois rares et douteuses"]**: ceux-ci s'accordent sans la moindre ambiguïté à prendre acte de la réalité de l'existence des chambres à gaz et de leur utilisation à des fins de meurtre de masse. Les négationnistes quant à eux ne respectent aucune des règles du métier d'historien et ne sauraient être considérés comme des interlocuteurs valables ⁽²⁷⁾. **[Ce refus de la discussion est la preuve irréfutable de la trouille que ressentent zinzin et ses "historiens" de foire.]**

Le Monde du 15 octobre rapporte que Bruno Gollnisch, lors de sa conférence de presse, avait précisé qu'il ne niait pas lui-même «les chambres à gaz homicides» mais demandait que la «discussion soit libre sur les modalités du drame» ⁽²⁸⁾. Remarquons déjà que le groupe lexical «chambres à gaz homicides» n'est pratiquement utilisé que par les négationnistes. Pendant une séance plénière du conseil régional de Rhône-Alpes Bruno Gollnisch a plaidé pour «un débat libre sur l'étendue du drame concentrationnaire» ⁽²⁹⁾, ce qui laisse supposer que les «modalités du drame» (dont Bruno Gollnisch voudrait voir discuter librement) concerne ce dernier, pourtant le martèlement de la question sur les chambres à gaz, liées principalement au génocide des Juifs, suggère une fois de plus que «drame concentrationnaire» et génocide des Juifs seraient intimement liés, ce qui est faux comme on l'a déjà dit. L'universitaire Bruno Gollnisch ne peut l'ignorer étant donné l'attention qu'il porte à la question (il s'est d'ailleurs abonné à une revue négationniste, ainsi qu'on le verra plus bas).

²⁴ Le 4 novembre 1942, le Général Giuseppe Pieche, officier des carabinieri italiens en Croatie du Nord et en Slovénie, rédige une note à l'attention de son gouvernement et précise à propos des Juifs déportés vers l'Est depuis la zone d'occupation allemande: «Ils sont éliminés au moyen de gaz toxiques» (Walter Laqueur, *Le terrifiant secret. La «solution finale» et l'information étouffée*, Gallimard, 1981, p.47). Ulrich von Hassell, longtemps ambassadeur d'Allemagne en Italie, et l'un des participants à l'attentat de juillet 1944 contre Hitler, écrit dans son journal le 15 mai 1943 à Ebenhausen: «D'innombrables juifs, en tout cas des centaines de milliers, sont gazés dans des installations spéciales.» (Ulrich von Hassell, *Journal d'un conjuré 1938-1944, l'insurrection de la conscience*, Belin, 1996, p.323). Voir de très nombreuses autres citations de sources allemandes, nazies et italiennes pendant la Shoah: <http://www.phdn.org/negation/documents/nazisdoc.html>

²⁵ Stéphane Courtois, Adam Rayski, *Qui savait quoi? L'extermination des Juifs 1941-1945*, Éditions La Découverte, Paris, 1987.

²⁶ Voir sur PHDN, les différents sections et articles à l'adresse suivante: <http://www.phdn.org/histgen/>

²⁷ Voir Bernard Comte, *Le génocide nazi et les négationnistes*, <http://www.phdn.org/negation/comte/HIC.html>. Pour ce qui est d'un «débat» avec les négationnistes, voir «La loi Gayssot et ses critiques de bonne foi. Ignorance de la nature du négationnisme», <http://www.phdn.org/negation/gayssot/critiques.html>. Sur l'incapacité des négationnistes à produire autre chose que des falsifications, voir notamment les sections Faurisson et Rassinier du présent site:

<http://www.phdn.org/negation/faurisson/> et <http://www.phdn.org/negation/rassinier/>

²⁸ Sophie Landrin, «L'université Lyon-III demande la suspension de Bruno Gollnisch», *Le Monde*, vendredi 15 octobre 2004, p.9.

²⁹ *Le Monde*, samedi 16 octobre 2004, p.11.

Sur le million de victimes du système concentrationnaire nazi, moins de vingt mille (2%) ont été assassinés dans des chambres à gaz. [**On rêve: qui prononce cette phrase hautement révisionniste? Zinzin soi-même? Gayssot va l'envoyer au cabanon.**] Dans la liste des modalités du «drame concentrationnaire», ces dernières tiennent une place marginale. Ce n'est évidemment pas le «drame concentrationnaire» qui est la véritable cible de Bruno Gollnisch ou des négationnistes, c'est l'extermination des Juifs d'Europe. C'est de cet événement là dont Bruno Gollnisch voudrait voir discuter (c'est-à-dire pourvoir nier) les modalités en toute liberté. C'est bien le négationnisme qu'il souhaite défendre malgré les précautions qu'il tente de prendre dans son expression, et malgré les confusions sur lesquelles il joue, maîtrisant parfaitement les ressorts d'un discours négationniste qui se camoufle.

Interrogé par *Le Figaro* le 14 octobre, il précisait encore que «Sur les chambres à gaz, je refuse de répondre sur le fond. Je ne suis pas un spécialiste.»⁽³⁰⁾ Ce genre de protestation d'incompétence, de retenue et, implicitement de scepticisme de bon aloi, sont des procédés négationnistes éprouvés. On laisse penser qu'il y aurait un débat entre spécialistes, débat duquel on se défause par humilité et incompétence (terme d'ailleurs utilisé par Bruno Gollnisch), mais qu'on exige au nom de la liberté de penser, de recherche, etc. Qu'aucun débat n'existe entre spécialistes, c'est-à-dire entre historiens authentiques, les négationnistes et leurs thuriféraires le savent et se gardent bien de le mentionner, alors que l'historiographie de la question est aisément accessible et que les bibliothèques en regorgent. Que leurs protestations soient un camouflage hypocrite (mais nécessaire étant donné la législation) de leurs convictions vaut à peine d'être mentionné.

Sur la question du débat Bruno Gollnisch a vraiment cherché à enfoncer son clou puisqu'il déclarait encore:

«Je ne vois pas ce qu'il y a de choquant à dire que les divers aspects du drame concentrationnaire, sur lesquels il n'y a pas deux historiens qui soient d'accord entre eux, doivent pouvoir être discutés librement. C'est mon point de vue. Mais en France, on ne fonctionne que par stéréotypes et par étiquettes».

Passons sur le fait, qu'une fois encore Bruno Gollnisch joue sur la confusion entre camps de concentration et centres de mise à mort: le «drame concentrationnaire» n'est pas directement lié au génocide des Juifs. Constatons simplement que le «point de vue» de Bruno Gollnisch, universitaire aparatchik multi-diplômé est extrêmement erroné. L'affirmation selon laquelle «[sur] les divers aspects du drame concentrationnaire, il n'y a pas deux historiens qui soient d'accord entre eux», est au pire un mensonge au premier degré, au mieux, une ânerie monstrueuse, dénotant d'une [**on ne "dénote pas de", on "dénote une"... Ce zinzin est ampoulé et prétentieux.**] ignorance abyssale de l'historiographie des camps de concentration, sans parler de celle des centres de mise à mort. Cette dernière hypothèse, celle d'une incompétence absolue, ne nous semble pourtant pas le plus probable, étant donné le «pedigree» universitaire dont Bruno Gollnisch se prévaut si souvent.

La déclaration selon laquelle, en France, on ne fonctionnerait «que par stéréotypes et étiquettes» ne peut se comprendre que par la disqualification dont sont l'objet les négationnistes, notamment pour leurs biais idéologiques, d'extrême-droite, ou d'extrême gauche d'ailleurs. Malheureusement pour M. Gollnisch, cette disqualification est parfaitement fondée pour les deux extrêmes étant donné l'antisémitisme qui motive et fonde les mensonges négationnistes, et à l'extrême-gauche étant donné leur fanatisme ultra-marxiste qui a fait écrire à l'un deux que le génocide des Juifs ne pouvaient avoir été une réalité historique parce qu'il était idéologiquement impossible⁽³¹⁾. Si le diagnostic de la haine, de la mauvaise foi et de l'imbécilité relève du «stéréotype et des étiquettes», alors on peut être d'accord avec Bruno Gollnisch...

Celui-ci déclarait encore:

«Cinquante ans après, il me semble que ce débat pourrait être libre. Il pourrait y avoir une confrontation, autrement que par tribunaux interposés ou procès d'intentions de part et d'autre».

Remarquons que Bruno Gollnisch insinue que le débat ne serait pas libre. Là encore, il s'agit d'une contre-vérité. Aucun débat n'est interdit entre historiens. Le malheur pour Bruno Gollnisch c'est que les négationnistes ne sont pas des historiens, qu'ils trahissent toutes les règles du métier d'historien et que la réalité, l'ampleur et les modalités du génocide des Juifs ne présentent aucun déficit de preuves ni de consensus qui justifierait l'ombre du commencement d'un débat (sur la réalité, l'ampleur ou les modalités) entre historiens. La référence aux tribunaux est évidemment une illusion à la loi dite «loi Gayssot» [**Cette nouille de zinzin veut dire une "allusion" mais il ne fait probablement pas la différence**] qui sanctionne l'expression publique d'un discours négationniste. Rappelons donc ici qu'il a été largement établi deux choses, depuis effectivement plus

³⁰ Oliver Pogonon, «Les propos de Gollnisch jettent le trouble au FN», *Le Figaro*, vendredi 15 octobre 2004.

³¹ «Le révisionnisme rejette à la fois l'idée et le fait du génocide comme impossibilités matérielles parce que le génocide est surtout une impossibilité idéologique.» écrivait Mondher Sfar, «Les chambres à gaz, enfer sacré de Faust», *Revue d'Histoire révisionniste*, n°1, p.39. Mondher Sfar s'est depuis recyclé dans la dénonciation hystérique d'Israël.

de cinquante ans que les négationnistes s'expriment - dont notamment plus de quarante ans en toute liberté - à savoir que leurs discours sont tissés de falsifications et de mensonges qui n'ont rien à voir avec la réalité ou une saine pratique de l'histoire et surtout que le négationnisme est avant tout un discours antisémite, implicite certes, mais visant à la réhabilitation d'un antisémitisme explicite. C'est à ce titre, en tant que discours antisémite que l'expression négationnisme publique du négationnisme est sanctionné par la loi. Il n'y a là matière à scandale qu'aux yeux des antisémites [**et, excusez du peu, de tous les partisans de la liberté d'expression!**]. Remarquons enfin que Bruno Gollnisch vend un peu la mèche en faisant mine de dénoncer les «procès d'intention de part et d'autre». Sachant que d'une part il y a les historiens, l'«autre» ce sont effectivement les négationnistes et ce n'est finalement pas entre historiens que Bruno Gollnisch souhaiterait un débat, mais bien avec les négationnistes.

Ne reculant devant aucun poncif du discours négationniste, Bruno Gollnisch a cru également bon de déclarer:

«Il y a des intérêts considérables à nier ce débat, c'est l'intérêt de l'Etat d'Israël dans les discussions sur les réparations qui sont sans fin»

Passons cette fois sur le fait qu'il n'y a pas de débat entre historiens, et qu'il ne saurait y avoir de débat avec les négationnistes. La mention d'Israël et des réparations est un vieux classique du discours négationniste. Ce que d'autres négationnistes ont explicité, Bruno Gollnisch se contente de l'insinuer: le génocide aurait été élaboré pour permettre à Israël de demander des réparations. Le motif antisémite des Juifs et l'argent est recyclé en discours «antisioniste». Remarquons cependant que les deux affirmations elles-mêmes, selon lesquelles les discussions sur les réparations seraient sans fin et qu'Israël y trouverait un intérêt particulier sont fausses, tout simplement et qu'il y a quelque chose de particulièrement obscène à stigmatiser implicitement les victimes qui réclament réparation [**sic**]. Sur le fond, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur à l'étude d'une falsification du guru posthume des négationnistes, Rassinier, sur le même sujet, pour comprendre comment fonctionne le discours négationniste (32).

Venons en à présent à l'une des affirmations Bruno Gollnisch les plus marquées par le négationnisme:

«Il y a des tas de camps de concentration [...] où des historiens officiels disent qu'il n'y a pas eu finalement» de chambres à gaz.»

Passons sur le réflexe négationniste qui fait apposer [**en français: apposer**] à Bruno Gollnisch l'adjectif «officiels» aux historiens. Il n'y a pas dans nos régimes libéraux (au sens popérien de société ouverte) d'historiens officiels, sauf dans le langage des négationnistes qui font parti de camps violemment anti-libéraux. L'université est libre et indépendante. Parfois au point d'aller jusqu'à l'irresponsabilité, comme à Lyon justement, où Jean Plantin a pu se voir attribuer des diplômes sur des travaux d'inspiration clairement négationniste. Venons en à la manipulation. Celle-ci fonctionne en deux temps; d'abord en jouant une fois de plus sur la confusion entre camps de concentration, qui n'ont joué qu'un rôle marginal dans le génocide des Juifs, et centres de mise à mort, ensuite avec ce «finalement» qui vise à faire croire que, en ce qui concerne les camps de concentration, le discours des historiens aurait évolué d'une position A à une position B. La position A serait qu'il y aurait eu des chambres à gaz dans tous les camps de concentration; la position B que, contrairement à la position A, un grand nombre de camps de concentrations n'en auraient pas été dotés. Une telle présentation est tout simplement frauduleuse, quoique classique dans le discours négationniste. Si, effectivement, les camps de concentration très nombreux, ne furent pas dans leur majorité, contrairement aux six centres de mise à mort, dotés de chambres à gaz, un certain nombre d'entre eux le furent, plutôt vers la fin de la guerre, et à des fins d'assassinats des prisonniers concentrationnaires à «petite échelle», et non de Juifs en masse. Le discours des historiens n'a jamais varié sur ce point, [**il est culotté cet âne-là!**] contrairement à un mensonge classique des négationnistes, dont s'inspire implicitement (mais clairement pour toute personne familière du discours négationniste) [**sic**] Bruno Gollnisch (33).

Outre le mensonge implicite concernant l'évolution du discours des historiens, la falsification consiste aussi dans l'insistance sur les chambres à gaz des camps de concentration, dont les victimes représentent moins de 1% du nombre de victimes total des gazages, et ne concernent pas l'assassinat des Juifs en masse. Sur environ 3 millions de personnes assassinées par gazage, cent mille (3,4%) au plus le furent dans le cadre de l'opération d'assassinat des handicapés, donc hors des camps et des centres de mise à mort, vingt mille au plus (0,7%) le furent dans les camps de concentration *stricto*

³² <http://www.phdn.org/negation/rassinier/reparations.html>

³³ Voir notre étude de la falsification systématique par presque tous les négationnistes d'un courrier de l'historien allemand Martin Broszat au journal Die Zeit en 1960,

<http://www.phdn.org/negation/broszat.html> et la propre rhétorique de Faurisson sur le sujet: <http://www.phdn.org/negation/faurisson/chambrescamps.html>

sensu, et 2,6 millions au moins (86,7%), des Juifs à plus de 98%, dans les centres de mise à mort. Sur les victimes de gazages dans les camps de concentration et dans les centres de mise à mort (hors assassinat des handicapés donc), moins de 1% furent assassinés dans des chambres à gaz de camps de concentration. [**zinzin est fatigant, il l'a déjà dit trois fois...**]

Tout cela, les historiens le savent et le disent depuis toujours. La confusion a pu exister dans l'esprit du grand public, et parfois dans celui de journalistes, mais certainement pas chez les historiens. Le point principal étant évidemment que l'absence de chambres à gaz dans des camps de concentration n'a aucun lien avec le fait que celles-ci furent installées et utilisées systématiquement dans des centres de mise à mort industrielle. Si des historiens ont du parfois rappeler ces faits à des journalistes ou dans des journaux, ce n'est certainement pas qu'il existait le moindre débat, ni le moindre doute, ni la moindre évolution dans l'esprit des historiens, quant à leur réalité ou à leur interprétation, mais que la représentation collective de la réalité a pu être erronée. L'insistance par Bruno Gollnisch sur les chambres à gaz des camps de concentration montre qu'il maîtrise parfaitement la rhétorique négationniste et table sur les lacunes de connaissance dans le grand public, sur les erreurs des représentations collectives. Tout cela est évidemment particulièrement pervers.

Terminons ici par un extrait démontrant que Gollnisch connaît bien le petit monde négationniste et use des mêmes procédés de camouflage. Il déclarait:

«Les Français en général, et les Lyonnais en particulier sont peu informés de la réalité des persécutions et des mensonges. [...] Que M. Roques, auteur de la fameuse thèse de Nantes, était considéré publiquement comme le meilleur spécialiste de la question par le célèbre historien Alain Decaux, académicien, et ancien Ministre socialiste.»

Les persécutions mentionnées par Bruno Gollnisch sont évidemment celles dont seraient victimes les négationnistes. De persécution, il n'y a point. [**Il n'y a plus qu'à tirer le rideau: ce zinzin est un menteur pathologique.**] Il y a la loi, qui s'applique, et les négationnistes ne sont pas plus victimes de persécutions que les pédophiles. Quant aux mensonges, les seuls dont nous ayons jamais eu connaissance, ce sont ceux des négationnistes.

La mention de Henri Roques par Bruno Gollnisch démontre qu'il connaît bien le corpus des textes négationnistes.

Henry Roques, ingénieur agronome retraité, est un vieux fasciste pur et dur, un pilier de l'extrême droite française. Roques adhéra durant la Seconde Guerre au Rassemblement national populaire de Marcel Déat et milita, à partir de 1952 et sous le pseudonyme d'Henri Jalin, au sein de la Phalange française, organisation dirigée par Charles Luca, dont le programme était clairement raciste et même nazi, qui sera dissoute par le gouvernement en 1958 puis resurgira sous de nouvelles appellations, comme le Mouvement populaire français (MPF) (34). Bruno Gollnisch s'est bien gardé de tels rappels. [**Tout cela est bel et bon mais zinzin ne dit rien du contenu de la thèse, ce qui nous intéresse au plus haut point.**]

Roques a présenté, en 1985, une «thèse de doctorat d'université de lettres modernes» (35), une thèse de lettres (non d'histoire!) visant à disqualifier le témoignage d'un participant direct du génocide des Juifs, le SS Kurt Gerstein. Cette présentation fut entachée d'irrégularités majeures: jury de complaisance, constitué d'extrémistes de droite notoires (le public comprenait négationnistes d'extrême gauche et d'extrême droite (36)), falsification de la signature d'un juré absent, changement *in extremis* du lieu de soutenance, etc. Une «thèse» qui n'aurait pu être soutenue sans de nombreuses manipulations administratives frauduleuses. Par ailleurs, après sa pseudo-thèse, Roques a édité une revue négationniste. Il s'agit d'un négationniste notoire, pur et dur.

La référence à Alain Decaux est doublement intéressante. D'abord parce que seules des personnes très familières avec le négationnisme savent qu'Alain Decaux s'est effectivement laissé aller à un éloge de Roques; voilà qui montre «d'où» Bruno Gollnisch parle. Ensuite, et surtout parce que cela montre bien la perversité d'un discours négationniste soigneusement enrobé dans la forme savante: il trompe même des personnes de bonne foi, surtout si elles n'y connaissent rien. Précisons en effet qu'Alain Decaux n'a jamais été qu'un conteur et un vulgarisateur dont le talent médiatique ne suffit pas à faire un véritable historien, encore moins un spécialiste de la Seconde Guerre mondiale ou du génocide des Juifs. Il n'est pas le premier, ni le dernier personnage médiatico-culturel à se faire bernier par les négationnistes. Est-il ici vraiment nécessaire de rappeler que les historiens, les vrais, ont

³⁴ Thierry Maricourt, *Les nouvelles passerelles de l'extrême droite*, Édition Syllepse, 1997, p.109 et Jean-Yves Camus et René Monzat, *Les droites nationales et radicales en France*, Presses universitaires de Lyon, 1992, p.96-97.

³⁵ Une thèse d'université n'avait (elle n'existe plus aujourd'hui) rien à voir avec une thèse d'état: la seconde étant beaucoup plus sérieuse, longue et cotée que la première. D'ailleurs, les irrégularités majeures qui ont entaché la soutenance en question sont dues au fait qu'une réforme de la thèse d'Université était sur le point d'être adoptée, qui mettait fin à un laxisme certain et aurait empêché Roques de soutenir sa «thèse»...

³⁶ Pierre Bridonneau, *Oui, il faut parler des négationnistes*, Cerf, 1997. Sur internet: <http://www.anti-rev.org/textes/Bridonneau97a/>

étrillé le «travail» de Roques tant sur la forme que sur le fond? [**Bernique. Aucun ne l'a fait et aucun ne s'y est risqué!**]

La familiarité de Gollnisch avec le discours négationniste ne fait finalement aucun doute. Il avouait lui-même qu'il s'était abonné à la revue négationniste du négationniste Jean Plantin, qu'il avait également invité à déjeuner au Conseil régional (37).

Comme le lecteur de la présente étude pourra le constater, pour décrypter la portée réelle des propos de Bruno Gollnisch, il est nécessaire de connaître de manière approfondie non seulement l'histoire du génocide des Juifs et du système concentrationnaire nazi mais aussi le discours négationniste et ses méthodes de camouflage. Au terme de ce décryptage, il apparaît sans ambiguïté [**ambiguïté**] que Bruno Gollnisch maîtrise pleinement les références et les codes négationnistes, dont il use afin de légitimer l'expression du discours négationniste. [**Zinzin aussi connaît bien la question; faut-il le mettre au trou?**]

< <http://www.phdn.org/negation/gollnisch2004.html> >

GNAN-GNAN

Le président aurait souhaité être consulté avant que le rapport Rouso ne soit rendu public

Lyon le 20-10-2004. "Je ne m'offusque pas tellement, mais un peu quand même, qu'il n'y ait pas eu de demande d'avis contradictoire. Il me paraît juste de pouvoir faire une réponse. Il aurait été logique de mettre en annexe du rapport Rouso quelques pages permettant aux personnes citées de s'expliquer", déclare Guy Lavorel, président de l'université Lyon-III Jean-Moulin, aujourd'hui mercredi 20 octobre 2004. Il espère d'ailleurs que cela pourra être fait **avant que le rapport ne soit publié aux éditions Fayard**. "J'ai constaté quelques coquilles et erreurs dans les parties que j'ai pu lire pour l'heure", indique le président de Lyon-III qui excuse les "manques" par le fait que "Henri Rouso n'ait pas pu avoir tous les renseignements". "Et, il le dit lui-même, il aurait eu besoin de plus de temps."

Guy Lavorel rappelle par ailleurs que les conclusions générales du rapport lui avaient été transmises par la presse. Il en retient que "Lyon-III n'est pas une fac facho et que **Lyon n'est pas une ville négationniste**". Il apprécie particulièrement que ce rapport soit "une mise à jour objective des faits" et qu'il soit rendu public, évitant ainsi les "interprétations et une polarisation injustifiée sur ces questions de négationnisme".

Concernant le "geste ou la parole" suggéré par le rapport, Guy Lavorel estime qu'il a fait déjà, depuis le début de sa présidence, un certain nombre de "gestes d'apaisement, de rencontre, etc.". "J'ai toujours dit que, si un cas se présentait, je prendrais les sanctions nécessaires. Je ne pensais pas qu'il y aurait un, mais j'ai réagi immédiatement et **sans qu'on me le demande** face aux propos tenus par M. Gollnisch", fait remarquer le président qui précise qu'il ne "saut pas sur l'occasion" mais fait ce qu'il avait promis. La section disciplinaire pourrait, selon lui, se réunir d'ici une quinzaine de jours. "La convocation doit partir prochainement. Il m'appartient de réunir les motifs pour lesquels la section disciplinaire est saisie."

Contact: Lyon-III, Emeline Baume, Catherine Tissier, cellule communication,
04 78 78 71 50, communication@univ-lyon3.fr

PETIT RAPPEL POUR CEUX QUI REPROCHERAIENT À GOLLNISCH DE DOUTER DE LA "NEUTRALITÉ" D'HENRY ROUSSO:

³⁷ . *Le Monde*, mercredi 13 octobre 2004, p.9, *art.cit.*

LA NEGATION DU GENOCIDE JUIF

Henry Rousso

Le 13 septembre dernier, Jean Marie Le Pen, en considérant publiquement et à plusieurs reprises que les chambres à gaz nazies étaient "un point de détail de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale", a rappelé à toute une frange de l'opinion et de la classe politique quelque peu amnésique que le Front national et l'extrême droite française conservaient une solide tradition antisémite. Toutefois, le propos le plus grave résidait dans cette affirmation: "Il y a des historiens qui débattent de ces questions", laissant entendre que l'existence des chambres à gaz comme technique d'extermination est l'objet de controverses scientifiques - ce, qui constitue un pur mensonge. Grâce à Jean-Marie Le Pen, un porte-parole inespéré, la secte des négationnistes trouvait un excellent rebondissement médiatique après l'imposture de la pseudo-thèse „l'Henri Rocques, en 1986.

Par "négationnistes" nous entendons ceux qui, derrière Robert Faurisson, les marxistes intégristes de - La Vieille Taupe qui le publie une frange de néo-nazis qui le soutiennent, persistent à nier non seulement l'existence des chambres à gaz mais la réalité du génocide juif. Si cette secte est plus bruyante et plus agitée que, par le passé, si elle se montre aujourd'hui plus militante et plus habile à user des médias, elle n'a, sur le fond, guère renouvelé un discours qui puise sa substance (à des origines déjà anciennes et diverses), comme l'a excellemment rappelé Pierre Vidal-Naquet dans un essai récent.

Les premiers à nier le crime furent les criminels eux-mêmes. Les responsables de la Solution finale ont, en effet, tenté, dès les prodromes de l'extermination massive au printemps 1941, de dissimuler leurs objectifs et les moyens utilisés (cf. encadré "La politique d'extermination", p. 78). Leurs motivations étaient parfaitement rationnelles. Il fallait d'abord éviter d'effrayer les victimes potentielles afin que le processus - regroupement au sein des ghettos à l'Est ou dans des camps de transit à l'Ouest jusqu'aux camps d'extermination - se déroule en bon ordre. D'où les incessantes consignes de silence, l'emploi de périphrases dans les documents officiels ("Solution finale", "Traitement spécial", "Évacuation"), le "décorum", utilisé dans les camps pour rassurer les victimes (les "douches" et autres pots de fleurs anodins). Il fallait ensuite éviter de provoquer des réactions d'hostilité au sein de l'opinion publique, tant à l'intérieur du Reich et des pays occupés qu'à l'extérieur. L'extermination de 70 000 à 80 000 malades mentaux et opposants allemands - au moyen de gaz toxiques, déjà- entamée en octobre 1939, avait été interrompue en août 1941 à la suite de violentes protestations des Églises, notamment celle, restée célèbre, du comte de Galen, évêque du Münster.

De même, la propagande nazie s'est toujours préoccupée des réactions de l'opinion dans les pays neutres ou ennemis.

Cherchant à préserver sa crédibilité, elle a, par exemple, renvoyé l'accusation de barbarie à l'adversaire "asiatique", comme lors de la révélation spectaculaire, en avril 1943, des massacres d'officiers polonais, perpétrés à Katyn, par les Soviétiques (cf. L'Histoire n° 35, p6).

Cette propagande a donc cherché à tout prix non pas à nier la déportation massive des Juifs d'Europe vers l'Est (ce qui était impossible) mais leur anéantissement systématique. La destruction des camions à gaz de Chelmno en avril 1943, celle des chambres à gaz de Treblinka, Sobibor, Belzec et Maïdanek à l'automne 1943 et d'Auschwitz-Birkenau en novembre 1944, s'inscrit dans cette logique. Or le négationnisme, en prétextant a posteriori de l'absence de traces des installations et en refusant de traduire autrement qu'à la lettre des périphrases pourtant transparentes, a servi de relais tardif et zélé à la propagande nazie.

Le père spirituel des révisionnistes

Les Alliés connurent également, pendant la guerre, la tentation de la négation, par blocage psychologique, par crainte d'être la proie de désinformations, mais aussi par considération politique, tels les Anglais ayant le souci de ne pas apparaître trop "philosémites" aux yeux des populations arabes, ou les Américains qui ont eu peur de devoir reconsidérer leur attitude drastique face aux réfugiés et aux immigrés. Il a fallu ainsi attendre dix-sept mois après le début des premiers massacres, soit l'automne 1942, pour que les Alliés accordent un certain crédit aux rapports pourtant explicites qui leur parvenaient clandestinement de Pologne, comme l'expliquent Stéphane Courtois et Adam Rayski en prolongeant les travaux de Walter Laqueur. Et ce n'est qu'en avril 1945 qu'ils feront réellement la "découverte" de la Solution finale. Durant deux ans, nombre de légendes, d'exagérations, d'erreurs vont circuler, qui laisseront des traces après la guerre. Il faudra du temps avant que les historiens puissent, établir une approximation vraisemblable du nombre de victimes (entre cinq et six millions), pour distinguer les camps de concentration des camps d'extermination, pour faire la part de la réalité et du fantasme dans les témoignages de ceux qui avaient survécu à l'indicible. Autant

d'incertitudes, habituelles dans l'établissement de toute vérité historique qui ont servi de points d'appui aux négationnistes armés d'une inébranlable mauvaise foi.

Après 1945, aucun responsable de la Solution finale n'a jamais nié les faits, que ce soit lors de procès ou dans des témoignages écrits ou oraux, car une telle négation après la défaite du Reich devenait inutile et illusoire. Paradoxalement, c'est en France que prend racine une "école" qui va s'autoproclamer "révisionniste". Son originalité fondamentale tient à la rencontre d'une extrême droite issue du fascisme et de la Collaboration, et donc en mal de légitimité, avec des individus venus de la gauche ou de l'extrême gauche, au premier rang desquels on trouve un personnage à l'itinéraire tortueux: Paul Rassinier, le père spirituel de Robert Faurisson et consorts.

Né en 1906 près de Montbéliard, fils d'un militant socialiste, Paul Rassinier adhère en 1922 au parti communiste. Il en est exclu dix ans plus tard pour "gauchisme" et fonde alors la fédération communiste indépendante qui fusionne avec le Cercle communiste démocratique de Boris Souvarine pour donner naissance à l'éphémère parti communiste indépendant. Après le 6 février 1934, il adhère à la SFIO et devient secrétaire de la fédération de Belfort. A l'extrême gauche du parti avec Marceau Pivert en 1938, il se retrouve en 1939-40 avec les munichois de Paul Faure, mais ne les suit pas dans leur dérive vers le vichysme. Il participe au mouvement de résistance Libération Nord, fondé en zone occupée par Christian Pineau, Robert Lacoste et d'autres militants SFIO. S'il refuse de participer à des actions armées, il anime un journal clandestin à Belfort, La IVe République. Arrêté par la Gestapo le 30 octobre 1943, il est torturé et déporté à Buchenwald, puis à Dora, camps de travail et de concentration aux conditions de vie atroces mais qui ne sont pas des camps d'extermination. Il en revient totalement invalide.

Après la guerre, Paul Rassinier reprend sa place à la tête de la Fédération socialiste de Belfort. Dans La IVe République, devenu un "bi-hebdomadaire de la démocratie socialiste", il fut tige des résistants de la dernière heure et mène campagne contre la direction de l'entreprise Alstom, accusée de collaboration économique. Candidat malheureux à la Constituante en octobre 1945, il est élu le 2 juin 1946 comme suppléant du député SFIO René Naegelen, mais est battu à nouveau le 10 novembre 1946. Il se retire alors de la vie politique et publie une série d'ouvrages dénonçant ce qu'il appelle les "mensonges de la littérature concentrationnaire". Paraissent ainsi en 1948 Passage de la ligne, son expérience personnelle à Buchenwald et Dora, et, en 1950, Le Mensonge d'Ulysse, qui met en la cause d'autres témoignages, tels ceux de David Rousset, Eugen Kogon ou Louis Martin-Chauffier. Il provoque le scandale car il y dénonce la bureaucratie des kapos, plus dure, selon lui, que celle des SS; il accuse les communistes d'avoir fait régner la terreur et pratiqué la sélection dans ces camps et met enfin en doute l'existence des chambres à gaz sur la base de sa propre expérience personnelle. De surcroît, il est préfacé par Albert Paraz, ami de Céline, que l'on retrouvera à partir de 1951 à Rivarol, journal des anciens pétainistes et collaborateurs. Par la suite, Le Mensonge d'Ulysse est réédité par la Librairie française d'Henry Coston, antisémite professionnel depuis l'avant-guerre. Exclu de la SFIO, isolé, soutenu seulement par l'extrême droite, dont Maurice Bardèche à qui il rendra plusieurs fois hommage, Paul Rassinier s'enfonce dans un credo aux accents paranoïaques, qui constituera pour l'essentiel celui d'un Robert Faurisson vingt ans plus tard: les chambres à gaz et le génocide sont un mythe forgé par les vainqueurs alliés et par la propagande sioniste.

L'alliance apparemment contre nature entre extrémistes de gauche et de droite n'est donc en rien un fait nouveau. Elle explique même, selon Pierre Vidal-Naquet, l'acuité du phénomène négationniste en France, comparativement à ce qui se passe en Allemagne ou aux États-Unis. Cette alliance repose sur des présupposés communs, au rang desquels figurent l'anticommunisme et l'antisémitisme. Pour les uns, c'est un anticommunisme viscéral et aveugle qui a justifié le soutien actif au IIIe Reich avant, pendant et après la guerre. Pour les autres, un antistalinisme, tout aussi rigide que sa cible, les amène à voir le nazisme comme un mal relatif, de sorte qu'ils mettent sur le même plan Auschwitz et le Goulag - ce qui les oblige à nier la spécificité de la Shoah. L'antisémitisme est un autre point de rencontre: celui des anciens collaborateurs n'est plus à démontrer, celui de Paul Rassinier est patent. En 1955 et 1956, il publiait dans Contre Courant de violentes diatribes contre "le caissier féroce" juif Pierre Mendès France s'inspirant en cela d'une tradition antisémite de gauche qui a voulu amalgamer la figure du Juif à celle du Capital capable de tous les complots. Un Juif mythique, donc, capable aussi d'inventer la fable de sa propre extermination. Plus tard, cet antisémitisme, qui puise dans l'idéologie populiste de la fin du XIXe siècle, sera relayé par un antisionisme aux accents tiers-mondistes.

A ces origines idéologiques du négationnisme, il faut ajouter des sources d'inspiration intellectuelle, tels les écrits de l'historien américain H.E. Barnes.

Radical (au sens américain), anti-impérialiste et anticolonialiste, Barnes a voulu réviser les origines de la Première Guerre mondiale. Parti sur l'idée d'un rééquilibrage des responsabilités, il a fini par inverser la thèse dominante après le traité de Versailles, celle de la culpabilité des Empires centraux, et voir dans le déclenchement du conflit "un complot franco-russe". C'est un thème

analogue que Paul Rassinier reprendra dans *Le Véritable Procès Eichmann* ou les vainqueurs incorrigibles (*Les Sept Couleurs*, 1962), où il dénonce le procès de Nuremberg et le procès Eichmann (des "forfaitures") comme résultant d'une logique de vainqueurs, expliquant que les véritables responsables de la guerre étaient les Alliés signataires du traité de Versailles, auquel Hitler n'avait fait que "répliquer", tandis que la déportation des Juifs (pas leur extermination, qu'il considère comme "la plus tragique et la plus macabre imposture de tous les temps"), n'était que la réponse à la "guerre" que les sionistes américains avaient déclenchée à l'encontre du III^e Reich.

On retrouvera dans les années 1980 ce mélange hybride de pacifisme, d'antisémitisme et d'anticommunisme, et, à écouter la propagande négationniste d'aujourd'hui, on est frappé par son absence de réelle originalité: Paul Rassinier avait tout dit, ou presque. Mais, à l'époque, le scandale reste limité aux cercles d'anciens déportés et résistants.

On le prend si peu au sérieux que Paul Rassinier usera d'un subterfuge pour faire sa promotion. Dans une série d'articles parus dans *Rivarol*, notamment le 2 janvier et le 14 mai 1964, un certain Jean Pierre Bermont rendait un vibrant hommage "au spécialiste reconnu par ses collègues historiens des USA en matière de crimes de guerre", tandis que Rassinier prendra à son tour la plume, dans le même journal, pour délivrer audit Bermont un certificat d'objectivité (16 avril 1964). Or, en octobre de la même année, il intente un procès à la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA), qui l'avait traité d'agent de l'Internationale néo-nazie" à cause d'une tournée de conférences effectuées en RFA et en Autriche au printemps de 1960 sous le titre "Vérité historique ou vérité politique?" et qui lui avait valu un franc succès auprès des anciens nazis. A l'occasion de ce procès, il s'avérera que Bermont et Rassinier n'étaient qu'une seule et même personne - ce qui achève de le ridiculiser.

L'obsession des années noires

Reste donc une série de questions: les élucubrations des négationnistes sentent la poussière, pourquoi ont-ils déclenché une telle polémique au tournant des années 1980, polémique régulièrement alimentée par des coups médiatiques? Pourquoi le nom de Robert Faurisson, Pierre Guillaume ou Henri Rocques sont ils devenus familiers au public alors que Rassinier, mort en juillet 1967, n'a pas eu cet "honneur"? Pourquoi leurs congénères américains n'ont ils jamais obtenu une telle publicité alors qu'ils bénéficient des ressources financières plus importantes?

Plusieurs réponses sont possibles. En premier lieu, les thèses négationnistes font leur apparition sur la scène publique en 1978-1979, alors que la France vit en pleine obsession résultant non seulement d'un durcissement du débat politique qui ranime de vieilles querelles de famille, mais également de la renaissance d'une "nouvelle droite", puis d'une extrême droite raciste, dont une composante colporte ces thèses depuis longtemps: le "détail" de Jean Marie Le Pen n'est que l'expression avouée de ce que pensent et écrivent depuis 1945 certains des héritiers politiques du pétainisme et de la Collaboration. Cette obsession s'est marquée symétriquement par le réveil d'une mémoire juive à la recherche d'une nouvelle identité à cause de la situation du Proche-Orient - mémoire constamment agressée par des réminiscences sauvages de la Shoah: l'interview dans *L'Express* de Darquier de Pelletoix (28 octobre 1978), la première inculpation en France pour crimes contre l'humanité à l'encontre de Jean Leguay (12 mars 1979), la diffusion contestée du téléfilm américain *Holocaust* en Mars 1979.

En niant le crime alors même qu'une génération le découvrait et que de nombreux anciens déportés se décidaient à témoigner, les négationnistes ont sciemment jeté de l'huile sur le feu et en ont tiré des bénéfices médiatiques. Ensuite, ils ont profité, en le détournant, d'un climat historiographique qui a vu en quelques années la "révision" des interprétations traditionnelles de cette période noire, notamment après 1971 et la sortie du film *Le Chagrin* et *la Pitié*. Après l'époque du résistancialisme gaullien, est venu le temps de la mode rétro, des réquisitoires contre Vichy, bref de la fin des mythes positifs qui avaient permis à la génération des années quarante d'affronter l'après-guerre. Or, si les négationnistes ont pu, ici et là, semer le doute et rencontrer quelque écho, c'est parce que leurs mensonges profitaient de ce climat de révélations, de levée du secret et des tabous. Puisqu'on avait dissimulé une partie de la réalité, puisque les Français n'avaient peut-être pas été ce peuple héroïque entré tout d'un bloc en résistance, pourquoi refuser d'entendre d'autres thèses "dérangeantes"?

Il est clair enfin que le négationnisme est un des ultimes avatars de la génération du soupçon, qui, à force de disséquer les objectifs secrets de l'"impérialisme", a fini par réhabiliter les vieux complots, dont le "complot sioniste" n'est qu'une variante, et rejoindre ainsi les vieilles antiennes de l'extrême droite. A ce titre, même si personne ne les prend au sérieux sur le fond, les négationnistes ont excité en France la curiosité, surtout au sein de la "génération dégrisée" (Alain Finkielkraut), ceux qui, précisément, sont revenus des dogmes et autres idéologies fossiles. Un peu comme s'ils observaient ce à quoi ils avaient échappé.

Henry Rousso

LA POLITIQUE D'EXTERMINATION

En juillet 1982, à l'initiative de l'Ecole des hautes études en Sciences sociales, était organisé un colloque sur "L'Allemagne nazie et le génocide juif", publié en 1985 (Hautes Études/Seuil/Gallimard). S'il constituait une sorte de réponse à l'agitation négationniste des années 1978-1982, il avait le mérite d'offrir enfin à un public français les analyses les plus récentes sur l'antisémitisme allemand, sur la genèse, le développement et les mécanismes précis de la Solution finale, sur les réactions de l'opinion, etc. Il montrait que le véritable débat était d'ordre historiographique et que les chercheurs discutaient non pas des élucubrations négationnistes, mais de la nature du nazisme, de sa spécificité, de son insertion dans la longue durée.

Les 11 et 12 décembre prochains, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, se tiendra, à l'initiative d'Hélène Ahrweiler, chancelier des universités de Paris, et sous la responsabilité scientifique de François Bédarida et de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS) qu'il dirige, un nouveau colloque international sur le thème: "La politique nazie d'extermination. État des travaux et perspectives de recherche". Ce colloque tentera de prendre en compte les données récentes de la recherche et de faire un bilan serein dans le contexte agité de la querelle historiographique allemande (cf. L'Histoire n°98, p. 79). Il marque également le souci des historiens français de réduire l'écart important qui les sépare de leurs collègues américains, allemands ou israéliens, qui ont dominé depuis trente ans la production scientifique sur le nazisme et la Solution finale.

Henry Rousso

L'Histoire, décembre 1987.

Textes scannés et mis sur site par les illettrés de COL, Communauté On Line. <
<http://www.col.fr/antisem/negation/>>

Récupéré le 13 juin 1997. Ils ne sont plus en ligne, comme par hasard: ils prouvent que M. Rousso est engagé, puisqu'il qualifie l'objet de son rapport "d'élucubrations"...

LARRONS EN FOIRE

«... le négationnisme est au cœur de l'idéologie d'extrême-droite dont sont imbrégués nombre de cadres frontistes...»

Jean-Yves Camus, converti, flic et pseudo-politologue est interrogé par plus bête que lui, Marc Knobel, qui mange à tous les râteliers sionistes, pourvu qu'il y ait à gratter.

Question: Que pensez-vous des dernières déclarations de Bruno Gollnisch qui met en doute l'existence des chambres à gaz et met en cause un universitaire également en raison de son origine juive? Pensez-vous qu'il apporte ainsi son appui à Robert Faurisson et Bernard Notin, deux universitaires lyonnais, auteurs de thèses négationnistes?

Réponse: Stricto sensu, Bruno Gollnisch ne remet pas en doute l'existence de la Shoah, mais l'ampleur de l'extermination des juifs par les nazis. Il ne dit pas non plus que les chambres à gaz n'ont pas existé, comme l'affirme la secte négationniste. Mais en affirmant qu'il appartient aux historiens de se déterminer», il introduit le doute sur la réalité de l'existence des chambres à gaz, et cherche à créer un débat qui n'existe pas. **En effet, aucun historien ne doute que les chambres à gaz aient existé.** Les négationnistes **ne sont jamais des historiens:** Faurisson, comme Bardèche, enseignait les lettres; Butz est informaticien et Notin économiste, Gollnisch, lui, est juriste.

Le point central, dans les déclarations de Gollnisch, c'est la phrase qui impute à Israël la responsabilité de la police de la pensée», qui empêcherait le libre débat. Cela, selon lui, par intérêt dans les discussions sur les réparations». Israël tirant un profit financier de la Shoah, c'est exactement l'argumentation de Faurisson, dès 1978, et de toute la secte négationniste aujourd'hui.

Question: En 1987, Bruno Gollnisch avait-il apporté un soutien indéfectible à Jean-Marie Le Pen qui avait qualifié l'existence des chambres à gaz de point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale» et avait-il par le passé personnellement remis en question l'ampleur de l'extermination des Juifs par les nazis?

Réponse: Bruno Gollnisch n'a jamais désavoué la déclaration de Jean-Marie Le Pen, réitérée d'ailleurs en 1997. Il appuie les négationnistes. Dans un communiqué des presse du 23 janvier 2003,

qu'il a rédigé en sa qualité de député européen, il a soutenu Jean Plantin, condamné par la justice, en expliquant que les publications de ce dernier participaient de la recherche de la vérité» et de la critique historique». Dès 1991, Gollnisch avait demandé le respect de la liberté d'expression pour les enseignants qui exercent un regard critique sur l'histoire de la deuxième guerre mondiale». En 1996, il avait fait l'éloge des Français qui ont combattu sous l'uniforme nazi. Il est constant dans l'expression du doute, mais n'a jamais franchi le pas du négationnisme pur, qui lui vaudrait à coup sûr condamnation.

Question: Pensez vous que Bruno Gollnisch joue les durs» pour mieux séduire les cadres radicaux du FN, rétifs aux discours prétendument modernistes de Marine Le Pen, sa concurrente dans la course à la succession du chef du FN?

Réponse: C'est une des explications de sa dernière déclaration, qui exprime avant tout sa conviction profonde. Et ce positionnement tactique a réussi, puisque le bureau politique du FN a voté, le 18 octobre, un communiqué de soutien, six proches de Marine Le Pen s'abstenant. Marine Le Pen, après avoir, le même jour, fait une déclaration dont il faut prendre acte, pour condamner les propos de Gollnisch et évoquer le martyre du peuple juif par les nazis», a fini par voter ce communiqué. L'opération de Bruno Gollnisch a donc réussi. Ceci étant, il ne faut pas oublier que, si le négationnisme est au cœur de l'idéologie d'extrême-droite dont sont imprégnés nombre de cadres frontistes, l'électorat du parti, pour sa part, ne se sent guère concerné. Il existe toutefois un risque que parmi les jeunes électeurs, perméables aux idées frontistes et vivant par ailleurs dans le contexte de la résurgence de l'antisémitisme, les idées négationnistes s'encrent. [**Ce Knodébile a entendu "encrener" quand l'autre idiot voulait, peut-être, dire "ancrer". La confusion mentale est au plus haut.**]

Question: Que pensez-vous du rapport sur le négationnisme à l'université Lyon III, qui a été présenté par une commission composée d'historiens, dirigée par Henri Rouso, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS)?

Réponse: C'est un rapport sérieux et mesuré, qui évite à la fois l'écueil de la minimisation et celui, non moindre, de **l'hystérie dénonciatrice qui a caractérisé l'action de certaines associations lyonnaises de vigilance**», pour qui l'université de Lyon III serait fasciste», ou du moins complice, en bloc. Le rapport Rouso pointe à raison un comportement propre à nombre d'institutions: un esprit de corps qui a conduit à la pusillanimité, à ne pas prendre de sanctions, à se défausser sur l'Etat. Il est incontestable qu'un noyau d'extrême-droite a utilisé les facilités offertes par l'université de Lyon III pour se livrer à un travail de propagande politique. Il est tout aussi incontestable que dans d'autres universités, des enseignants proches de l'extrême gauche ont érigé la critique radicale d'Israël au rang d'idéologie quasi-officielle, avec la campagne indigne pour la rupture des relations scientifiques entre universités françaises et israéliennes. **Et que d'autres s'agitent dans les milieux négationnistes, sans sanction aucune dans les deux cas.**

Question: Pensez-vous, comme le philosophe Pierre-André Taguieff, qu'il renaît aujourd'hui un vieil imaginaire conspirationniste, qui se mêle au négationnisme et à l'antisionisme absolu, dont l'objectif est la destruction d'Israël?

Réponse: Cet imaginaire n'a jamais disparu. En Europe, sa visibilité politique, son acceptabilité sociale, son exposition médiatique, ont été réduits à quasiment néant, après 1945, par l'énorme sentiment de culpabilité vis-à-vis de la Shoah que l'idéologie dominante avait intégré. La grande erreur des juifs a sans doute été de penser que cette culpabilité allait durer sur la longue période. Or elle s'estompe et à terme, **la Shoah risque de ne rester inscrite que dans la mémoire juive**. Je suis frappé par la similitude qui existe entre le discours négationniste d'extrême-droite et d'ultra-gauche et celui des milieux fondamentalistes islamistes ou nationalistes arabes radicaux. Le fondement commun à ces milieux, c'est le refus total de ce que signifient la création et l'existence de l'Etat d'Israël comme Etat juif: le fait que le peuple juif soit passé, du statut d'objet de son histoire, propre à la situation de la diaspora, à celui de sujet, et d'acteur de son devenir. Dans cette optique, la destruction d'Israël est le projet commun à l'antisionisme politique et à l'anti-judaïsme théologique, chrétien comme musulman, parce qu'elle ramènerait le peuple juif à son destin supposé: la soumission et l'expiation de la faute. **La faute de la non-reconnaissance des faux messies et surtout, du don de la Loi à l'humanité. [Il y va fort le con-verti! Et la chute n'est pas mal non plus:]**

Il n'existe pas, à l'échelle humaine, de possibilité pour que cet antisémitisme disparaisse, parce qu'il est une réaction à la mission du peuple juif, qui est de marcher dans son histoire avec son Dieu et sa Loi. Mais la démocratie peut en contenir, et doit en punir, l'expression [**on croyait que c'était un truc grec, la démocratie, mais non, c'est la défense de "Dieu et de sa loi".**]

Propos recueillis par Marc Knobel

www.crif.org - 20 Octobre 2004 - 20h13

Nous rappelons que les propos tenus dans les interviews ne sauraient engager la responsabilité du CRIF.

< <http://www.connec-sion.com/cgi-bin/gce/gce.cgi?id=4283> >

Nous mettons en ligne le Rapport Rouso, en pdf, et, pour faire bonne mesure, le rapport présenté l'année dernière par la municipalité PS de Lyon, qui se signale par une rare platitude.

Voir < <http://aaargh-international.org/fran/livres/raprouso.pdf> > et

< <http://aaargh-international.org/fran/livres/negalyon.pdf> >

-----oooOOO§§§OOOooo-----

D'ACCORD AVEC DIDEROT

Claude Courouve en 2003 et 2004

Robert Faurisson

Militant athée et militant homosexuel, Claude Courouve œuvre aussi en faveur de la liberté d'expression des révisionnistes, mais il est en désaccord avec moi. Il estime que j'ai porté contre les juifs une accusation "infamante", que j'épargne les communistes et que je manifeste une sympathie indigne de l'historien pour la cause arabe et palestinienne; en outre, selon lui, j'accorderais trop d'importance au sujet des chambres à gaz nazies (en l'existence desquelles il reconnaît toutefois avoir du mal à croire); d'une manière générale, il lui semble "possible que la vérité se situe entre les deux thèses [celle de Faurisson et celle de Vidal-Naquet]" (Entretien [auto-édité] avec Valérie Igounet, 19 février 1996, p. 15). En 2003, il a publié dans *Le Libre Journal* de Serge de Beketch, un long article de protestation contre la condamnation du révisionniste Jean Plantin à six mois de prison ferme (8 février 2003, p. 16-18); à l'époque, cet article, signé "Claude Courouve, docteur en philosophie, auteur-éditeur", m'a paru mériter la mise au point suivante, dont j'ai envoyé copie à l'intéressé.

Mise au point de R. Faurisson (13 février 2003)

Depuis des années, Claude Courouve défend la liberté de recherche et la liberté d'expression des révisionnistes. Je lui en sais gré. Malheureusement, le texte qu'il vient de signer dans *Le Libre Journal* est décevant. L'exposé, plutôt confus, manque de substance et les erreurs abondent.

C. Courouve se dit d'accord avec Arno Klarsfeld qui me reproche d'avoir porté contre les juifs l'accusation, infamante, d'escroquerie. Il écrit: "L'accusation d'escroquerie portée [par Faurisson] contre les seuls juifs est en effet infamante, et sort inconsiderément du registre historique; Faurisson a d'ailleurs été condamné pour cela bien avant l'existence de la loi Gayssot (TGI, Paris, 1re chambre civile, 1er juillet 1981)". Je relève là cinq erreurs:

1° Quand un jugement de tribunal (président Draï) a été, comme c'est ici le cas, suivi d'un arrêt de cour d'appel (président Grégoire), c'est l'arrêt qu'il faut prendre en considération et il se trouve que ledit arrêt, en date du 26 avril 1983, a sensiblement réformé ce jugement [en ma faveur];

2° C. Courouve a confondu ce procès, où il n'a pas été question de ce qu'il dit, avec un autre procès (en appel, président Hennion), qui m'a été intenté pour une phrase de soixante mots résumant la thèse révisionniste;

3° Dans cette phrase, je parlais d'un "mensonge historique" qui avait ouvert la voie non à une escroquerie des *juifs* mais, *précisément*, à une "escroquerie politico-financière" qui avait permis *principalement* aux *sionistes* d'obtenir des Nations unies la création d'un Etat, malgré l'opposition de

bien des juifs, et qui avait aussi permis ce que même des juifs dénoncent aujourd'hui sous les termes de "Shoah-Business" ou d'"Industrie de l'Holocauste";

4° Ce faisant, je ne sortais pas du champ de la recherche historique puisque, si un auteur pense avoir mis au jour un mensonge historique, il lui faut nécessairement préciser quels ont été, à son avis, les principaux bénéficiaires (ce qui ne veut pas dire: les responsables) et les principales victimes dudit mensonge; c'est ce que j'ai fait sans mettre en cause "les seuls juifs". Ce mot de juifs, je l'emploie au sens où C. Courouve parle de "la communauté juive" ou d'"une orthodoxie communautariste". Pour moi, est "juive" ou "israélite" toute organisation ou personnalité qui se présente comme telle;

5° C. Courouve n'aurait pas dû exciper d'une décision judiciaire prise à l'encontre d'un révisionniste; en effet, avant la loi Fabius-Gayssot, des magistrats décidés à noyer un chien révisionniste l'accusaient forcément de la rage; ils affectaient de poursuivre ou de condamner ce révisionniste non pas pour son opinion (ils s'en défendaient même!) mais pour sa méchanceté supposée, pour le dommage qu'il causait à certains, pour diffamation raciale, pour provocation à la haine, pour propagation de fausses nouvelles, etc.

C. Courouve insinue que je vise "à une exonération du nazisme pour ses crimes" et que je cherche à Hitler une "excuse". Il ne le prouve pas.

Il tente ce qu'il nomme "un exposé chronologique de la problématique de la loi Gayssot", loi prise le 13 juillet 1990 contre les révisionnistes et qu'il conviendrait, en fait, d'appeler "loi Fabius-Gayssot". Dans cet exposé disparate, on relève erreurs et lacunes. Par exemple, ce que dit C. Courouve au sujet des quarante-six volumes des archives d'Auschwitz, volumes que, selon lui, on nous cacherait, ne semble puisé qu'aux seules sources journalistiques. En 1995, un ouvrage en trois volumes, d'un total de 2158 pages, publié en polonais, en anglais et en allemand sous l'égide du Musée national d'Auschwitz par un ensemble de huit chercheurs, a révélé avec force chiffres et détails le contenu des cinquante et un, et non quarante-six, volumes des seuls registres mortuaires du camp (State Museum of Auschwitz, *Death Books from Auschwitz*, K.G. Saur, München, New Providence, London, Paris). Comme je l'ai noté dans mes écrits, ces chiffres apportent une éclatante confirmation de la justesse des estimations révisionnistes quant au nombre total des morts d'Auschwitz. A ce propos, C. Courouve croit fournir avec les chiffres proposés autrefois par J.-C. Pressac l'estimation la plus basse. Or une estimation encore plus basse a été proposée en mai 2002 par Fritjof Meyer, auteur orthodoxe s'il en fut. C. Courouve semble ignorer cette dernière estimation.

C. Courouve dresse une liste de personnalités qui ont eu le courage, à un moment, de dénoncer la loi antirévisionniste. Implicitement sa liste se présente comme complète. Elle ne l'est pas du tout et certaines absences surprennent. Mais surtout elle est trompeuse. C. Courouve y nomme, par exemple, Jacques Toubon, dont il cite une belle envolée, et Pierre Vidal-Naquet. Or le premier s'est par la suite déjugé au point que, dans sa nouvelle fonction de ministre de la Justice, il est allé jusqu'à préconiser une loi antirévisionniste encore plus draconienne que la loi Fabius-Gayssot dont il avait pourtant, quelques années auparavant, condamné le caractère totalitaire et stalinien. Le second [P. Vidal-Naquet], pour éviter de perdre définitivement un procès que lui intentait le révisionniste Henri Roques et qu'il avait perdu en première instance, a décidé, en seconde instance, d'en appeler à la loi Fabius-Gayssot, ce qui lui a permis de gagner miraculeusement en cause d'appel. Enfin, C. Courouve omet de dire que lesdites déclarations n'ont été qu'un déjeuner de soleil: leurs auteurs se sont ensuite murés dans le silence quand cette loi s'est trouvée effectivement appliquée à tel ou tel révisionniste. Il convenait d'en faire la remarque car le phénomène en dit long sur la peur qu'inspire en France "l'orthodoxie communautariste". Encore récemment, quand Jean Plantin, "auteur-éditeur" et donc confrère de C. Courouve, a été condamné à six mois de prison ferme, Robert Ménard mis à part, personne, dans la liste présentée, n'a eu le courage de protester.

C. Courouve accuse le Parti communiste et lui seul d'être "à l'origine" de la "loi Gayssot". C'est méconnaître l'histoire de cette loi liberticide. C'est ignorer les faits que mentionne Eric Delcroix dans *La Police de la pensée contre le révisionnisme historique*, ouvrage publié en 1994. Les initiateurs de la loi antirévisionniste ont été, dès le mois de mai 1986, des personnalités principalement juives réunies autour du grand rabbin Sirat. Puis, en 1987-1988, le Parti socialiste a pris l'affaire en main avec, en particulier, les initiatives de Georges Sarre, de Michel Sapin et surtout de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Le 23 mai 1989, lors d'une réunion organisée par l'Union des étudiants juifs de France et l'association Klarsfeld des Enfants de la Mémoire, L. Fabius a déclaré: "J'ai personnellement proposé une loi contre les négateurs". Il a prévenu que le Parlement devait agir au rebours de ce qu'avait ordonné Henri IV lorsque ce dernier, désireux d'apaiser les querelles civiles, avait proclamé par l'édit de Nantes qu'il ne devait plus en être question dans le royaume. "Le Parlement devra se faire mémoire", a lancé L. Fabius. La salle, debout, lui a fait une ovation. A son origine, la proposition Gayssot ne visait, elle, qu'à renforcer la répression du racisme. Encore au début de mai 1990, elle

n'était, a-t-on dit, qu'"une coquille vide" (Hervé Algalarrondo, "Racisme, histoire d'un ratage", *Le Nouvel Observateur*, 10 mai 1990, p.77). L. Fabius et ses amis socialistes ont rempli cette coquille avec une disposition antirévissionniste, appelée par Jacques Julliard "l'amendement anti-Faurisson", et ils ont gracieusement permis aux communistes de présenter cette loi. Sans l'exploitation par L. Fabius et Pierre Joxe de la violation de sépultures juives dans le cimetière de Carpentras, il est probable que cette loi aurait fait l'objet d'un recours devant le conseil constitutionnel.

En somme, pour être exact et plus efficace, l'article de C. Courouve aurait besoin d'un travail de révision.

Message de C. Courouve au député Pierre Lellouche (25 septembre 2004)

Le 25 septembre 2004, Noël Mamère est amené à dire que, si la justice déclarait illégale le mariage d'homosexuels, il refuserait d'obtempérer "au nom de la désobéissance civile". Un débat s'ensuit alors sur cette notion et, pour sa part, un député de Paris, d'origine juive, Pierre Lellouche, déclare: "On ne peut pas tout justifier au nom de la désobéissance civile, sinon, demain, un négationniste peut revendiquer son droit d'expression en refusant d'appliquer la loi Gayssot" (*Le Monde* daté des 25 et 26 septembre 2004, p.5). C. Courouve adresse alors au député en question le message suivant:

Monsieur le Député, Je lis ce jour sur le site www.lemonde.fr <http://www.lemonde.fr>: "L'argument selon lequel la désobéissance civile permettrait de faire reconnaître certains droits, dans une démocratie, ne tient pas davantage pour ses détracteurs. 'C'était vrai pour les objecteurs de conscience pendant la guerre d'Algérie, mais les circonstances étaient exceptionnelles', concède le député (UMP) de Paris Pierre Lellouche. 'On ne peut pas tout justifier au nom de la désobéissance civile, sinon, demain, un négationniste peut revendiquer son droit d'expression en refusant d'appliquer la loi Gayssot', prévient-il. Selon lui, 'il faut respecter le fait majoritaire, et attendre l'alternance'. 'Le viol systématique de la loi par des élus n'a pas sa place dans une démocratie qui fonctionne', ajoute-t-il".

Je suis d'accord avec vous, et avec Diderot: "Nous parlerons contre les lois insensées jusqu'à ce qu'on les réforme; et, en attendant, nous nous y soumettrons. Celui qui, de son autorité privée, enfreint une mauvaise loi, autorise tout autre à enfreindre les bonnes. " (*Supplément au Voyage de Bougainville*). Mais il n'empêche que cette loi Gayssot est une loi détestable, quasi unanimement condamnée.

De nombreuses personnalités se sont prononcées contre cette loi Fabius-Gayssot: les anciens ministres de la Justice Jacques Toubon et Simone Veil; Jacques Toubon, alors député, précisait: ' Je suis contre le délit de révisionnisme, parce que je suis pour le droit et pour l'histoire, et que le délit de révisionnisme fait reculer le droit et affaiblit l'histoire 'a (Assemblée nationale, 3e séance du 21 juin 1991); Jacques Julliard, Annie Kriegel (décédée), Alfred Grosser (*Le Monde*, 13 septembre 1990), Michel Tournier (prix Goncourt); Jean Foyer, ancien ministre de la Justice; les anciens sénateurs Paul Masson, Jacques Thyraud, Jean Marie Girault et le sénateur René-Georges Laurin; l'historien de la littérature russe Georges Nivat (ENS-Ulm), qui déclarait: "Je n'approuve pas la loi qui institue un délit de contre-vérité historique" (communication personnelle); Dominique Jamet; le député Jacques Limouzy (RPR); M^e Jacques Vergès; M^e Patrick Simon; l'historien Maxime Rodinson; l'éditeur Jean-Jacques Pauvert, "la grande majorité des historiens" selon les termes de Pierre Vidal-Naquet (*Le Monde*, 4 mai 1996), dont François Furet (décédé); loi "unanimement contestée par les historiens, les juristes et les politiques" (*l'hebdomadaire L'Événement du jeudi* du 27/6-3/7/1996); Alain Peyrefitte (décédé), ancien ministre de la Justice; l'Académie des sciences morales et politiques (octobre 1996); Jacques Caritey (*Revue administrative*); le philosophe Paul Ricœur; l'écrivain Michel Houellebecq; l'académicien Alain Robbe-Grillet; Robert Ménard (Reporters sans frontières); Ivan Rioufol (*Le Figaro*). Selon un sondage Sofres/Union des étudiants juifs de France de janvier-février 2002, 51 % (contre 48 %) des jeunes de 15 à 24 ans estimeraient que "chacun peut penser comme il veut" dans ce domaine.

Il faudrait donc ouvrir la possibilité de revenir sur cette loi de 1990; en verrouillant indéfiniment le débat, on justifierait alors les options de désobéissance. – Voyez mes réflexions relatives à cette question sur la page suivante de mon site,

<http://pageperso.aol.fr/ccourouve/deh1.html>

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux. [Signé: Claude Courouve]

Message de R. Faurisson à C. Courouve (26 septembre 2004)

Votre initiative n'est certes pas pour me déplaire mais ne craignez-vous pas que, par certains de ses aspects (que je vous avais déjà signalés l'an dernier), votre lettre [à P. Lellouche] ne soit devenue caduque? – Il serait intéressant de faire le point sur l'historique de l'accueil rencontré par cette loi aujourd'hui vieille de quatorze ans. On verrait que **la pression juive** a conduit des gens comme Toubon et M^e Leclerc à se renier jusqu'à faire de la surenchère dans l'autre sens et l'on constaterait également que presque personne n'ose aujourd'hui protester contre cette loi.

Bruno Gaccio qui fait littéralement profession de défendre la liberté d'expression est en faveur du passage de gueule des révisionnistes. Philippe Bilger ne relève pas même son propos. Voyez le livre qu'ils viennent de publier en commun, *Le Guignol et le Magistrat sur la liberté d'expression*, Flammarion, septembre 2004, p. 257-260. Gaccio est un casseur d'assiettes, qui ne casse d'ailleurs rien en fait, et les propos qu'il me prête sont faux, mais je trouve significatif qu'un Bilger juge "drôle" à "rire" l'épisode au cours duquel on voit Gaccio menacer un "vieux bonhomme" d'une "onzième agression dans cinq secondes" (mots inventés là aussi par le matamore).

La pression juive est énorme. N'avait-elle pas contraint l'ONU à voter l'abrogation de la résolution où le sionisme était condamné comme une forme de racisme? Stupéfiant tour de force! Aujourd'hui Sharon laisse une fois de plus entendre qu'il va faire assassiner Yasser Arafat; la nouvelle devrait être immédiatement accueillie par un hurvari. Or rien de tel jusqu'à présent. Et Sharon, s'il le voulait, pourrait non seulement liquider Arafat mais, avec les 5.000 bombes spéciales livrées par les Etats-Unis, répéter en Iran l'opération Osirak.

La situation mondiale ainsi que la situation particulière de la France montrent que l'emprise juive et la névrose juive ont pris de telles proportions qu'une abrogation de la loi garantissant la version **cashier** de la seconde guerre mondiale n'est plus possible. Au contraire, la répression du révisionnisme s'étend maintenant un peu partout. Voyez tout récemment les cas Rami, Grosskopf, Roeder, Theil, Berclaz (qui pourrait être livré à la Suisse par le président, juif, de la Serbie), sans compter le malheureux Zündel qui, depuis bientôt vingt mois, croupit en prison de haute sécurité. – Mais je perds mon temps ... Inutile de me répondre. [Signé: Robert Faurisson]

La puissance juive et "une insupportable police juive de la pensée" (A. Kriegel)

Nous ne vivons pas dans l'empyrée philosophique. Pour commencer, nous ne sommes plus dans les années 1990 mais en 2004. Un quasi-silence a fini par s'instaurer dans les rangs de ceux qui, il n'y a guère, osaient encore protester ou murmurer contre la loi Fabius-Gayssot. J'en faisais déjà la remarque à C. Courouve dans ma mise au point du 13 février 2003. En vain. Il n'a, on le voit, tenu aucun compte des retournements à 180° de certains protestataires. Au fond, P. Lellouche serait en droit de lui répliquer: "Voyez comme telles de ces personnes que vous me citez sont redevenues clairvoyantes! Elles sont maintenant en faveur de cette loi! Quant aux autres, on ne les entend plus. Qui ne dit mot consent."

Aujourd'hui, à pleins charters, on convoie les enfants de France vers Auschwitz ou vers d'autres "camps de la mort". Les pèlerinages de la religion de "l'Holocauste" fonctionnent à plein régime. Tandis que les catholiques ne font pas une obligation à tous, croyants ou mécréants, de se rendre pieusement à Lourdes, les groupes de pression juifs, eux, ne nous demandent pas notre avis. Dans ces dernières années, ils ont investi l'ensemble des institutions scolaires de France pour leur imposer, aux frais du contribuable, l'enseignement de la Shoah à grands renforts de "mallettes pédagogiques" juives et de matériels de sensibilisation à l'incomparable souffrance juive. Au dernier banquet annuel du Conseil représentatif des juifs de France (CRIF), pas moins de dix-sept ministres *en exercice* et nombre de nos dignitaires de la politique, des médias et de la finance sont venus écouter comme au prêche les menaces et les gémissements du banquier Roger Cukierman. C. Courouve ne décrit pas cette puissance juive (qui n'a rien à voir avec l'idée farfelue d'un "complot juif"). Il ne dénonce pas vraiment ce que même une Annie Kriegel, justement à propos de la loi Fabius-Gayssot, avait eu le courage et la lucidité d'appeler "une insupportable police juive de la pensée".

Essayons de voir la réalité en face, ne serait-ce que pour mieux débusquer, décrire et dénoncer toutes les formes de polices de la pensée, à commencer par la plus insolente d'entre celles-ci: la police juive. Se déclarer hostile à la loi Fabius-Gayssot sans toutefois en dénoncer les instigateurs et les gardiens, c'est faire preuve de prudence mais non de clarté.

28 septembre 2004

LA PLUME ET LA MATRAQUE

Nous avons précédemment indiqué que le parquet de Stockholm avait, le 23 juin 2004, annulé les poursuites judiciaires engagées contre Ahmed Rami, fondateur et directeur de Radio Islam poursuivi pour "manque de respect envers le peuple juif" en raison des propos tenus sur un site Internet (<http://abbc.net>); cette décision avait été motivée par l'absence de preuves.

Les ligues sionistes ont fait appel de cette décision. Mais, pour fournir plus d'éclat à cette demande d'appel et donner du même coup une allure de "soulèvement populaire" contre A. Rami, le grand quotidien scandinave *Dagens Nyheter*, le 23 août, incitait ses lecteurs à écrire au procureur général et à se porter partie civile et exiger la reprise de l'enquête; le journal fournissait toutes indications utiles: "Il suffit d'écrire au Parquet général, Box 70296, 10722-Stockholm, indiquer la date de la décision et son numéro de référence: C 04-2-231-00."

Cet article du *Dagens Nyheter* n'est que le début d'une nouvelle campagne médiatique, politique et "juridique" contre lui. *Aftonbladet*, le plus grand journal du soir de Scandinavie, dont la rédactrice en chef est une sioniste notoire, vient de publier, le 18 septembre 2004, un violent article qui va dans le même sens que celui du *Dagens Nyheter*.

Ces interventions de journalistes dans la répression du révisionnisme sont fréquentes. On se souvient de *L'Indépendant* (de Perpignan) du 29 mai 1986 qui, parlant du Dr Roques, auteur de la fameuse "thèse de Nantes" sur l'officier SS Gerstein, écrivait: "Ce type, il faudrait le tuer." On se souvient aussi de l'affaire Gerd Honsik où ce dernier avait été dénoncé auprès de la Stapo (Vienne) par deux journalistes qui s'en vantaient dans un article du 7 juin 1993 paru dans *News*. On a en mémoire la pétition signée de plus de 2000 journalistes qui, en 1987, demandaient aux autorités judiciaires de faire taire Faurisson. Et que dire des insultes innombrables lancées par des journalistes à l'encontre de révisionnistes, en tête desquelles on retiendra la phrase hugolesque de Bruno Frappat, rédacteur en chef de *La Croix* (!!): "Les révisionnistes, les exclueurs de tout poil, les fortes têtes du mensonge et de la falsification, les gangsters de l'histoire" (*Le Monde*, 5-6 juillet 1987).

Voici quelques extraits de cet article - contenant cet appel aux lecteurs et qui est signé par l'activiste sioniste Susanne Pagold, l'un des "grands" reporters de *Dagens Nyheter* <susanne.pagold@dn.se>:

"L'incitation contre un groupe ethnique est, en Suède, un crime prioritaire; mais le parquet général ne le prend pas au sérieux. On ne peut pas interpréter autrement la décision de non-lieu du procureur Tora Holst annulant les poursuites concernant l'idéologue responsable de la campagne anti-juive diffusée, en plusieurs langues, depuis des années, par le site de Radio Islam <<http://abbc.net>> avec de longs textes sur — par exemple — "le pouvoir juif", "la judaïsation rampante de la Suède" et avec des listes des noms des milliers de personnes juives (je suis l'une d'elles) exerçant des fonctions du pouvoir au profit d'Israël..."

"Il n'y a aucune doute que le site de Radio Islam viole la loi. Malgrès cela, le procureur Tora Holst prend la décision de suspendre les poursuites contre Ahmed Rami, la veille de son départ en vacances d'été (23/6/2004). ... Le procureur a eu le culot de signer cette décision sans qu'aucune enquête n'ait été menée sur l'origine de financement de la campagne anti-juive de Radio Islam".

"L'enquête préliminaire contre Ahmed Rami a été suspendue. Mais le crime continue sur le Net et continuera certainement année après année, sans que personne soit sanctionné, si on ne fait pas appel de cette décision du procureur, pour une reprise de l'enquête préliminaire et pour que les faits soit jugés devant un tribunal. Pour cela il faut faire appel par écrit. Tous, et n'importe qui, peuvent se porter partie civile et demander que l'on fasse appel de cette décision. Les autorités publiques — telles que l'Ombudsman de discrimination, L'Inspection de l'information des registres sur les personnes (Datainspektionen) ou toute autre haute autorité, doivent également prendre l'initiative de faire appel pour dénoncer le fait que le Parquet Général essaye de protéger le protecteurs hauts placés de Radio Islam" ("Fast egentligen är det diskrimineringsombudsmannen eller datainspektionen eller någon annan högre myndighet som borde rycka in och göra det för att ingen ska behöva misstänka att åklagarämbetet skyddar radio Islams mäktiga beskyddare")

Dagens Nyheter, 23 août 2004.

Cet article de Susanne Pagold n'est que le début d'une nouvelle campagne médiatique, politique et surtout judiciaire contre Ahmed Rami.

RÉVISIONS ROUMAINES

Iliescu Admits Romania's Role in the Holocaust

By Radu Marinas

BUCHAREST (Reuters) - President Ion Iliescu on Tuesday admitted Romania's complicity in the Holocaust, **ending decades of denial** that hundreds of thousands of Jews were killed in the country when it was an ally of Nazi Germany.

"We must not forget or minimize the darkest chapter of Romania's recent history, when Jews were the victims of the Holocaust," Iliescu told a joint session of both parliament houses to mark Romania's **first Holocaust Day**.

As late as last year Israel and Jewish leaders were angered by a Romanian government statement **denying the Holocaust** took place on its territory.

The diplomatic clash with Israel prompted Romania, eager to please its new, Western partners after 40 years of communism, **to revise** its line on the issue.

Holocaust Day is officially Oct. 9, commemorating the mass deportation of Jews to ghettos and forced labor camps in 1941. But memorial events including a joint parliament session, exhibitions and shows were moved to Tuesday this year to avoid coinciding with a Jewish holiday.

In an address to MPs and Jewish leaders, Iliescu admitted that death trains, mass deportations and pogroms took place in Romania during World War II and that anti-Semitism was a state-sponsored ideology even before the war started in 1939.

About 420,000 of Romania's pre-war 750,000-strong Jewish community were killed during the war. This includes about 100,000 Jews deported to Auschwitz from Transylvania, then part of Hungary, also a Nazi ally.

Iliescu, an ex-communist who has ruled the Balkan country for all but four years since the 1989 collapse of communism, said Romania's wartime leader Ion Antonescu and his fascist Iron Guard were responsible.

"Taking the blame for the past means that we not only exercise our honesty but **prove our democratic convictions**," Iliescu said.

The Romanian government, working hard to integrate with Western institutions such as NATO and the European Union, has said it will **teach the Holocaust in Romanian schools**.

It has set up a special committee headed by Auschwitz survivor and Nobel Prize laureate Elie Wiesel to study Romania's Holocaust. Its findings are expected by next month.

12 octobre 2004

< <http://www.reuters.com/newsArticle.jhtml?type=worldNews&storyID=6480186> >

Pour une poignée de dollars ces corrompus vont vendre leurs enfants. Quelle honte!

DISPARITIONS

On apprend, le 8 octobre, le décès d'un vétéran du révisionnisme, Russ Granata, Américain d'origine sicilienne (sa famille venait de Valledolmo), et nazifasciste convaincu. Il a participé à de nombreuses conférences, promenant partout sa tête léonine et sa crinière blanche. Le site qu'il avait créé, d'abord comme annexe du Codoh, puis établi de façon indépendante <russgranata.com>, a été immédiatement balayé du Web. Ce sont les joies de la famille.

En travaillant au corps la machine à retourner dans le temps (*Wayback Machine*) qui se trouve sur <<http://www.archive.org>>, on arrive à arracher quelques pages à l'oubli.

Avis aux détenteurs de sites: faites des copies de votre site et distribuez-les autour de vous parmi les gens que cela intéresse. Un site ne reste pas longtemps en ligne, s'il est abandonné, surtout les sites qui nous intéressent. Ainsi celui de *Conseils de révision*, sur <tripod> vient-il d'être supprimé, sans raison et sans préavis. La chose est courante.

Le site dirigé par Frederick Röben en Australie, <<http://www.adelaideinstitute.org>> a été balayé le 16 octobre sans tambours ni trompettes. Ce n'est pas la première fois. Töben repart à zéro, à la même adresse.

Le site de Michele Santomauro, qui reproduit souvent des textes révisionnistes, et qui est devenu la cible des agités du bocal local, a également disparu, peut-être provisoirement.

<<http://www.RePortersNoteBook.com>>

Nous avons ouvert un site <<http://aaargh.fr>> Il a tenu une semaine et a disparu sans explication.

Nous entrons dans une zone de fortes turbulences. Mais nous nous sommes enchaînés au gouvernail et nous maintiendrons le cap.

TROUTROUS

En 1994, le professeur Faurisson a lancé la formule: "No holes, no 'Holocaust'" (Pas d'orifices, pas d'"Holocauste"). En effet, dit-il, "si, au cœur du cœur de l'"Holocauste', c'est-à-dire à Auschwitz-Birkenau, plus précisément dans les ruines de la prétendue chambre à gaz du principal crématoire de ce camp, il n'y a aujourd'hui aucune trace, dans le plafond, des prétendus quatre orifices de déversement de granulés de Zyklon B, l'opération de gazage des juifs n'aurait pas même pu commencer".

La formule a eu des effets dévastateurs.

Écoutons le professeur: "Après un silence de plusieurs années on a vu récemment les théoriciens de l'"Holocauste' rivaliser d'ingéniosité et d'aplomb pour essayer de nous convaincre, photos à l'appui, que ces traces existaient bel et bien. Le malheur pour eux est que, dans une belle cacophonie, chacun y est allé de ses propres 'traces d'orifices'. Il faut avoir les yeux de la foi holocaustique pour discerner les traces de 'quatre orifices carrés, placés sur une même ligne, au centre du plafond'. Ce qu'on voit en réalité, ce sont des fissures, des fentes, des craquelures, des crevasses comme peut en provoquer une explosion qui a eu pour effet de soulever un toit de béton et de le laisser retomber en pièces et en morceaux, parfois importants et relativement intacts.

La dernière trouvaille en date de nos spécialistes de l'investigation holocaustique a été publiée par trois auteurs (Daniel Keren, Jamie McCarthy et Harry W. Mazal) dans une revue publiée à Oxford, *Holocaust and Genocide Studies* printemps 2004, p. 68-103." Dans une lettre datée du 3 septembre 2004 le professeur Faurisson a demandé au révisionniste Brian Renk, de Vancouver, spécialiste de la question, s'il voulait bien "répliquer par le menu à ces trois pieds nickelés". B. Renk a accepté de s'atteler à cette tâche ingrate. On trouvera ci-dessous, traduits de l'anglais, des extraits de cette lettre:

(...)

J'aimerais que vous rédigez un petit livre sur toute cette histoire de "No holes, no 'Holocaust'". Il commencerait en 1994, l'année où pour la première fois j'ai prononcé ces quatre mots à un congrès de l'IHR [Institute for Historical Review: Institut de critique historique, dont le siège est à Los Angeles]. Personne n'a réagi, personne n'a eu l'air d'être intéressé. Et cela pendant des années, jusqu'au jour où quelqu'un (je ne sais plus lequel d'entre nous) a compris la portée de cette formule. Quant à nos adversaires, eux, ils en mesurèrent la portée et certains d'entre eux, en particulier Pressac, Provan, van Pelt et Mazal ont essayé de trouver les orifices. Dans son ouvrage théologique, *The Case for Auschwitz*, van Pelt a publié deux photographies, aux pages 401 et 411, bien significatives de la perplexité de van Pelt, de Lipstadt, de Batman, de Rampton et de quelques autres, tout d'abord devant le plan du Krema-II (que j'avais découvert dans les archives d'Auschwitz en 1975 ou 1976 et publié en 1979) et sur le site lui-même ("en train de discuter du problème des orifices", dit la légende).

Le côté amusant de l'histoire, c'est qu'aucune de ces personnes n'a l'air de se rendre compte que, même s'il existait des orifices dans le toit, cela ne voudrait de toute façon pas signifier que l'endroit était une chambre à gaz d'exécution. En outre, il leur faudrait répondre à une question que je pose depuis des années et des années et à laquelle aucun de nos adversaires n'a jamais tenté de répondre: "Si l'on admet que la Leichenkeller 2 était un vestiaire et la Leichenkeller 1 une chambre à gaz d'exécution, où se trouveraient les morgues pour entreposer les corps des gens qui chaque jour mouraient de causes naturelles, en attendant de les incinérer? Qu'est-ce que c'est que cette histoire inepte de crématoires immenses sans la moindre place pour entreposer les morts?"

(...)

R. Faurisson

EN CAS DE BESOIN

Aujourd'hui, le Zyklon B s'appelle Cyanosil F, il est fabriqué par Lucebny Zavody DRASLOVKA A.S., Havlickova 606, 280 99 Kolín I Ven Rép.Tchèque et distribué en France par Amboile Chimie, à Egly dans l'Essonne (91520) Fax. 0164902812 or Tel 0160836900

Il sert à la désinsectisation. Il est *hautement inflammable*. Ne l'utilisez pas près d'un four.

Voir:

<http://e-phy.agriculture.gouv.fr/wiphy/speciali/09400058.htm>

Commentaire d'un piéton de Paris:

Je suis allé sur Google, le moteur de recherche le plus puissant du monde (plus de quatre MILLIARDS de documents référencés!!!); Je suis entré dans le moteur "images" qui propose des centaines de millions d'images de toutes sortes.

Par exemple, si l'on tape "chambres", on obtient cent trente neuf mille documents en 0,21 secondes.

Si l'on tape "gaz", on obtient cent vingt quatre mille documents en 0,16 secondes.

J'ai donc tapé chambres à gaz et en 0,04 secondes j'ai obtenu...UN document. UN!!! Une photo de chambre à gaz? Un plan? Un croquis? Nope! Un tract ans intitulé "Le Pen, c'est ça aussi" sur lequel l'expression "chambre à gaz" est imprimé trois fois à propos de l'affaire du détail.

Rien d'autre.

Qu'est ce que ça prouve? Ben rien, justement.

DE MIEUX EN MIEUX

«The summer of 1944 had begun. All the barracks in Auschwitz were overcrowded. Transport upon transport piled up. It was primarily the transports of Jews from Hungary that marked the daily life in the camp. The crematoriums worked at full speed. Up to **60,000 prisoners were put to death in one day**. New gas chambers were put to use. Approximately 2000 people could be crowded together in an area of a little more than two hundred square meters. It took 10-15 minutes to gas them to death. It was a Holocaust, an inferno.»

Chapter from Kristian Ottosen, *The Women's Camp: The History of the Ravensbrück Prisoners*. Translation: Margrit Rosenberg Stenge (Oslo: Aschehoug, 1991).

Ottosen interviewed Norwegian women who had survived Ravensbrück and consulted public archives in Czechoslovakia, England, France, Germany, Norway, Poland, and Sweden.

< <http://www3.sympatico.ca/mighty1/essays/ottosen.htm> >

Qui dit mieux?

QUESTIONS SUR NUREMBERG

Pourquoi faire?

Milton Konvitz (1946)

[...]

Tout d'abord, il faut se demander pourquoi il faudrait faire un procès au grands criminels nazis. La déclaration de Moscou parlait de punition et non de procès. Pour beaucoup, la meilleure façon de traiter ces hommes étaient de les traduire devant une assemblée constituée des chefs de toutes les nations unies, des juges de leurs juridictions supérieures et des dirigeants des réfugiés allemands, où serait lue la sentence et la condamnation de l'humanité civilisée. Ainsi, l'événement aurait servi de catharsis aux sentiments de tous les peuples qui ont souffert entre les mains des nazis et aurait montré qu'on agissait pour la paix et justice. Le tribunal de Nuremberg, constitué de juges dont les noms sont inconnus du grand public, comme le tribunal de Mac-Arthur dont les juges sont carrément inconnus, se terminera forcément dans l'indifférence. Le procès, contrairement à l'énormité des crimes dont les accusés sont coupables, ne touche pas les gens personnellement, ne les émeut pas. On lit les comptes rendus avec indifférence, car on s'intéresse plus à la controverse autour du procès qu'au procès lui-même.

Tandis que le procès se déroule à Nuremberg, aux États-Unis il y a une enquête du congrès sur Pearl Harbour; certains membres de la commission ont essayé de montrer que le président Roosevelt avait cherché délibérément à provoquer la guerre avec le Japon et que l'attaque de Pearl Harbour avait été le résultat de cette politique. Le principe même de cette enquête alimente les malentendus autour du procès de Nuremberg, car en suggérant que la culpabilité des dirigeants nazis est sujette à discussion, on amène à se demander si les États-Unis ont eu raison d'entrer en guerre. Si leur culpabilité ne faisait pas l'ombre d'un doute, pourquoi n'avons-nous pas résolu cette question avant de risquer nos vies sur le champ de bataille? Deux cent cinquante mille Américains, cinq millions trois cent mille Russes, un million et demi de Chinois, environ trois cent quatre vingt mille Français et Britanniques ont perdu la vie: il est un peu tard pour se demander si les nazis étaient coupables. Si les

dirigeants nazis étaient acquittés, alors ce sont les chefs des Nations Unies qu'il faudrait mettre au banc des accusés.

Mais nous savons qu'ils ne peuvent pas être acquittés: la déclaration de Moscou les a condamnés.

[...]

Milton Konvitz, héritier d'une longue lignée de grands-rabbins, était professeur de droit à New York depuis longtemps, lorsqu'il écrivit cet article dans Commentary, le mensuel du monde intellectuel juif américain, en 1946, en plein dans le déroulement de Nuremberg. On verra dans ces lignes qu'une terrible lucidité était déjà possible à cette époque-là; et même dans le milieu juif américain, qui n'avait pas encore été envahi par la vérole sioniste et judéo-centriste qui allait l'emporter, en fait, vingt à trente ans plus tard. Nous publions cet article, pour la première fois en version française, pour lutter contre l'anachronisme, qui voudrait nous faire croire que le passé ressemble au présent pour mieux assujettir le futur. Nous pensons au contraire qu'il existe des évolutions fortes, et que la question d'Israël — nouvel avatar d'une sempiternelle question juive — trouvera sa solution plus vite que ne le pensent les thuriféraires de cette petite entreprise de génocide artisanal planifié. Nous publions cet article en entier en <pdf>.

...konvitz.pdf

PIGEZ LES SALAIRES

U. S. Holocaust Memorial Museum seeks an Salary Range: DS-11, \$40,593-\$65,769/DS-12, \$60,638-\$78,826 (commensurate with experience). Closing Date: September 23, 2004. The incumbent serves principally as Assistant Editor and editorial content scheduling coordinator for the journal Holocaust and Genocide Studies (HGS), but works with other academic publications, as well.

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

Nous relevons dans le *Courrier du Continent* (n° 464 d'octobre 2004, p. 11 — Case postale 2428, CH-1002 Lausanne), mensuel suisse dirigé par G.A. Amaudruz, le passage suivant:

"Le récent arrêt du Tribunal fédéral suisse (voir notre page 12) étend de façon massive le champ d'application de notre loi-bâillon, qui poursuit des opinions exprimées "publiquement". Sera désormais "publique" toute expression hors du cadre restreint des membres de la famille et des amis. Et encore, pour les amis, faut-il que ceux-ci se connaissent entre eux. Si vous invitez dix de vos amis et que le numéro cinq ne connaisse pas le numéro sept, la réunion sera "publique", et les déclarations délictueuses seront poursuivies."

AUTEURS INCONNUS

On a beaucoup spéculé, depuis longtemps, sur l'identité du proto-révisionniste qui, dans la mouvance bordiguiste, a écrit vers 1960 "Auschwitz ou le grand alibi", publié dans *Programme communiste* et encore visible sur les sites de plusieurs groupes bordiguistes. Certains en avaient même attribué la paternité à Amedeo Bordiga, fondateur du Parti communiste italien, tôt exclu, et léniniste rigoureux par la suite. Nous avions démenti cette version.

D'après un ancien permanent que nous avons interrogé, et qui mentionne ce que l'on savait à l'époque dans les milieux bordiguistes, nous sommes en mesure de révéler les noms des auteurs français et même parisiens, qui étaient deux: l'auteur principal se nommerait Jean-Pierre Axelrod; membre d'une famille, juive, qui a donné un chef fameux des Mencheviks, il enseignait la physique dans une université parisienne, et Boris Prasolov qui était, semble-t-il, un émigré russe.

Ce texte marque l'existence de l'une des multiples racines de gauche du révisionnisme zolocaustique, et il n'est pas sans saveur de les voir plonger dans la terre russe.

QUAND LES ANTIFA SE BOUFFENT LE NEZ AVEC LE LOBBY

On est au Canada. Il s'agit d'un échange de lettres entre des membres de l'ARA, organisation se prétendant antifasciste, et appliquant évidemment des méthodes fascistes elle-même, et le conseil juif canadien [CJC]. Les antifas ont voulu casser la gueule à une poignée de supporters de Zündel,

mais la police les en a empêchés. Les juifs officiels ont refusé de se joindre à l'ARA pour la raison qu'ils soutiennent l'usage que fait le gouvernement d'auditions secrètes et de "certificats" des services secrets pour refouler les "indésirables", et que l'ARA refuse le recours à ces moyens qu'ils qualifie d'anti-démocratiques.

September 9, 2004.

I trust by now that you are aware that the counter-rally against the supporters of Ernst Zündel, which took place on September 12, 2004, ended in the arrests of four ARA members.

Hindsight being 20/20, there are a number of things we could have done differently. The two factors that contributed to the violence the most, however, were low numbers on our side, and our lack of legitimacy in the eyes of 23 Division, who policed the rally. Both of these problems could have been averted, if only the CJC had stepped up to its mandate to combat anti-Semitism in Canada.

ARA and other community-based activist groups are presently the only forces that stand in the way of a massive rise in fascist violence in Toronto. The police have demonstrated their unwillingness to deal with white supremacists. In photographs taken by Zündel's supporters last Sunday, it is clear that the police targeted the counter-demonstrators rather than the Nazis allowing them freedom of movement while we were confined to a small area, positioning their paddy wagon so that it was protecting the Nazi demonstrators and open towards us, and standing with their faces (and weapons) to us and their backs to the Nazis. They even harassed CBC journalists who were walking between the two demonstrations in an attempt to interview both sides. Had a respected representative from the mainstream Jewish community leant his or her support to our rally, perhaps the police would not have viewed us as the agitators and the fascists as upstanding citizens.

We also lacked significant numbers, made worse by our inability to get the word out on time. Your organization could have helped there, even if no one from the CJC had the desire to attend the rally.

Having only thirty or so people in attendance made us look like an easy target for the fascists and reinforced what they had already told the police - that we were the archetypal small group of violent extremists.

One might think that the rise in Nazi activity in this city would be a rare instance of commonality between the CJC and ARA. That's why I was so surprised when I read your e-mail to our member. Apparently, CJC's decision to withhold its resources and support came not from a policy of not working with street-level activist groups, but rather from your disagreement with our position on the post-September 11 Security Certificate legislation. To clarify, there is no debate within ARA as to the propriety of the Security Certificate. We absolutely oppose it. Our mandate is to fight against all forms of racism, and this piece of legislation has been used (in almost every case but Zündel's) as a tool to detain and deport people of Middle Eastern descent. To be honest, we are not sure why the CJC would support such legislation - surely your memories can't be so short that you do not remember **the harsh measures once taken by the Canadian government against Jewish immigrants** in the 1920s and 1930s. I work with ARA, but I am also a member of the Jewish community you claim to represent - as were some of those arrested fighting Zündel's supporters - and I can tell you that support for this unjust piece of legislation is by no means consistent or unanimous among Canadians, Jews or otherwise.

That being said, does the Canadian Jewish Congress really care more about defending the Security Certificate than defending the diverse communities of Toronto against fascists who have made it clear that they would like to see every Jew and person of colour dead or driven out? Does the CJC at all care about genuine threats to its constituents? How long do you intend to remain silent while people who believe that Hitler was a hero run amok in our city?

Your mission statement claims that your organization exists in part to combat racism and anti-Semitism and promote human rights. It's unfortunate that your actions in the face of the challenge Zündel's supporters have created fails to live up to your lofty ideals.

Sincerely,

Rachel Rosen

IDOLATRIE JUDAÏCQUE

Horse chestnut tree diseased

The chestnut tree that Anne Frank looked out on during the time she was hiding is seriously diseased. The causes of its present poor condition are a moth and a fungus attacking the tree and may eventually kill it.

The fungus in particular is of an aggressive type and may in the end prove fatal to the tree. The moth (the so-called horse chestnut leaf miner) eats away at the leaves which eventually causes them to turn brown and fall off long before autumn. This can be clearly seen in the photograph on the left.

The 150-year-old tree (a white horse chestnut tree - *Aesculus hippocastanum*) stands in the inner garden of the house Keizersgracht 188, not the property of the Anne Frank House.

Leakage

Soil analysis carried out in 1993 revealed that one of the factors threatening the condition of the tree was leakage of domestic fuel oil from an underground storage tank. To save the old chestnut tree, the city of Amsterdam commissioned a soil sanitation plan of 160,000 euros. Following that, the city decided also to look after the tree in subsequent years, taking it out of the care of the Anne Frank House.

Quotes from the Diary

Anne Frank wrote the following entries about the chestnut tree in her diary:

23 February 1944

The two of us looked out at the blue sky, the bare chestnut tree glistening with dew, the seagulls and other birds glinting with silver as they swooped through the air, and we were so moved and entranced that we couldn't speak.

18 April 1944

April is glorious, not too hot and not too cold, with occasional light showers. Our chestnut tree is in leaf, and here and there you can already see a few small blossoms.

13 May 1944

Our chestnut tree is in full blossom. It is covered with leaves and is even more beautiful than last year.

Otto Frank

In a speech he gave in 1968 Otto Frank recounted the thoughts that came to his mind when he read Anne's diary for the first time:

How could I have suspected that it meant so much to Anne to see a patch of blue sky, to observe the gulls during their flight and how important the chestnut tree was to her, as I recall that she never took an interest in nature. But she longed for it during that time when she felt like a caged bird. She only found consolation in thinking about nature. But she had kept such feelings completely to herself.

< <http://www.annefrank.org/content.asp?PID=445&LID=2> >

LE DIX-SEPTIÈME DE LIGNE

Procès de Michel Dakar poursuivi par le procureur de la République Yves Bot , pour antisémitisme, négation de crimes contre l'humanité et diffamation raciale suite à diffusion d' écrits et de dessins sur un site internet.

Paris 12 octobre 2004

Une vingtaine de personnes, soutenant Michel Dakar, ont attendu patiemment toute l'après-midi dans et devant la 17^e chambre du Tribunal de grande Instance. Entre les textes, les lettres adressées par Michel Dakar au procureur de la République, à l'ambassade d'Israël ou à l'Etat d'Israël, il y avait bien plus d'une dizaine de citations et le Président n'arrétant pas de tourner et retourner des pages. Michel n'avait pas d'avocat préférant se défendre tout seul.

Les trois témoins prévus, dont deux venus spécialement de Lyon et de Nice, n'ont pas été autorisés à intervenir, malgré le fait que Michel Dakar avait averti le Procureur par lettre recommandée avec A/R. Le Président a prétendu que Michel aurait dû reconfirmer la présence de

témoins à l'ouverture du procès. Michel est intervenu tout au long de l'audience en dénonçant plusieurs fois le génocide des Palestiniens.

Le Président, tout comme le procureur dans son réquisitoire étaient assez incertains. Ils n'avaient pas l'habitude de voir un "préssumé coupable" tenir tête, tout en refusant de donner des infos sur sa vie privée. Le Procureur était d'ailleurs en pleine contradiction quand il disait: "Vous cherchez une audience car vous avez une toute petite association, une coquille vide", sans réaliser qu'avec les 14 inculpations citées la coquille de Michel était tout, sauf vide.

Le Président a aussi dû reconnaître, excédé, du fait que Michel n'arrêtait pas de dénoncer le génocide palestinien, qu'il y avait un lien avec l'inculpation de Michel. Le Procureur a demandé 300 jours amendes à 20 euros. Nous connaissons la suite le 16 novembre 2004.

Ginette Hess Skandrani

PUBLICATIONS

§=== Manque de bol

Hitler Attacks Pearl Harbor: Why the United States Declared War on Germany, by Richard F. Hill

This diplomatic historian, for the first time, read Hitler's presumed war declaration, found it surprisingly informative and more of a defensive declaration against the undeclared war FDR initiated against Hitler and against the assault FDR planned against Europe according to Plan Rainbow Five which envisioned a 10 million member armed forces for America by '43 of which 5 million would invade Europe to get Hitler. This secret plan was leaked on Dec. 4, '41 to the *Chicago Tribune* and Hitler made reference to it in his presumed war declaration on Dec. 11.

Le plan Rainbow 5 prévoyait d'attaquer l'Europe avec cinq millions de soldats. Il a été révélé par le Chicago tribune le 4 décembre 1941, juste au moment der Pearl harbor. Et manque de bol, Hitler lisait ce canard...

< <http://www.amazon.com/exec/obidos/tg/detail/-/1588261263/104-9478904-4750324> >

§=== **EPATant**. Nicole Leibowitz s'entretient avec Pierre-André Taguieff. Ce lourdaud déclare, d'un seul trait, sans respirer: "Aujourd'hui, l'antisionisme absolu est le révolutionnarisme des imbéciles, tout comme, à l'époque de l'affaire Dreyfus, l'antisémitisme nationaliste était le socialisme des imbéciles"

Les coprophages de Proche-Orient.merdinfo se régalent:

"Avec *Prêcheurs de haine*, qui paraît aujourd'hui même chez «Mille et une nuits», Pierre-André Taguieff propose une «traversée de la judéophobie planétaire». **Près de mille pages**, tout au long desquelles il se livre à une analyse des mythes politiques modernes et à celle du paysage politico-intellectuel d'aujourd'hui. Au centre de son étude, qui servira certainement de référence aux futurs historiens, il décortique notamment les dangereuses convergences qui se sont nouées **entre les extrêmes gauches et les islamistes** pour démoniser Israël, le sionisme et les juifs. Sujet qui fâche! Qui en met plus d'un mal à l'aise. Comme en témoigne l'éditorial de Jean-François Kahn: «Sur un nouveau terrorisme intellectuel» paru dans *Marianne*» du 2 octobre..."

< http://www.proche-orient.info/xjournal_pol_int.php3?id_article=30200 >

Cette ânerie, quelqu'un s'est précipité pour la mettre sur Indymedia: plof. Résultat:

"Ce texte a été caché par le collectif. La ou les raisons motivant ce refus d'aide à la diffusion sont écrites dans le commentaire ci-dessous. Si vous désirez remettre en cause cette décision, merci d'envoyer un mail au collectif.

Pour plus d'information consulter notre mode de fonctionnement, ou encore un de nos rares communiqués. Vous pouvez écrire au collectif indymedia à propos de cet article. Avertissement: La validation de cette contribution nous a posé problème, voir le commentaire ci-dessous. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

paris.indymedia.org/article.php?id_article=26586 >

§==== Lu ce jour sur le site de "20 minutes France"

Avec *Tabou*, le négationnisme sans tabou

Enquête: Une maison d'édition condamnée pour avoir contesté la Shoah diffuse une revue douteuse
Jeudi 07 octobre 2004

A Lyon, le négationnisme n'est toujours pas de l'histoire ancienne. Alors que les conclusions du rapport Rouso, consacré au négationnisme à l'université Lyon-III, viennent d'être rendues publiques (...), le milieu révisionniste local demeure très actif. En dépit des condamnations pénales à six mois de prison avec sursis qui ont frappé en 2000 son fondateur, Jean Plantin, la maison d'édition Akribeia ("exactitude", en grec), basée dans la banlieue de Lyon, continue de soutenir une activité foisonnante.

"20 Minutes" a pu se procurer les derniers numéros de *Tabou*, une luxueuse revue vendue 20 e. et diffusée par Akribeia. Ils datent de novembre 2003 et mai 2004. Plusieurs des textes qui y sont développés seraient susceptibles de tomber, à nouveau, sous le coup de la loi. Il y est question du "typhus dans les camps de concentration", un thème cher aux négationnistes pour qui "on n'a gazé que des poux" pendant la guerre, selon l'expression de Darquier de Pellepoix, commissaire aux questions juives de Vichy. Dans le volume 6 *Tabou*, une large publicité est également faite à "quelques sites Internet non conformistes", en fait, ouvertement néonazis, pro-aryens ou révisionnistes. Chaque exemplaire de *Tabou* est livré avec un catalogue des ouvrages d'Akribeia, dont certains ont déjà été l'objet de condamnations. Agé de 39 ans, Jean Plantin, diplômé d'histoire de Lyon-II et Lyon-III après avoir soutenu des thèses révisionnistes, n'apparaît plus juridiquement dans la société aujourd'hui. Il a vendu ses parts, le 10 septembre 2001, à sa mère Yvonne (81 ans) et à son père spirituel, Robert Faurisson (75 ans), un mandarin du négationnisme français et ancien enseignant à Lyon-II.

Fabrice Arfi

A savoir:

propagande Le Cercle Marc-Bloch, une association anti-négationniste, estime que des ouvrages comme *Tabou* "développent la propagande qui arme le bras des profanateurs" de cimetières. "Cela pose la question de la justice à l'égard des délits racistes."

< <http://www.20minutes.fr/journal/france/article.php?id=31889&PHPSESSID=e9ef3c4d3e2ff480ce850bbd0417577d> >

§==== **Tout sur les conspirations:** les listes de membres, les Illuminati, les Bildeberg, tout ce qui excite l'imagination de ceux qui ne comprennent pas comment fonctionne le monde et qui s'imaginent qu'il y a des pouvoirs plus ou moins occultes, ou occultés:

< <http://www.biblebelievers.org.au/weekdx.htm> >

§==== **Amusant!** Dans la bio de Robert Faurisson fournie par les "chercheurs" de l'Institut **Informationsdienst gegen Rechtsextremismus**, [Service d'information contre l'extrémisme de droite, financé par on ne sait qui] on trouve cette phrase:

1991 [...] Gleichzeitig wurde Claude Grellier, der Herausgeber einer Zeitschrift, die ein Interview mit Faurisson veröffentlicht hatte, zu einer Geldstrafe verurteilt. [En même temps, Claude Grellier, l'éditeur d'une revue, qui avait publié une interview de Faurisson, a été condamné à une amende]. Or le malheureux Grellier était le juge qui prononçait les condamnations et qui a interdit le numéro 1 des *Annales d'histoire révisionnistes*. Ces pauvres chercheurs devaient prendre quelques leçons de lecture.

< http://lexikon.idgr.de/f/f_a/faurisson-robert/faurisson-robert.php >

§==== **Quelques textes franchement pro-révisionnistes** sur un site danois, sous la plume de Lars Thirslund, auteur de

Vejleder i mediejunglen (Pistes dans la jungle des médias) af Lars Thirslund. Denne bog er en særdeles glimrende vejleder igennem den jungle af fortællelser og fordrejninger, som desværre præger vore danske medier. Pris 150 kr.

<www.samisdatt.dk.>

Signalons l'existence d'un livre en suédois:

Holocaust, bakgrund, frågor och problem af Lars Magnuson.
Reel information om Holocaust. Nordisk pionerarbejde.
Svensk. Pris 100 kr.

Ainsi que l'existence d'une traduction du rapport Leuchter:

Leuchterrapporten af ingeniør Fred Leuchter.

Den berømte Leuchterrapporten på dansk. Den første retstekniske undersøgelse af de angivelige tyske "gaskamre" og krematorier i Auschwitz, Birkenau og Majdanek. En rapport der rystede verden.
Pris 50 kr.

D'un compte-rendu de la visite du professeur Faurisson au Danemark en mars 2002:

Dr. Faurisson i Danmark

Dansk Selskab for Fri Historisk Forsknings mindeskrift i anledning af Dr. Robert Faurissons besøg i Danmark i marts 2002. Et enestående skrift, der markerer et højdepunkt i dansk revisionistisk historie.

Pris 100 kr.

Les mille mensonges ou les mille vérités?

De 1000 løgne og de 1000 sandheder af Holger Dannis.

Mange mener, at vi lever i en oplyst tid. Det mener denne bogs forfatter ikke! Han mener tværtimod, at vi lever i fordummelsens og uvidenhedens tidsalder - og efter læsning af denne bog, må man desværre give ham ret. Forfatteren gennemhuller systematisk og nøgternt massemediernes utallige løgne og halve sandheder. Bogen inderholder omfattende information om Holocaust, zionismen og Israel. En bog som ingen, der "vil vide mere", kan være foruden.

Pris 100 kr.

Ces ouvrages, et d'autres en anglais ou en allemand, peuvent se commander à:

<info@holocaust.nu>

Signalons l'existence d'un livre, traitant apparemment des camions à gaz et du Stutthof, en finnois:

Oskar Reponen: *Kaasukammion varjossa. Suomalaiskohtaloita Stutthofin kuolemanleirillä.* Weiling & Göös. 1980.

§==== **L'un des premiers révisionnistes** sur le sol américain, fut un universitaire d'extraction allemande, Austin App. La *Barnes Review*, vol. X, n° 4, July-August 2004 republie ceci:

Professor App Exposes The Foulest Allied Atrocity

By Dr. Austin J. App Ph.D.

Because of repeated requests, this report on mass Red rape of German women, first published as a lone-voice-in-the-wilderness protest nearly 60 years ago, in 1946, is herewith printed again.

§==== **Signalons l'arrivée** sur Internet d'un intéressant texte de l'un de nos auteurs favoris, Joseph G. Burg

Zions trojanisches Galapferd, Ein Beitrag zu den Methoden der Publizistik in der BRD, paru en avril 1984 chez Ederer à Munich.

Ce texte a été écrit comme préface à la quatrième édition de *Schuld und Schicksal*

<<http://www.vho.org/D/ztg/>>

§==== **Mille sabords!** On apprend que Serge Thion serait réfugié en Belgique où il occuperait des fonctions de vice-président de section d'un Mouvement réformateur dans une école à Fosses-la-Ville.
< http://www.mr.be/xml/mr_fiche-IDC--IDCP-1669-IDCNIV1--IDD-26083-.html >

§==== **zik.** aaargh attack (c'est du son, genre métal)
< <http://disgusted.free.fr/MP3/AAARGH!%20Attack.mp3> >

Pour acheter:

< <http://disgusted.free.fr/Html2/merchandise.htm> >

Il y a des gens qui fêtent nos huit ans sans nous! Avec d'autres! Des faux! des pas-vrais! Ce monde est étrange.

< <http://plenir.free.fr/archives2000/octobre2000/Souvenirs.htm> >

§==== **Tontaine tonton.** il paraît que nous "donnons le ton" sur Internet, d'après un article sur la liberté d'expression:

"La liberté" d'expression sur internet", par Jean-Baptiste Lebel

< <http://barthes.ens.fr/scpo/Presentations98-99/lebel.html> >

§==== **Le Quid 2000** est toujours en ligne.

< <http://www.quid.fr/2000/Qo1887o.htm> >

§==== **Un curieux ensemble de références** à de très nombreux articles (826!), dont un texte paru sur l'aaargh, sur des sujets divers mais généralement reliés à Israël et les justifications plus ou moins boiteuses de son existence. A boire et à manger:

< http://omniknow.com/scripts/wiki.php?term=Basic_Law_of_Israel >

§==== **Noir Goudron.** Jeudi 7 octobre 2004, à 22h 33 sur la chaîne internationale TV5, rediffusion, dans le cadre de la Promotion du documentaire français dans le monde placée sous l'égide du Ministère des affaires étrangères, du film de Jean-Yves Camus, Bernard Cohn et Jacques Tarnero "AUTOPSIE D'UN MENSONGE" (Lili Productions, 2000) sur le "négationnisme".

On en trouvera le compte rendu officiel à l'adresse suivante:

< <http://www.diplomatie.gouv.fr/mediasociete/documentaire/promotion/diffusion/acquisitions/filmo1.html#haut> >

Nous avons, au cours des années passées parlé à plusieurs reprises de cette consternante pochade d'un chercheur bidon nommé Tarnéro (= Noir Goudron). Le plus réjouissant est sans doute le compte rendu d'un crétin enthousiaste dont nous avons cité le texte en novembre 2000. Il porte le beau nom rural de Mespoulets. C'est l'aveugle qui chicane le paralytique; ça désopile dur.
LINKLINKLINK fran/actu/actu2000/actu0011.html

§==== **Les sources du révisionnisme (nippon)**

«Certains considèrent que l'une des causes du révisionnisme japonais est le manque du travail de mémoire des actes que la communauté internationale désigne comme crimes de guerre du Japon.

«Les puissances occupantes (États-Unis en tête) en sont principalement responsables. Bien qu'un procès eut lieu (avec le Tribunal de Tokyo), le fait que certaines personnes ne furent pas poursuivies (comme l'Empereur et les membres de l'Unité 731) et que certains cas furent totalement occultés (comme les femmes de réconfort) fit que les Japonais sentirent que ces tribunaux ne cherchaient que des boucs émissaires.

«Une autre cause peut être trouvée dans le fort nationalisme des japonais.

«À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Japonais se sont retrouvés humiliés, ils ont donc fait bloc derrière Hirohito (qui était le seul symbole de leur puissance passée). Les États-Unis voyant que l'Empereur pouvait être un atout pour la stabilisation du pays ont donc décidé de ne pas le poursuivre.»

< http://fr.wikipedia.org/wiki/Révisionnisme_au_Japon >

Hitler aurait dû se faire empereur.

§==== **The Commissar vanishes.** Sur la façon dont le "politiquement correct" amène, inéluctablement, à retoucher les photos. "Les photos peuvent mentir". On le sait bien, mais ce site en fournit quelques exemples frappants:

< http://www.newseum.org/berlinwall/commissar_vanishes/main.htm >

§==== < <http://www.revision-notes.co.uk> >

Révisionnistes? Non, c'est pour réviser les examens...

§==== **e-books acheteables** sur le site de Elibron:

Miklos Nyiszli. *Auschwitz: A Doctor's Eyewitness Account.* Arcade Publishing, 2001. eBook: \$6.59

M.A. Shefer-Vanson. *Diary of Anne Frank, Notes.* Hungry Minds, 1985. eBook: \$4.66

William B. Breuer. *Deceptions of World War II.* John Wiley & Sons, 2002. eBook: \$15.66

John Dietrich. *The Morgenthau Plan: Soviet Influence on Amer Postwar Policy.* Algora Publishing, 2003. eBook: \$24.68

Palestine. Correspondence with the Palestine Arab Delegation and the Zionist Organisation. Presented to Parliament by Command of His Majesty. June, 1922. Elibron Classics. eBook: \$9.95

< www.elibron.com >

§==== **Au cœur de la laine.** Book: *Judaism's Strange Gods* by Michael A. Hoffman II

< http://www.revisionisthistory.org/cgi-bin/store/agora.cgi?p_id=83 >

*Revisionist History Newsletter: "The Cryptocracy vs. The Neocons"
Inside the AIPAC Spy Case*

< http://www.revisionisthistory.org/cgi-bin/store/agora.cgi?p_id=10008 >

§==== **Au courrier. Une critique:**

Votre page web "LES MYTHES FONDATEURS DE LA POLITIQUE ISRAËLIENNE PAR ROGER GARAUDY".

Bonjour, Cette page

< <http://aaargh-international.org/fran/fren/mythes/RGmythes4a.html#anchor629503> >

contient entre beaucoup d'autres la phrase: "*Même Hitler n'avait pas enfreint cette loi internationale: il n'a jamais installé de "colons" civils allemands sur des terres d'où auraient été chassés des paysans français.*"

J'ai souvent entendu parler de la "zone interdite" du Nord-Est de la France, distincte de la zone occupée. La moindre recherche sur le web vous rapporte par exemple que "*Une large "zone interdite", du nord au nord-est, va être réservée à des colons allemands. Les réfugiés français de l'exode ne peuvent y entrer.*" (voir le site

< <http://users.skynet.be/pierre.bachy/sabatier1940.html> >

Pensez-vous qu'on puisse sérieusement soutenir ce point de votre argumentation, sauf à dériver dans le fallacieux? Et pour le reste de vos arguments: voilà une contre-publicité de plus!

Alain R...é

Questel.Orbit

Votre remarque semble pertinente, en tenant compte du fait que l'Alsace a été en quelque sorte annexée au Reich allemand. Mais y a-t-il eu véritablement des "colons" allemands en Alsace? Nous allons demander à nos amis alsaciens. En tout cas, merci de mettre le doigt sur cette question, ce qui ne préjuge pas du reste comme le laisse entendre votre commentaire acide: "une contre-publicité de plus". Nous nous fichons bien de la publicité et de la contre-publicité! Nous reproduisons un livre de Garaudy, nous ne sommes pas responsables de ses affirmations.

§==== **Les zobsédés du troutrou.** Déjà en 1998, Keren voyait des trous partout.

< <http://www.nizkor.org/hweb/camps/auschwitz/1998-keren-images.html> >

§=== Des vieilles taupes plein partout!

<http://www.controradio.it/> >

§=== **Avocat véreux.** Robert A. Kahn, *Holocaust Denial and the Law: A Comparative Study* (New York: Palgrave Macmillan, 2004) 224 pages; ISBN: 1403964769, 55 \$!!

(Le nom de Garaudy est systématiquement orthographié "Gaurady", y compris dans les titres d'articles référencés dans la bibliographie!)

Dans l'intro:

From 1978-1986 Holocaust denial emerges as a major concern for the liberal democracies of Europe and North America. This period also saw the first prosecutions of Holocaust deniers, but these prosecutions often **ran into troubles**. *Holocaust Denial and the Law* relates how courts in four countries (Canada, France, Germany and the United States) resolve this dilemmas posed by Holocaust-denial litigation, specifically the tension between adhering to principles of legal fairness and **protecting the Holocaust from its deniers**. It covers criminal prosecutions, civil litigations, and also how, in the United States, student editors had to decide whether to run ads denying the Holocaust. The book focuses on three manifestations of the central tension: questions of proof, implications of a ruling in favor of the deniers, and the potential damage that refusing to prosecute the deniers may cause to society at large. The book concludes that a given country's resolution of these dilemmas turns on its specific legal traditions and historical experiences.»

+++++

Informations et commentaires tirés du site **aaargh**

<<http://aaargh-international.org/fran/actu/actu04/actu0411.html>> (version Web)

La version PDF se trouve aux adresses suivantes:

Le site conseilsderevision.tripod.com a disparu.

<<http://aaargh-international/fran/livres4/cr0411.pdf>>

LES AUTRES PUBLICATIONS MENSUELLES DE L'AAARGH

<<http://geocities.yahoo.com/ilrestodelsiclo>>

El Paso del Ebro

Das kausale Nexusblatt

The Revisionist Clarion

Il Resto del Siclo

Conseils de révision

La Gazette du Golfe et des banlieues (multilingual)